



● Parmi les nouvelles recrues des Remparts de Québec, celui-ci ne manquera pas d'envergure. Il s'agit de Gilles Lupien. A seize ans, il mesure déjà 6'4" et pèse 187 livres. C'est évidemment un défenseur. Le club junior québécois a besoin de consolider sa défensive, surtout depuis qu'une décision a été prise au sujet de Pierre Roy. A la suite de son opération dorsale, on a jugé bon de le maintenir à l'écart du hockey jusqu'en 1971. (Voir détails en page 11)

La pagaille continue dans le service postal

OTTAWA (P.C.) — Une heure de discussions et un nouvel ajournement jusqu'à jeudi ont constitué, lundi, l'épisode quotidien du conflit postal, pendant que les grèves tournantes continuaient au pays.

Les employés postaux n'ont donc pas répondu à l'appel lancé, vendredi, par le ministre des Communications, M. Eric Kierans, de suspendre les grèves tournantes, et il a été impossible d'autre part de connaître le contenu des négociations.

Par contre plus de 5 000 membres du Conseil des unions des Postes ont débrayé hier, selon le gouvernement, pour appuyer les revendications de leur syndicat.

La grève, en conservant la moitié du pivot central qu'elle avait à Montréal, vendredi, s'est étendue à Québec, Chicoutimi, Rimouski, Trois-Rivières, au Québec; London, Hamilton et North Bay, en Ontario, et quelques villes des Maritimes et de la Colombie-Britannique.

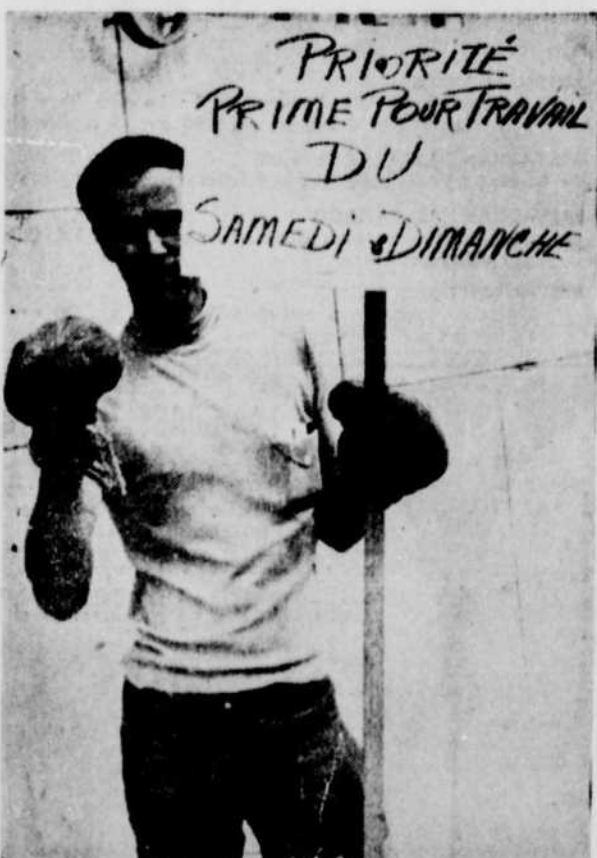
On estime qu'environ 90 bureaux étaient paralysés.

Par contre, le gouvernement a fermé la porte à quelque 600 postiers dans 24 bureaux de Poste.

Les syndiqués se montrent toujours optimistes de pouvoir obtenir, par leurs grèves, une libéralisation des offres patronales à la table des négociations. Le gouvernement affirme qu'il ne peut dépasser la norme du 6 pour cent.

Vendredi le ministre des Communications, M. Kierans, avait affirmé que le gouvernement "songerait" à décréter la suspension totale des activités postales si les grèves tournantes devaient se poursuivre au même rythme qu'en cette journée-là, ou toute la ville de Montréal était paralysée.

Le cabinet souhaite évidemment un règlement prochain du conflit. Mais il ne semble pas prêt, dans le moment du moins, à convoquer une session spéciale ou à faire adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail de tous les postiers.



● Les postiers de la plupart des villes de la province étaient en grève hier. A Québec, une injonction a été émise contre eux pour permettre l'accès des bureaux au public et au personnel administratif. Les postiers attendaient de pied (et de poing) ferme cette injonction. — PAGE 3 (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 19,141

Prix : DIX CENTS Mardi, 28 juillet 1970

Destroyers canadiens dépêchés sur la côte ouest

Les chalutiers russes sont sommés de respecter les lois maritimes

VANCOUVER (P.C.) — Le ministre fédéral des Pêcheries, M. Jack Davis, demandera au ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp et au ministre de la Défense, M. Leo Cadieux, de dépêcher "un ou deux destroyers" sur la Côte Ouest, pour protéger les chalutiers canadiens et faire observer les lois maritimes et les ententes internationales, concernant les pêcheries.

Selon un journal de la Colombie-Britannique, The Province, cette demande du ministre des Pêcheries ferait suite à un accrochage, samedi, entre un navire soviétique et un chalutier de Port Alberni, C.B.

Rapportant que le ministre fédéral des Pêcheries souhaiterait la présence de destroyers canadiens sur les lieux nuit et jour, The Province lui prête la déclaration suivante, faite par téléphone: "Je ne pense pas qu'ils s'en prendraient à nos destroyers. Si cette situation continue, nous pourrions avoir un incident diplomatique d'importance sur les bras, car il y aurait des pertes de vies..."

Selon le journal, le ministre aurait ajouté: "Les navires soviétiques ne prennent pas les précautions requises et ne tiennent pas compte des pratiques établies qui régissent la navigation en haute mer. Toute cette histoire semble être une tentative délibérée de chasser nos gens de territoires où ils pêchent depuis des années".

BILAN

L'accrochage de samedi, dans lequel le Deep Island, chalutier canadien de 40 pieds, a failli couler, au dire du capitaine Barry Robinson, de Port Alberni, qui dormait, lorsque son embarcation a été froiée dangereusement par un chalutier de 297 pieds.

"Il n'y a aucun doute, c'était bien un chalutier soviétique", a affirmé M. Robinson. J'ai bien cru que nous coulions. Son fils de 12 ans et sa fille de 11 ans, étaient à bord, au moment de l'impact qui a éraflé un côté de son navire, arraché la chaîne d'ancrage, faisant virer l'embarcation sur elle-même.

Il y a trois semaines, un chalutier de Victoria a également été traîné sur une bonne distance, un navire soviétique ayant accroché sa chaîne d'ancrage.

D'autre part, M. Michael Guns, secrétaire de l'Association des chalutiers du Pacifique, qui compte 1 000 membres, a

confié que c'est lui qui a pris l'initiative de demander la protection de destroyers canadiens, mais il a déclaré que l'objectif à long terme de son organisation, est tout simplement de faire interdire les chalutiers soviétiques des eaux côtières de l'Ouest du pays.

MARAUDAGE

Des pêcheurs rapportent que les Soviétiques pêchent en profondeur la morue et la merluche, le jour, pour ensuite pêcher le hareng au cours de la nuit, et cela, à l'encontre d'un traité de conservation signé par les USA, le Japon et le Canada, qui réglemente la pêche du hareng, sur la Côte Ouest.

ON TIRE

Par ailleurs, le maire Omer Boucher, de Centre Madeleine, a rapporté en fin d'après-midi, lundi, que les chalutiers étrangers qui pêchaient proche de la côte, en face de cette localité, sont repartis "vers l'Est, à perte de vue".

Dans une conversation téléphonique, le maire Boucher a fait état de rapports selon lesquels les chalutiers étrangers avaient des enregistrements de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Le maire a dit que durant la journée de dimanche, des coups de feu avaient été tirés contre ces chalutiers par des pêcheurs du Centre Madeleine s'opposant à ce que des étrangers viennent leur enlever leur moyen de subsistance.

"Il y a eu trois ou quatre coups de feu, a-t-il dit, tirés à environ un quart de mille de distance des cibles".

On m'a rapporté, a ajouté le maire Boucher, que les équipages des chalutiers refusaient de travailler proche du Centre Madeleine du fait des coups de feu et ils sont repartis".

Le maire a rapporté qu'il avait compté 18 chalutiers dans les eaux du golfe Saint-Laurent, proche du Centre Madeleine qui étaient arrivés là, il y a environ deux semaines.

Les citoyens de l'endroit ont porté plainte officiellement, a-t-il dit, aux ministères fédéral et provincial de la Pêche, sans toutefois obtenir de réaction.

En réponse à une question, le maire a dit qu'il ne pouvait pas identifier les chalutiers non plus que les propriétaires.



"Y fait-y assez chaud pour vous!"

En URSS, selon l'écrivain Guinsbourg

Des prisonniers politiques sont morts dans les camps!

NEW YORK (P.A.) — Dans un message enregistré sur bande sonore, sorti en contrebande d'un camp de concentration où il était détenu par le gouvernement soviétique, l'écrivain Alexander Guinsbourg, déclare que "16 prisonniers politiques ont péri récemment", ayant été privés de soins médicaux.

Dans un autre message, Vladimir Dukovsky décrit les tortures infligées aux intellectuels russes dissidents détenus par les autorités soviétiques dans des asiles d'aliénés.

André Amalrik, dans un message également enregistré peu avant son arrestation par la KGB police secrète prédit une révolution en Russie soviétique. Il est l'auteur d'un ouvrage récemment publié à New York et intitulé, "L'URSS peut-elle survivre jusqu'en 1984".

Ces messages enregistrés et plusieurs autres du même genre ont été amenés aux États-Unis par M. William Cole, correspondant de CBS récemment expulsé d'URSS pour "agissements incompatibles avec les fonctions d'un journaliste étranger".

Aucune explication n'est donnée quant à la façon de se procurer ces enregistrements et comment ils ont pu être amenés de Moscou aux États-Unis.

VOIX AUTHENTIQUES

La voix de Guinsbourg, qui a été vérifiée par des Américains le connaissant, est authentique.

et c'est la seule entrevue enregistrée en prison. M. Cole a filmé les autres à Moscou et ce film sera télédiffusé ce soir mardi aux États-Unis.

Tous les intéressés ont déclaré que, quelles que soient les conséquences, ils veulent que le film et les entrevues enregistrées soient diffusées aux États-Unis. Une telle initiative est illégale en Union soviétique.

Guinsbourg précise que dans son camp, il n'y avait qu'un seul médecin qui était également détenu.

Cependant, Dukovsky dit que les prisons et les camps de concentrations ne sont pas les pires punitions. Les asiles d'aliénés sont encore pires. Ce jeune Russe, âgé de 27 ans, a déjà passé six ans dans ces trois catégories de lieux de détention.

Decrivant une forme de torture, il précise que l'individu est roulé dans un canevas mouillé de la tête aux pieds. Quand le canevas commence à sécher, il rétrécit, coinceant l'individu. Des infirmiers surveillent la manœuvre afin de s'assurer que le patient ne perde pas connaissance.

ASILES D'ALIENES

M. Dukovsky dit que les expéditions dans les asiles d'aliénés s'appliquent aux personnes non coupables de crimes reconnus par la loi soviétique, "mais qu'au lieu de les isoler, évidemment pour les punir, ces personnes sont alors reconnues coupables d'insanité et détenues".

M. Amalrik déclare: "Ce qui peut conduire à la révolution est le manque de réalisme de la haute caste, qui ne veut rien changer".

A la longue, a-t-il dit, "certaines personnes commencent à penser que tous les petits problèmes locaux ont leur origine dans les imperfections du système politique sous lequel nous vivons".

Le message le plus optimiste vient de Josef Kasakov, un Juif, qui a demandé la permission d'émigrer en Israël pour y rejoindre son fils, Yasha, qui y est déjà installé.

"Nous voulons aller en Israël parce que c'est notre patrie", dit M. Kasakov, dans sa déclaration enregistrée.

Malgré le racisme

Les affaires vont bien... entre le Canada et l'Afrique du Sud

OTTAWA (P.C.) — Le tollé provoqué par la décision de la Grande-Bretagne d'étudier la question de vendre des armes à l'Afrique du Sud a ramené l'attention sur les transactions du Canada avec ce pays qui pratique l'apartheid.

Le premier ministre Trudeau a précisé la position canadienne dans une lettre adressée au début du mois au gouvernement britannique, l'avertissant qu'un tel geste risquait de provoquer l'ire des pays de l'Afrique noire.

L'Afrique du Sud est dirigée par un gouvernement minoritaire blanc qui pratique la ségrégation.

Des sources britanniques ont laissé entendre que cette lettre a eu pour effet de retarder la décision de la Grande-Bretagne, relativement aux ventes d'armes imminentes en attendant une étude plus approfondie de la question.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, n'a pas caché le mécontentement du gouvernement au sujet de l'investissement de \$4,500,000 en Afrique du Sud de la société Polymer Corporation, une société de la couronne qui fabrique tout particulièrement des produits de caoutchouc synthétique.

réponse officielle de la part de la société ni du ministre fédéral des Approvisionnements, M. James Richardson, responsable de la société Polymer, mais des sources signalent que les investissements de la société seront vendus quand les conditions du marché seront favorables.

Les investissements de Polymer représentent six pour cent dans une société connue sous le nom de Sentrachem Limited, filiale de la Rubber Co. of South Africa Limited.

MALGRE LE RACISME

Une récente déclaration du gouvernement au sujet de la politique étrangère précise que le Canada poursuivra son commerce actuel avec l'Afrique du Sud, qui comprend un système de tarifs préférentiels, mais a désapprouvé le système social du pays fondé sur la distinction raciale.

Cependant, les hommes d'affaires canadiens, face aux lucratifs investissements en Afrique du Sud, ne semblent aucunement se préoccuper du système social, et paraissent bien décidés à ne rien changer tant que les profits sont intéressants.

M. Karl E. Scott, président de la société Ford du Canada, a dit dans une interview, que sa compagnie n'est aucunement préoccupée par la politique en vigueur dans ce pays.

La filiale de Ford du Canada, Ford d'Afrique du Sud, est le plus important concessionnaire en Afrique du Sud de voitures et de camions, et les ventes au gros ont atteint \$1,489 millions en 1969, par rapport à \$1,269 en 1968.

Parmi les entreprises approchées, il y a Aluminium Co. of Canada, seule à déclarer son intention de réduire ses investissements en Afrique du Sud. Cependant, des changements survenus dans les affaires ont justifié cette décision.

Alean est présentement le plus grand fournisseur d'aluminium de l'Afrique du Sud, l'actif est évalué à \$40,000,000. Les expéditions de lingots d'aluminium aux usines d'Alean en Afrique du Sud l'an dernier étaient évaluées à \$17,000,000.

Cependant, un porte-parole d'Alean a déclaré que la compagnie a commencé à vendre ses actions dans des entreprises sud-africaines à des Sud-Africains.

Il a ajouté que cette décision a été prise parce que le gouvernement sud-africain avait déclaré de construire sa propre usine d'aluminium qui commencera à fonctionner en 1971.

Une idée du maire Lamontagne

Convertir l'ancienne prison en auberge pour la jeunesse

par EDDIE LABRIE

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, désire que la prison des Plaines d'Abraham soit convertie en auberge de la jeunesse.

Les autorités municipales rencontreront le gouvernement provincial à ce sujet sous peu, a fait savoir hier, dans une conférence de presse, M. Lamontagne.

Selon lui, les travaux de rénovation de la vieille prison seraient peu onéreux, et la nouvelle bâtisse pourrait abriter nombre de jeunes, notamment durant le Carnaval d'hiver.

M. Lamontagne est d'avis qu'une auberge de la jeunesse à Québec est un besoin.

Il a ajouté que la ville de Québec était prête à faire sa part financièrement en vue de la réalisation de ce projet.

Le maire a également précisé que le gouvernement fédéral pourrait apporter son aide.

UN MUSEE

On sait qu'une commission du gouvernement Bourassa se penche

actuellement sur l'avenir de la vieille prison de Québec et examine les divers projets soumis.

Certains voudraient en faire une annexe au Musée provincial, tandis que d'autres suggèrent de la transformer en auberge de la jeunesse.

DEMOLITON

Il a aussi été question que l'édifice pénitencier, vieux de 193 ans, tombe sous le pic du démolisseur.

Le maire Lamontagne a bien l'intention de faire des pieds et des mains pour éviter cette dernière solution.

PRISON D'ORSAINVILLE

Actuellement, quelque 300 détenus de la prison des Plaines sont incarcérés à la nouvelle prison d'Orsainville, en banlieue de la capitale provinciale, où l'on dispose d'installations vraiment modernes.

Un autre groupe similaire de prisonniers doit faire son entrée dans quelques jours. La prison d'Orsainville est évaluée à plus de \$12 millions.

Israël accepterait le plan Rogers

TEL AVIV (AFP) — M. Yigal Allon, vice-président du conseil israélien et ministre de la Culture, s'est prononcé lundi soir contre le rejet, par Israël, du plan Rogers.

"Nous savons, a dit M. Allon, que les États-Unis sont une puissance amie dont les intentions sont bonnes et généreuses. Nous savons donc pas le droit, lorsque Washington soumet un plan, de le rejeter, même si certains détails de ce plan nous déplaisent, d'autant plus que deux États arabes l'ont déjà accepté".

Le ministre, qui parlait avec des rédacteurs de revues scolaires et des lycéens, a souligné que contrairement "à d'autres pays totalitaires, Israël ne saurait prendre une décision aussi grave que celle que constitue

la réponse au plan Rogers, sans avoir, au préalable, pris le pouls de l'opinion et étudié la situation avec tous les facteurs politiques du pays". "Voilà, a-t-il dit, ce qui explique le retard apporté à notre réponse".

De son côté, le correspondant politique de la radio israélienne a annoncé lundi soir que les ministres membres du Parti Gahal, réunis lundi, avaient estimé que le cessez-le-feu préconisé par le plan Rogers serait acceptable si les Égyptiens s'engageaient à ne pas en profiter. "Les ministres du Gahal, a déclaré le correspondant, ont été impressionnés par la teneur du message que le président Nixon a adressé à Mme Golda Meir et il est probable que ce message va influencer leur décision. Ils chercheront une for-

mule qui pourrait être la suivante: accepter le plan Rogers mais sans, pour cela, que la réponse d'Israël implique une acceptation, par Tel Aviv, de la décision du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967".

La météo

Ensoleillé, avec possibilité d'une averse ou d'un orage en matinée. Maximum entre 80 et 85. Aperçu pour mercredi: ensoleillé et plus frais.

— Détails en page 13.

FESTIVAL d'été de Québec

MARDI 28 JUILLET
CINEMA POUR ENFANTS : "Le gros et le petit". A l'Empire, à 13h30 et 15h30.
SEMAINE DU CINEMA INTERNATIONAL : "Ah! ça ira" de Miklos Jancso, à l'Empire, à 19h30 et 21h30.
THEATRE : Les clowns du théâtre E.-U., à 20h00, Place de l'Hôtel de Ville.
JAZZ : Oscar Peterson et son trio, Guy Maufette et le groupe "Reynal 23". Cour intérieure du Séminaire, à 21h00. (Au Palais Montcalm en cas de pluie).
CONCERT : Musique à la Cathédrale de la Sainte-Trinité, à 12h30.
VARIETES : Spectacle à 20h00 sur la Terrasse Dufferin.
DESSIN : Atelier de dessin à la craie dans la rue du Parloir, de 14h à 15h30.

MERCREDI 29 JUILLET
CINEMA POUR ENFANTS : "Le capitaine" (couleurs) Bulgare, à l'Empire à 13h30 et 15h30.
SEMAINE DU CINEMA : "Entre tu et vous" de Gilles Groulx, à l'Empire, à 19h30 et 21h30.
FOLKLORE : Chants et danses, Place de l'Hôtel de Ville à 20h00.
THEATRE : Les clowns du théâtre E.-U., Place Royale à 20h00.
THEATRE : "Goglu" et "Manon Lastcall", comédies de Jean Barbeau par le Théâtre Quotidien de Québec, à La Boite, Place d'Youville, à 21h00.
MUSIQUE : Ensemble instrumental Roger Cantin, Société de Musique de Chambre, à 21h00 au Conservatoire d'Art dramatique, rue St-Stanislas.



● CINEMA POUR ENFANTS — Le Festival d'été de Québec poursuit à l'Empire sa semaine du cinéma pour enfants. Aujourd'hui, à 13h30 et 15h30, on présente "Le gros et le petit". Demain, la semaine se termine avec "Le capitaine", un film couleurs bulgare. (Notre photo).

Dans le cadre du Festival d'été Le célèbre jazzman, Oscar Peterson donne un concert ce soir à Québec

C'est ce soir le 28 juillet, dans la cour intérieure du Petit Séminaire de Québec, que le troisième festival d'été de Québec connaît l'un de ses plus palpitants moments alors que le célèbre jazzman d'origine québécoise Oscar PETERSON accompagné de son trio donnera un concert.

Né à Montréal le 15 août 1925, Oscar Peterson commence à l'âge de 5 ans à apprendre la trompette, et à 8 ans, il entreprend l'étude du piano classique. Dès le début de ses études secondaires, il s'intéresse au jazz et vers 15 ans, il commence à se faire entendre sur les ondes de la radio locale. Jimmy Lunceford et d'autres lui proposent d'aller jouer aux États-Unis mais il demeure au Canada jusqu'en septembre 1949 alors que Norman Granz l'invite au Carnegie Hall de New York à titre d'invité surprise pour participer au spectacle "Jazz at the Philharmonic". Il y fait sensation et en 1950 entreprend sa première tournée de concerts avec cet organisme.

En 1952, il fait sa première tournée européenne; celle-ci se répète annuellement parallèlement à sa carrière que se poursuit dans toute l'Amérique.



Ed Thigpen et Phil Nimmons l'Advance School of Contemporary Music de Toronto. Il a écrit récemment une série de livres portant

sur l'enseignement du jazz et destinés aux enfants. Le guitariste Herb Ellis résume ainsi l'extraordinaire

d'une façon systématique pour devenir professionnel. Lorsque je travaillais avec eux, il y eut d'inoubliables moments où il nous transportait, Ray Brown et moi, vers des sommets que nous croyions impossibles d'atteindre.

Peterson est toujours convaincu, et il continue de le répéter aux jeunes qui lui demandent conseil, qu'il n'existe aucun moyen de brûler les étapes pour arriver à la perfection et à la maturité dans le domaine musical. "Trop de pianistes négligent les grandes possibilités d'expression de l'instrument, dit-il. Le piano peut être aussi subtil que le cor français ou aussi stimulant que l'orchestre de Count Basie. Un pianiste peut travailler selon une structure d'une esthétique particulière mais rien ne l'empêche d'exploiter à fond toutes les possibilités de l'instrument".

Il faut avoir l'occasion d'admirer le style incomparable de Peterson pour être convaincu qu'il met en pratique tout ce qu'il prêche. Plus qu'aucun autre pianiste depuis l'inoubliable Art Tatum, il possède la maîtrise parfaite de son clavier, une maîtrise qui lui permet d'exprimer toutes les émotions, tous les états d'âme par le médium qu'est la musique.

Départ le 26 juillet L'ensemble Chantal Masson participera au festival choral "Europe cantat IV"

L'ensemble vocal Chantal Masson, que dirige celle dont il porte le nom et qui est professeur à l'école de Musique de l'Université Laval, s'est envolé le diman-

che 26 juillet en direction de Graz (Autriche), pour participer au festival Choral "Europa Cantat V". Cet événement grandiose qui rassemblera 3,000 choristes appartenant aux meilleurs ensembles de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, se tiendra du 31 juillet au 9 août prochains.

L'ensemble vocal Chantal Masson qui, à Namur (Belgique) en 1967, avait pris part à "Europa Cantat III", se voit donc de nouveau invité à ce festival triennal, normalement réservé aux chorales européennes. Il

est l'un des deux ensembles non européens auxquels échoit cet honneur, et le seul au Canada.

Le voyage initial de trois semaines a dû être réduit à 15 jours, étant donné le régime d'austérité actuel qui n'a pas permis à l'ensemble vocal de recevoir du gouvernement québécois la subvention de \$5,000 qu'il lui demandait. Conséquemment, les 30 choristes de l'ensemble vocal ont pris la décision de financer de leurs propres deniers leur séjour à Graz, à cause de l'importance capitale d'un tel événement pour la respiration et le renouvellement intérieur du travail musical d'un ensemble de ce type.

L'ensemble vocal Chantal Masson sera de retour à Québec le mardi 11 août.

MOT-CACHÉ

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

No 401 7 LETTRES CACHEES
Inconvénient de la vie

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A	cesse	E	gabelle	ordre	Q	S
accise	chambré	écot	général	P	quarant	solage
achat	charge	étrang	impôt	palement	Quebec	solage
amende	corvée	entrée	part	part	R	sommation
argent	cote	taillage	exception	partie	rapport	suffrage
assiette	décès	extra	impôt	passage	receveur	surtaxe
avertissement	D	lods	intérêt	patente	regu	T
avril	décharge	F	L	paulette	régale	taille
B	décharge	fiche	M	peage	taxe	taux
bachotage	déclasse	finance	mère	peage	régime	toise
but	déduction	fisc	mode	préger	remède	tonlieu
C	dime	fiscalité	N	père	remise	tribut
capital	dimeur	formula	numéro	poste	revenu	truc
cens	don	frais	octroi	preuve	role	vente
centime	douane	fraude		publicain		

Le mot-caché du problème No 398 : FOURRURE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	N	M	O	D	E	C	I	M	E	L	A	T	I	P	A	C	C	J	S	E
2	E	I	E	X	A	T	R	E	C	U	P	A	R	T	A	H	C	A	O	X
3	R	C	A	R	G	E	N	T	N	O	I	T	P	M	E	X	E	R	L	T
4	E	U	E	C	E	S	S	E	C	E	O	N	R	O	L	E	T	D	R	
5	P	E	E	B	I	T	C	O	T	E	L	G	E	R	E	G	U	A	E	A
6	F	G	N	V	E	L	I	N	T	E	E	B	U	T	A	B	O	V	E	I
7	I	A	A	E	E	U	B	L	O	G	R	A	N	E	I	C	E	L	C	T
8	S	R	U	C	T	C	Q	U	A	I	E	E	P	R	T	N	U	E	U	T
9	C	F	O	O	O	U	E	T	P	C	T	A	T	R	U	M	N	T	E	N
10	O	F	D	T	A	N	O	R	S	A	S	A	O	N	R	T	A	I	T	E
11	R	U	I	Y	N	H	O	N	P	S	U	I	M	O	I	T	M	E	O	M
12	V	S	A	C	C	A	E	I	A	E	T	L	F	M	S	P	G	P	N	E
13	E	G	R	A	H	C	S	G	T	R	N	R	E	I	O	A	O	E	L	S
14	E	E	B	E	N	E	E	A	O	C	A	U	A	T	E	S	D	A	I	S
15	D	E	M	A	S	X	L	P	R	U	U	R	M	P	T	E	G	N	E	I
16	L	I	N	I	A	A	P	T	D	C	F	D	A	E	M	E	T	S	U	T
17	D	I	H	T	G	A	B	E	L	L	E	R	E	E	R	A	I	N	E	R
18	F	E	R	E	R	E	L	L	I	A	T	E	R	D	R	O	H	S	E	E
19	R	U	E	V	U	E	R	P	A	I	E	M	E	N	T	R	U	C	S	V
20	S	D	O	L	A	R	E	N	E	G	R	A	H	C	E	D	N	E	M	A



Commencez dès maintenant votre garde-robe d'automne avec ce patron qui vous donne la chance de vous en confier plusieurs.

Demandez le patron 9276, tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ — 8, 10, 12, 14, 16.

Envoyez .75 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cl-incluse .75
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron _____

Mesure désirée _____

Nom _____

Adresse _____

LES ECHECS

Tournoi de l'Est du Canada

Une fois de plus, les mordus des échecs s'en sont données à cœur joie en cette dernière fin de semaine, d'un juillet chaud, dans l'atmosphère sympathique et climatisée du Motel Universel. Les engagements n'étaient pas plus nombreux que le mois dernier, mais il y avait la qualité. En effet, des joueurs de grande classe, comme Lawrence Day, Jacques Labeille, Jules Thérien, Gilles Brodeur, J. Krotki, etc. en route pour le championnat du Canada, à Terre-Neuve, sont arrêtés en passant à Québec, et se sont joints à nos meilleurs joueurs locaux qui avaient résisté à l'attrait de la campagne. Le tournoi a été gagné par Gilles Brodeur, de Montréal, un participant régulier du Tournoi de l'Est, qui a battu Lawrence Day, en dernière ronde, après avoir annulé contre Krotki, en 4e ronde, et gagné contre Charles Létourneau, en 3e. Ce dernier a été le meilleur des Québécois, avec 3½-1½, suivi de près par Gilles Angers, 3-2. Résultats complets: Gilles Brodeur 4½-2; Jacques Labeille (Montréal) et J. Krotki (Edmonton) 4; Charles Létourneau (Québec) 3½; 5—Gilles Angers (Québec) et Lawrence Day (Ottawa) 3; 7—Jean-Claude Lavoie (Québec) et Lévis Turgeon (Roberval) 2½; 9—Jean Hébert (Québec), Serge Lacroix (Québec), D. Nock (Ottawa), Roger Pageau (Québec) et Jules Thérien (Montréal) 2; 14—L. Dunning (Ottawa) et Martin Fecteau (Lévis) 1½. N.270770 PHN

le moulin DE St-Laurent
ILE D'ORLEANS

Chaque vendredi et samedi à 8h.45 p.m.

SOIREE BAVAROISE
avec "Les Gais Meuniers"

Plus grand orchestre Bavarois à Québec (8 musiciens)

Participez au fameux concours

Entrée \$1.00

Dimanche, mardi, mercredi et jeudi de 6 hres à minuit

MUSIQUE TZIGANE ORIGINALE

Lojos Molnar
violoniste gitan de Budapest
Entrée libre

Réervations: 828-2688

Courrier de deuxième classe enregistré No 0748

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements: service ROBERT BRETON
51, Boul. de l'Entente LAUZON - LEVIS
Tel.: 837-1922

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN — Vendredi, lundi, mardi et mercredi: L'impossible amour de Charlie (couleurs) — à 7.00, 9.00. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: L'impossible amour de Charlie à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00. (de semaine).

CANADIENNE — Du lundi au vendredi: Le Pacha (4) à 1.30, 4.45, 7.50. Madame Bovary (6) à 3.00, 6.10, 9.25. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Madame Bovary à 12.30, 3.30, 6.35, 9.45. Le Pacha à 2.00, 5.05, 8.10. Fin à 11.20.

CAPITOL — Représentation continue de 13.45 à 11.00. Le commandant intrépide (E-5) à 12.45, 4.10, 7.35. Goodbye Columbus (2) à 2.30, 5.55, 9.30.

CARTIER — Continue à tous les jours: Woodstock (2) à 1.15, 4.30, 8.00. Fin à 11.15.

EMPIRE — Festival d'été 1970.

LAURET — Sur semaine: Il était une fois (—) à 6.15, 9.15. (2) 9.15. Fin à 11.05. Samedi et dimanche: Il était une fois à 1.15, 4.00, 6.50, 9.45, 12.15. Fin à 11.05.

LE RIQU — Actualité à 7.15. Comment j'ai appris à aimer les femmes (6) à 7.20. Marilyn (6) à 8.45. Fin à 11.10.

LIDO — Delphine (5) à 7.30. Erotismo (4) à 8.10. Dimanche: Delphine à 1.30, 4.40, 7.45. Erotismo à 3.10, 6.05, 9.25.

ODEON (Salle Dauphin) — La vallée du Gwani (couleurs) (A-6) à 3.20, 7.35. La vallée du bonheur (couleurs) (—) à 12.50, 5.05, 9.20. Fin à 11.47.

ODEON (Salle Frontenac) — Autostop Girl (couleurs) (—) à 3.35, 7.55. Isadora (couleurs) (—) à 1.15, 3.30, 5.30. Fin à 11.52.

PARIS — Sujet court à 12.30, 2.35, 4.50, 7.50, 9.10. Deux femmes en or (6) à 12.30, 3.00, 5.00, 7.15, 9.40 (8e semaine).

PIGALLE — Embrasse-moi idiot (—) à 1.15, 6.50. Univers interdit (7) à 3.30, 5.00. Salanik (—) à 5.00, 10.20.

STE-FOY (Salle Alouette) — Continue samedi et dimanche et mercredi: Airport (couleurs) (4) à 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. Fin à 11.15. En soirée seulement: Airport à 6.15, 8.45. Fin à 11.15. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Continue samedi, dimanche et mercredi: Airport (couleurs) à 1.30, 4.45, 7.50. Nathalie s'éveille à l'amour (7) à 1.30, 4.45, 8.00. Le droit de naître (A-6) à 3.10, 6.15, 9.40. Fin à 11.15. En soirée: Le droit de naître à 6.15, 9.40. Sujets courts à 7.50. Nathalie s'éveille à l'amour à 8.00. Fin à 11.15.

ST-ROMUALD — Films à venir.



Invitation à la danse...

- AUBERGE DE LA COLLINE**
Danse de soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.
- AU GRAND BOULEVARD**
Au guitar-bar "La Bouée", danse de 10 h. à 2 h. a.m. En vedette, Claude Patry.
- BAL TABARIN**
Ce soir: spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.
- BARIL D'HUITRE**
Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.
- CABARET VICTORIA**
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Cerdens" et Denis Walsh.
- CHATEAU BONNE-ENTENTE**
Vendredi, samedi et dimanche: à la salle "Le Pailleur" de 7.00 à 10.00 heures p.m. Diner, avec violoniste et pianiste.
- CHATEAU FRONTENAC**
Danse avec orchestre. Discothèque.
- CHATEAU LAC BEAUFORT**
Danse à tous les soirs à la discothèque "La cage".
- CHASSE GALRIE**
La Discothèque la plus sélecte d'Amérique.
- BRASSERIE JEAN TALON**
Orchestre Bavarois, cuisine française, et allemande. Ambiance sans égale.
- CLUB LE VIEUX BARDEAU**
En vedette cette semaine: LES GARÇONS DE MINUIT. Danse avec le Trio Azzuro.
- COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN**
Danse tous les soirs avec orchestre de choix. "Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Scotch" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.
- CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS**
Au piano-bar, à partir de 10.00 p.m.: Pierre Roche.
- HOTEL CAROL**
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".
- HOLIDAY INN**
Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.
- HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES**
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.
- LA DILIGENCE**
Au guitar-bar: Florient Lambert, danse.
- LE BARILLET**
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- L'ITALIA**
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, à 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- MOTEL CARDINAL**
Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.
- MOTEL LE VOYAGEUR**
Au Salon-bar: "Le Rendez-vous": Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget de 9.30 p.m. à la fermeture.
- RESTAURANT LA CLOCHE D'OR**
Danse tous les soirs avec orchestre.
- RESTAURANT LE CAILLOU**
Ce soir: Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.
- RESTAURANT SAM WONG**
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.

LA BRASSERIE Jean-Talon
(sur le site de la première brasserie au Canada)
40 RUE ST-NICOLAS
"pour DAMES et MESSIEURS"

Le plus sensationnel
DISCO-CLUB
50 RUE ST-NICOLAS
Vous invite à goûter à son ambiance unique.

L'ENDROIT CHOISI pour bien s'amuser

RÉSERVATIONS: 522-3584
STATIONNEMENT FACILE "CHEZ GÉRARD À L'HÔTEL JEAN-TALON" DANS L'EDIFICE CHEZ GÉRARD

Tous les soirs (sauf le lundi) Orchestre bavarois de 7 musiciens, ambiance incomparable.

RÉSERVATIONS: 529-7683

Charlesbourg veut le gel de tous les projets de fusion

par EDDIE LABRIE

La ville de Charlesbourg veut le gel de tous les projets de fusion de la région... en attendant le plan de réaménagement de territoire de la Communauté urbaine de Québec.

Une résolution en ce sens, proposée par le conseiller Jean-Claude Thibault, a été adoptée à l'unanimité, hier soir, lors d'une séance régulière des édiles de l'endroit.

Selon M. Thibault, le gel de tout projet de fusion va éviter de nuire au travail qu'une commission de la C.U.Q. est à préparer actuellement.

Une copie de la résolution sera envoyée à tous les députés du Québec métropolitain, au ministère des Affaires municipales et au gouvernement supramunicipal.

Le maire Henri Casault, qui siège au sein du Conseil de la C.U.Q., a fortement appuyé la suggestion de M. Thibault.

LES PROJETS DE FUSION

Actuellement, plusieurs municipalités du Québec métropolitain négocient des projets de fusion. Outre Québec avec Giffard, Orsainville, Charlesbourg-Ouest et Neufchâtel... il y a discussion de regroupement sur la côte de Beauport.

Québec-métro

Par Eddie LABRIE

La ville de Québec en négociation

Les 700 employés de la ville de Québec sont actuellement en négociation en vue du renouvellement de leur convention collective de travail. Ils sont affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ). M. Jean Savoie négocie pour la partie syndicale.

Policiers-pompiers de Charlesbourg

Par ailleurs, à Charlesbourg on vient de designer un arbitre pour la partie syndicale en vue de la signature d'un nouveau contrat de travail pour les policiers pompiers. De son côté, la ville s'est payée les services d'un procureur. Le représentant syndical est M. Roger Thibodeault et le représentant patronal Me Jean-H. Gagné. Les négociations durent depuis déjà plusieurs mois.

Charlesbourg appuie Ste-Foy

Le conseil municipal de Charlesbourg a appuyé hier soir la ville de Ste-Foy dans sa tentative pour obtenir les finales des Jeux du Québec en 1971. On sait que Ste-Foy a formulé sa demande la semaine dernière au Haut-commissariat aux Loisirs et aux Sports. Cette municipalité de près de 60.000 habitants était la deuxième de la province à demander que ces grandes compétitions se tiennent sur son territoire. Rivière-du-Loup l'a précédée de quelques semaines.

Octrois pour les loisirs

La ville de Charlesbourg a octroyé hier deux octrois au niveau des loisirs. Une subvention sera versée au service des sports pour la publicité sur les XIIe Jeux Athlétiques Inter-Patros et une autre (de \$5.000) a été accordée au Patro Notre-Dame de Charlesbourg.

Conférence des pompiers

Neuf pompiers du Québec prendront part, du 3 au 8 août courant, à la 30ème conférence biennale des pompiers qui se tiendra à Miami. La section de la Vieille Capitale aura un représentant tandis que Montréal comptera quatre délégués.

A Baie-St-Paul

Record d'assistance à l'occasion du 4e Festival folklorique

Le 4e festival folklorique de Baie-St-Paul, a reçu 25.000 personnes, durant la dernière fin de semaine.

Avec le concours hippique, durant la prochaine fin de semaine, on s'attend à ce que le nombre de visiteurs soit doublé, car par les années passées, la deuxième fin de semaine a toujours attiré deux fois plus de spectateurs.

M. Claude Simard, ministre d'Etat à l'Industrie, a ouvert officiellement le centre d'art Manu à la maison Otis, dimanche. Mme Claire Kirkland-Cas-

grain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a également fait une tournée officielle des expositions, avec le président du festival et les membres du CROC, et s'est rendue au Centre Culturel, rencontrer le directeur du Festival, M. Jacques Tremblay.

Le Dr François Cloutier, ministre des Affaires culturelles, n'ayant pu assister à l'ouverture officielle, vendredi dernier, a effectué une visite des expositions, dimanche, dans l'après-midi, mais incognito.

FAITS DIVERS

Une camionnette frappe un poteau

LEVIS — Une camionnette a percuté et cassé un poteau de téléphone, privant un secteur de la ville de Lévis d'électricité pendant plus d'une heure hier soir. Le conducteur a été légèrement blessé.

Il s'agit de M. Jean-Marc Fortin, du 82 St-Jean-Baptiste à Montmagny. Il a été transporté au bloc d'urgence de l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'accident s'est produit dans la côte Lebreux. Les équipes de l'Hydro-Québec ont été dépêchées sur les lieux pour effectuer les réparations d'usage.

Trois personnes blessées

ST-AUGUSTIN — Trois personnes ont été blessées dans la collision d'une voiture et d'un camion-remorque hier après-midi à St-Augustin.

M. André Laliberté, de St-Michel-de-Bellechasse, et sa sœur ont subi des blessures aux bras et aux jambes; Mlle Ginette Lévesque, du 5594, Desselles à Montréal a été blessée au bras.

Ces trois personnes ont été transportées à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils.

Vol sur la rue Laforêt

STE-FOY — La Sûreté municipale de Ste-Foy n'a eu à déplorer en fin de semaine qu'une quinzaine de plaintes mineures.

La plus importante de celles-ci est constituée d'un vol avec effraction dans un appartement de la rue Laforêt. Les voleurs ont dérobé pour \$1.500 d'appareils électriques et d'argent liquide.

Deux jeunes se noient

RIVIERE-AU-TONNERRE — Deux jeunes gens se sont noyés dans la rivière Jutagan, dans le comté de Duplessis, dimanche après-midi.

Mlle Danielle Blainé, 19 ans, de Rivière-au-Tonnerre, se baignait dans la rivière quand elle a été aspirée par un remous. En voulant la sauver, M. Gabriel Girard, 25 ans, de Magpie, a été entraîné à sa suite.

Les corps ont été retrouvés quelques minutes plus tard. Le coroner s'en tiendra à un cas de recherche.

Jusqu'au 8 août

Une injonction force les postiers de la région à faire du "piquetage légal"

par Françoise Paul

QUEBEC — Une injonction interlocutoire a été émise hier midi par le ministère des Postes à l'endroit des postiers de Québec et Lévis. Cette injonction, émise par le juge de la Cour supérieure Georges-René Fournier, intime l'ordre aux piqueteurs de faire du "piquetage légal" jusqu'au 8 août, date où les deux parties se feront entendre devant cette Cour.

Les postiers et facteurs ont décidé de respecter l'injonction tant qu'ils seront en grève, tout en affirmant que jusqu'ici, leur méthode de piquetage n'avait rien eu d'illégal. Aucun incident n'a d'ailleurs été signalé.

Certaines plaintes avaient été portées contre eux alléguant qu'ils empêchaient le personnel administratif et les cadres de pénétrer dans les bureaux de poste. Le président de l'Union des facteurs, M. Michel Morasse, a démenti cette assertion, affirmant que la plupart du temps, les personnes travaillant au bureau de Poste qui n'appartiennent pas aux syndicats touchés par les grèves tournantes n'essayaient même pas d'entrer à leur travail et que celles qui le font sont libres de passer.

Le piquetage légal implique aussi que les piqueteurs doivent circuler de façon continue, mais il n'impose pas de limite au nombre de piqueteurs ni aux heures de piquetage.

LA PROVINCE

La ville de Québec fait partie des 65 villes de la province qui ont été privées de courrier par les grèves tournantes hier. A Montréal, seul le quartier des affaires n'a pas reçu ses lettres, alors que les bureaux



● Les postiers sont maintenant forcés de faire du piquetage légal depuis qu'une injonction a été émise, hier, par un juge de la Cour supérieure.

du reste de la métropole fonctionnait normalement. Le ministère des Postes avait par ailleurs fermé une vingtaine de bureaux, surtout dans les villes de moyenne importance.

Il est possible que la grève se poursuive aujourd'hui à Québec puisque les postiers ont mis à l'honneur depuis une semaine le système des grèves tournantes de plus de 24 heures au même endroit. A minuit, les responsables du Syndicat des postiers et de l'Union des facteurs n'avaient pas encore reçu du comité de coordination d'Ottawa l'avis de prolongation qui prendrait effet ce matin à 6 heures. Les employés des Postes ont le droit de déclencher une grève générale depuis le 26 mai dernier.

AU CANADA

Ailleurs au Canada, les grèves des Postes se sont également étendues comme une maladie contagieuse. Huit des principales villes de Colombie-Britannique étaient touchées hier, onze étaient privées de courrier en Ontario tandis que dans les Maritimes, le service postal était pratiquement nul.

LA DISTRIBUTION DES CHEQUES

MM. Morasse et Marceau, des unions des postiers et des facteurs, ont promis que les chèques de pension de vieillesse du gouvernement fédéral qui doivent être distribués mercredi et jeudi se rendront à destination à la date prévue. M. Morasse a ajouté que jusqu'ici les employés des Postes n'avaient pas trahi leur promesse de cesser les grèves tournantes les jours où des chèques de pension ou d'allocations seraient émis. On peut donc s'attendre à recevoir du courrier à la fin de la semaine.

Le syndical

par Françoise Paul

Rencontre avec le ministère du Travail

QUEBEC — Les deux centrales syndicales et les 5 associations patronales concernées par le conflit de la construction rencontreront demain des représentants du ministère du Travail afin de définir les zones de juridiction professionnelle couvertes par le bill 290. Cette rencontre tend à déterminer quelles sortes de travaux seront régis par ce bill qui établit les relations patronales-ouvrières dans le domaine de la construction.

Pour ce qui est des négociations proprement dites, elles n'ont toujours pas repris et 16.000 des 25.000 ouvriers affiliés à la CSN sont toujours en grève. Les syndicats de la FTQ continuent à respecter les lignes de piquetage de leurs confrères et il est question que le débrayage s'étende cette semaine aux régions de Drummondville, Rimouski et Québec.

D'autre part, le sous-ministre du Travail M. Robert Sauvé a déclaré en fin de semaine que le conflit semblait s'orienter vers une solution. Il a ajouté qu'on connaîtrait la semaine prochaine le résultat des consultations que les conciliateurs de son ministère ont tenu avec les différentes parties en litige.

En marge de la grève dans le domaine de la construction, trois ouvriers membres de la CSN ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir fait sauter à l'aide de dix bâtons de dynamite le tuyau qui conduit l'eau de Manic II à la centrale électrique de la Québec Northshore à Baie-Comeau. A la suite de cet attentat, la population de Chute-aux-Outardes et les installations de la Québec Northshore sont privées d'électricité.

La Sûreté du Québec n'a cependant pas relié de façon positive cette attaque à la dynamite à la grève qui sévit présentement dans la construction sur la côte-Nord, grève suscitée par la CSN.

Petite histoire sans malice

QUEBEC — Petite histoire en marge du conflit postal: Un immigrant arrive en avion au-dessus du Canada. Par le hublot, il voit sur le sol des séries de points noirs, les uns immobiles, les autres se déplaçant légèrement.

— Vous qui êtes Canadien, dit-il à son voisin, que sont ces points que je vois sur Terre?

— Ceux qui bougent, ce sont des vaches; ceux qui ne bougent pas, ce sont des facteurs.

Les deux parties devant le conciliateur

QUEBEC — C'est aujourd'hui que le Syndicat des employés de l'Université Laval et la partie patronale doivent se présenter devant le conciliateur du gouvernement M. Ratel pour faire valoir leur point de vue respectif sur le renouvellement de la convention de ces travailleurs manuels.

L'Université Laval emploie environ 1.500 travailleurs manuels. Les négociations, qui avaient commencé le 13 mai dernier, avaient été rompues le 30 juin par le syndicat qui accusait les négociateurs patronaux de ne pas avoir de mandat pour négocier.

La demande en conciliation avait été placée le 1er juillet, ce qui d'après le code du Travail donne droit à la grève le 1er septembre. Mais le négociateur en chef pour le syndicat M. Yvon Forgeu espère que la commission de conciliation sera assez effective pour ne pas avoir à se servir de ce moyen, bien qu'il soit convaincu que ses syndicats n'hésiteront pas à en user si tous les autres moyens s'avèrent inefficaces.

La difficulté majeure se situe au niveau de la clause salariale.

Le contrat de Transol non renouvelé

QUEBEC — Il est maintenant officiel que le contrat de la compagnie Transol, qui assure le transport du courrier dans la région québécoise, ne sera pas renouvelé à son expiration, le 30 septembre prochain. Les 35 chauffeurs à l'emploi de cette compagnie seront intégrés au personnel du

ministère des Postes qui prendra en charge le service que la compagnie assurait avant cette date.

Le représentant syndical des employés M. Maurice Gaulin a dit que les syndicats semblaient en faveur de cette solution et qu'ils auraient à se prononcer par vote secret au cours de la semaine.

400 employés en forêt refusent les dernières offres

Les 400 employés en forêt de la Cie Donohue, à Clermont, ont rejeté vendredi soir, le 24 juillet, les dernières offres patronales, par un vote de 352 pour cent contre 448 pour cent. Les employés, membres du syndicat national des employés en forêt de Donohue Paper (Fédération des Pâtes et Papiers CSN), ont donné à leur comité mandat de déclarer la grève au moment opportun. A moins que les négociations ne reprennent dans les prochaines 72 heures, la grève pourrait être imminente. Les délais légaux sont en effet expirés le 27 à minuit.

Refus de se soumettre à une injonction

ST-DAVID-DE-FALARDEAU (PC) — Les 235 employés en grève à la scierie de la compagnie Price Ltée, à St-David-de-Falardeau, ont refusé de retourner au travail ce matin et de se soumettre à une injonction émise jeudi dernier par le juge Paul Lesage, de la Cour supérieure du Québec.

En émettant une injonction, à la demande de la Cie Price, le juge avait fait observer que les procédures de la grève n'étaient pas conformes au Code du Travail en ce sens qu'on avait omis l'intervention d'un conciliateur.

Le travail devait reprendre normalement lundi matin, mais les grévistes ont décidé à l'unanimité, de passer outre à l'injonction au cours d'une réunion tenue en fin de semaine, pour prendre connaissance des implications de l'injonction en présence de leur procureur, Me Jean-Yves Tremblay, d'Arvida.

Ce dernier a déclaré lundi matin qu'il appartenait à la partie patronale de faire le prochain pas, mais à son avis, le moyen le plus rapide de régler le différend est encore la reprise des négociations.

NEGOCIER

Pour sa part, le président du Conseil régional des syndicats nationaux, M. Claude Girard, a déclaré que les grévistes ne veulent pas retourner au travail à coups de lois mais qu'ils désirent négocier avec Price.

Les principaux points en litige sont les heures de travail et les vacances.

On attend encore les indemnités

CADILLAC — Les 260 métallos qui ont été mis à pied il y a deux semaines lors de la fermeture précipitée de la mine Cadillac-Molly, dans le Nord-Ouest québécois, n'ont pas encore reçu les indemnités encourues pour les dédommager de cet arrêt de travail.

Le chiffre total de la dette de la compagnie envers ses employés s'établit, d'après le syndicat, à \$60.953,73. Le représentant du syndicat des métallos M. Antonio Bruneau a fait parvenir au ministère du Travail une demande d'intervention afin que ses syndiqués reçoivent "ce qui leur revient de droit".

Samson rencontrera ses partisans samedi prochain

QUEBEC — Le chef provincial du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, rencontrera, lors d'une soirée récréative, ses partisans et les députés créditistes provinciaux et fédéraux. C'est la première fois que M.

Samson rencontrera ses partisans depuis les élections du 29 avril.

Le banquet aura lieu samedi prochain à 18 h, 30 à la salle paroissiale de l'Eglise St-Roch à Québec.

Un programme d'échange entre étudiants de Calgary et Québec pourrait être organisé

— Lamontagne

(EL) — Le maire Gilles Lamontagne veut organiser un programme d'échange entre étudiants des villes de Calgary et de Québec.

"Ceci amènerait une meilleure compréhension entre Canadiens et Québécois", a-t-il déclaré hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Lamontagne demandera la collaboration des gouvernements de la province de Québec et de celle de Calgary.

ABSENCE DE 15 JOURS

Lors de sa tournée dans l'Ouest canadien, M. Lamontagne a visité les centres suivants: Vancouver, Victoria, Calgary, Edmonton, Jasper, Banff et le Lac Louise.

Accompagné de son épouse, le premier citoyen de la cité de Champlain a également participé, de façon officielle, au Stampede de Calgary et aux Klondike Days d'Edmonton.

Le maire est revenue dans la vieille capitale tôt dimanche, après une absence d 15 jours.



● Rares sont les bateaux de plaisance qui se ressemblent. Selon l'originalité ou la fantaisie des propriétaires, ils ont toutes sortes de formes et d'allures. En voici un d'apparence bizarre. Il est amarré depuis dimanche le long d'un ponton de la marina du Club de Yacht de Québec. C'est un SAM-PANG fabriqué quelque part en Asie. L'architecte Jacques Debols, à qui il appartient, trouvait sans doute que la navigation sur le St-Laurent manquait d'exotisme. Construit avec du bois de teck, il est décoré de jolies sculptures et les supports de sa voilure sont en bambou. Reste à savoir comment un tel bateau se comportera sous les rafales du NORD-EST...

A NOS ABONNES ET ANNONCEURS

Prière de noter que nos bureaux fermeront maintenant à 16.30 (4.30 p.m.) tous les jours

L'Action

L'autoroute et son impact touristique



Première d'une
série d'analyses
de
Me Roger Vézina

Importance de l'Interstate

Un récent périple de quelque 3,000 milles à travers une bonne quinzaine d'États limitrophes ou voisins du Québec dans un rayon de 900 milles, m'a permis de constater de visu l'importance fondamentale et stratégique de l'autoroute dans l'économie touristique nord-américaine, voire même de son économie industrielle. Industriels, tenanciers et restaurateurs recherchent de plus en plus la présence ou le voisinage de l'autoroute nationale (Interstate), construite et entretenue à 90 p.c. par le gouvernement de Washington, pour répondre au double vœu du Pentagone et de l'entreprise privée. Au surplus, lorsque l'autoroute est le moins éloignée des centres industriels ou de villégiature, tout le monde se donne la main pour obtenir des autoroutes secondaires, ou d'État, reliées au grand réseau national.

La lutte pour l'autoroute se poursuit partout où des prolongements ou des améliorations sont nécessaires; lutte si acharnée et universelle que le parachèvement du réseau national, d'une longueur totale prévue de 42,500 milles, est devenue une sorte de priorité dont Washington entend bien se libérer avant 1975.

Des travaux sont présentement en cours sur une longueur de 5,000 milles et, dès la fin de 1970, la longueur totale du réseau terminé atteindra 33,000 milles.

Quand la route devient rue

Pour vraiment prendre conscience de l'importance fondamentale de l'autoroute dans le développement économique, industriel et touristique, états-unien, il nous faut de temps en temps alterner, c'est-à-dire quitter l'autoroute pour prendre la route. C'est ce que j'ai fait, notamment dans les régions de Washington, Richmond, Norfolk et Virginia Beach. A vrai dire, à une ou deux exceptions près, l'expérience fut plutôt désagréable et accablante. Dans la plupart des régions traversées ou visitées, la densité de la population est telle, et les agglomérations urbaines de 100,000 habitants et plus se succèdent à une telle cadence, que la route n'est le plus souvent qu'une rue principale encombrée de voitures et de signaux lumineux. Même la Virginie n'est plus la sorte de paradis presqu'exclusivement pastoral et touristique que j'imaginai.

Habités que nous sommes à penser densité en fonction d'un territoire habité par 6,000,000 d'habitants, nous imaginons très mal ce que peut représenter comme densité un territoire aux mêmes dimensions (le Nouveau Québec exclu) que doivent se partager 55,000,000 d'êtres humains.

Face à la densité et l'encombrement de la route transformée en rue, l'autoroute agit comme un aimant, soit pour l'établissement de nouveaux domiciles ou industries, particulièrement sensibles aux problèmes que pose l'augmentation des coûts de transport, soit, tout simplement, pour fuir la densité, le bruit et la pollution, et se diriger vers des lieux où l'air est pur et le soleil non tamisé par la fumée.

Les statistiques officielles de Washington et des États visités, confirment de plus en plus ce phénomène, cette psychologie de l'autoroute que j'ai personnellement vécue et expérimentée par de nombreux dialogues et constatations sur place.

Un réseau de 1 p.c. qui cherche 20 p.c. du trafic global

Devant la popularité sans cesse grandissante de l'autoroute, Washington prévoit déjà que vers 1975, son réseau national (45,000 milles) absorbera à lui seul 20 p.c. du trafic total d'un réseau de voirie global de

N.D.L.R. Nous savons gré à Me Roger Vézina, ex-directeur général de la Chambre de Commerce du district de Québec et membre-fondateur de l'Office du Tourisme et des Congrès du Québec métropolitain, de nous avoir permis de publier en exclusivité cette analyse anatomique de l'autoroute, première d'une série de quatre. Les analyses qui suivront porteront sur les parcs nationaux, les sites historiques, et enfin, les nouvelles tendances de l'équipement et des services touristiques.

l'ordre de 4,000,000 milles. En chiffres relatifs, les constatations qui précèdent peuvent se traduire par vingt adeptes de l'autoroute contre un, de la route. Le décalage devient beaucoup plus spectaculaire et probant lorsqu'il s'agit de touristes. Sur la route, sauf certaines routes exceptionnellement touristiques et panoramiques, telles que le Skyline Drive de la Virginie, les voitures porteuses de plaques d'immatriculation extra-territoriales, c'est-à-dire en provenance d'un autre État, ou partie de pays, que celui où vous circulez, constituent de plus en plus une rarissime exception. Surpris de vous voir, le pompiste à l'air de se demander avec curiosité quelle parenté ou erreur d'itinéraire a bien pu vous diriger vers son village. Cette expérience, je l'ai notamment vécue à Haymarket, à 35 milles de Washington.

Sur l'autoroute, c'est différent. La variété des plaques d'immatriculation s'y succède à une cadence inimaginable et, aux sorties, personne ne pose de questions sur votre provenance ou votre destination parce que tout le monde, y compris le pompiste, le restaurateur ou le tenancier, soit au présumé que vous êtes sur le bon chemin ou tout au plus à la recherche de services tels que le plein d'essence, le repas ou le logis.

... et 90 p.c. du trafic touristique

Au cours de mon périple, j'ai constaté et vécu cent et une fois ce phénomène : dans une proportion de 80 p.c. pour l'Américain devenu touriste, l'autoroute demeure le point de départ et de destination. Là où elle est présente, est présent pour lui le plaisir de voyager, se récréer et se reposer.

Hommage à la 87

Si, aux États-Unis, l'autoroute se prépare à absorber, dès 1975, un cinquième du trafic national global, on peut affirmer qu'elle accapare déjà et incontestablement 90 p.c. du trafic routier, exclusivement touristique. Pour ma part, je demeure convaincu que la présence de ce magnifique trait d'union qu'est devenue la 87 entre Montréal et New York, demeure un des facteurs prépondérants du succès continu de Terre des Hommes. C'est sans doute à la 87, autoroute qui s'est méritée l'enviable qualificatif d'autoroute la plus panoramique des États-Unis d'Amérique en 1968, que Montréal et Terre des Hommes doivent au New York Times la place de choix que ce prestigieux journal leur a réservée dans son Almanach encyclopédique de 1970, où toutes les villes canadiennes sont systématiquement ignorées, sauf Montréal.

Même pour les distances à parcourir, Montréal est la seule ville canadienne à s'être méritée de prendre place dans la famille des villes nord-américaines.

A mon avis, à l'occasion de ses campagnes de publicité, le ministère du Tourisme devrait se prévaloir davantage de l'enviable titre de gloire que vient de se mériter l'autoroute 87 conduisant à Montréal et Québec, via la transcanadienne (20).

Subordonnement à la densité de population de leurs territoires contigus, toutes les autoroutes ne jouissent pas du même achalandage. Toutes, cependant, exercent le même pouvoir d'attraction. Ainsi, les usagers de la 31, qui traversent notamment les États de Virginie, Pennsylvanie et New York, se dirigent instinctivement vers le pont international des Mille Îles et la 401 pour atteindre le Québec, plutôt que d'opter pour la 3, reliant Watertown et Burlington via Saranac Lake et Lake Placid. La 3 est une route très valable, mais c'est une route. Il en résulte que ce n'est pas la 81 qui alimente des régions de villégiature aussi populaires que celles que je viens de mentionner, mais bien la 87 dans une proportion de 90 p.c.

Le potentiel de la 95

De toutes les autoroutes sud-nord conduisant, ou tout au moins susceptibles de conduire le touriste vers le Québec, c'est incontestablement la 95 qui demeure la plus populaire et la plus achalandée. D'une longueur de quelque 2,500 milles, cette autoroute fut une des toutes premières à faire partie du réseau stratégique national états-unien. Partant de l'extrémité sud de la Floride, elle traverse une bonne douzaine d'États et de la côte Atlantique, plus le district de Columbia, peuplés par 60,000,000 d'habitants, pour aboutir à l'extrémité est du Maine (Houlton) et rejoindre ainsi la transcanadienne à Woodstock dans le Nouveau-Brunswick.

Dans les circonstances, on comprendra facilement qu'en dépit de son immense potentiel, ce n'est pas tellement la 95 qui nous alimente en touristes, mais plutôt les 87 et 81 (en passant par la 401) et la transcanadienne (20).

Quant aux adeptes de la 95, ils connaissent beaucoup mieux Champlain par le mont qui porte son nom dans l'Acadia National Park et qui attire 2,400,000 visiteurs par année, que par le monument que les Québécois ont bien voulu lui ériger dans le Québec historique. Que voulez-vous, la 95 qui passe par Bangor, ne se trouve qu'à 45 milles de Bar Harbor et du mont Champlain.

Aussi longtemps que la transcanadienne ne sera pas terminée, et les 10 et 6 améliorées et modernisées, c'est bien en vain que l'on parlera de développement touristique dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie. Pour l'amour du ciel, à quand la fin?

Les Beaucerons, beaucoup plus près d'Augusta que de Rimouski par les liens géographiques et de parenté, ont depuis longtemps compris les implications touristiques et économiques de la 95, puisque c'est par la 95 que les touristes entreront au Nouveau-Brunswick, et que les patates, le bois et autres produits en sortiront. C'est par elle également que seront exportés, non pas nos produits, mais ceux du voisin.

Une 95 qui nous a définitivement tourné le dos à Fairfield, c'est bien malheureux pour le développement touristique et économique de toute notre région administrative. Pour un atout, c'est certainement un gros atout de moins dans notre jeu.

A quand la 95 A?

Pour des raisons stratégiques et économiques, un prolongement vers le nord, une 95A viendra-t-elle un jour rejoindre un boulevard Kennedy amélioré? Souhaitons-le.

Un parc Forillon terminé, un Mont Ste-Anne, mieux aménagé, offriront un jour d'immenses possibilités. Malheureusement, en matière de tourisme, voire même d'économie générale, tout commence par un problème de voirie.

Conclusions

Dites-moi d'où viennent et où mènent les autoroutes et je vous dirai où va la prospérité.

Ici, dans le Québec, même s'il y a progrès, nous sommes en retard. La voirie coûte cher, très cher, mais dans la mesure où elle est bien pensée, elle rapporte souvent au centuple.

Ajoutons qu'en matière de voirie, il importe non seulement d'être progressif, mais également vigilant. Être vigilant, c'est s'occuper non seulement de notre voirie, mais également de celle de nos voisins, influencer leurs décisions si nécessaire, afin de pouvoir en tirer le maximum d'avantages pour le Québec.

Pour conclure, sachons voir dans l'autoroute une des grandes génératrices de développement industriel et de prospérité touristique dans l'économie moderne.

point de vue

La peine de mort pour les enfants

Va-t-on l'appliquer par l'avortement?

Distinguons dès le début entre deux sortes d'avortement. Il y a ce que l'on appelle l'avortement thérapeutique et l'avortement criminel. L'avortement thérapeutique est pratiqué lorsque l'on découvre qu'une patiente enceinte est atteinte par exemple d'un cancer de l'utérus. On enlève donc l'utérus cancéreux, ce qui peut avoir deux effets : 1— effet que l'on veut absolument atteindre, soit l'ablation de l'organe malade (utérus cancéreux); 2— effet, secondaire au premier, mais non désiré, qui est l'expulsion de l'embryon ou du fœtus. L'avortement thérapeutique n'est donc pas un acte médical posé directement contre le fœtus mais contre un organe malade dans lequel vit le fœtus. En expulsant uniquement le fœtus, ceci ne guérirait pas l'utérus cancéreux. Cet avortement est considéré comme étant moralement bon et par le fait même, permis.

L'autre sorte d'avortement est celui qui s'attaque directement au fœtus en vue de l'expulser de son habitat naturel. Cet avortement, dit criminel, est moralement mauvais et par le fait même, défendu. C'est actuellement cette sorte d'avortement que l'on veut légaliser.

Au nom de la liberté individuelle, une partie de notre belle société veut faire légaliser le meurtre en série de milliers d'êtres vivants, innocents, dont la seule faute est d'avoir reçu la vie. Comment va-t-on s'y prendre pour justifier et faire disparaître les mœurs que causent de tels crimes? Va-t-on être assez lâche pour dire qu'un fœtus n'est pas un être vivant, mais un amas de chair non humaine?

Que ce soit un embryon d'un jour ou un fœtus de six mois, c'est un être en puissance et par conséquent vivant. On n'arrivera pas à se faire croire véritablement que ce petit être n'a pas la vie en lui. Un fœtus a déjà en lui, de façon latente il est vrai, toutes les potentialités pour devenir un homme. Cependant, il n'a pas conscience de tout cela. Est-ce une raison pour le tuer si on ne désire pas sa naissance? On n'oserait pas tuer un enfant d'un jour (du moins, je l'espère). Pourtant le bébé d'un jour n'a pas conscience, lui non plus.

Actuellement, certains pays admettent l'avortement jusqu'à six mois et donnent comme raison qu'avant cette période, le fœtus n'est pas viable, c'est-à-dire qu'il ne peut vivre en dehors de l'utérus. Ceci équivaut à soutenir qu'on ne lui enlève pas la vie en l'expulsant parce qu'il ne l'a pas. Dépassé cette période, l'avortement est défendu car le fœtus, devenu viable, peut conserver la vie en dehors de l'utérus de sa mère. Ce qui équi-

vaut à soutenir que le fœtus reçoit la vie seulement à six mois. Ne serait-il pas plus juste de dire que le fœtus de six mois peut conserver sans l'aide de sa mère la vie qu'il a reçue dès sa conception?

Le nouveau-né a besoin, dès sa naissance, pour conserver la vie, d'une personne qui veut le nourrir. Ce serait un meurtre si, par exemple, une mère négligeait son enfant en ne lui apportant aucune nourriture et que celui-ci en mourrait. De même en est-il pour l'embryon d'un jour, le fœtus de trois, quatre et cinq mois. Celui-ci a besoin de sa mère pour conserver la vie.

Une autre raison que l'on donne pour approuver l'avortement est que, s'il était légalisé, ceci éviterait tous les avortements clandestins où meurent la majorité des femmes qui s'y soumettent. Faut-il légaliser le meurtre pour éviter cela? Il ne faut pas oublier que ce que la justice légalise, le peuple considère cela comme étant moralement bon; ce qui n'est pas toujours le cas. Ne serait-il pas préférable de faire la chasse à ceux qui n'ont pas de scrupules pour faire avorter les femmes qui se présentent à eux? Ne serait-il pas préférable d'aider ces femmes en essayant de leur faire accepter l'enfant qu'elles veulent voir disparaître? On s'occupe bien dans certains endroits spécialisés de problèmes de toutes sortes, n'est-ce pas? On fait bien la chasse aux voleurs et aux criminels, n'est-ce pas?

Au nom des droits de l'homme, on a enlevé la peine capitale, car, dit-on, tout être a droit à la vie et personne ne peut s'arroger le pouvoir de la lui enlever, même si le coupable a lui-même tué. Au nom de quoi va-t-on légaliser le meurtre d'êtres innocents qui n'ont pas commis de crime, eux? Il y a tant de façons d'éviter une grossesse de nos jours. Pourquoi ne pas les utiliser?

Je pense, mesdames, qu'il est grand temps de nous réveiller et d'agir. Je suis persuadée que beaucoup d'entre vous pensez comme moi, mais il ne faut pas rester inactives. Il nous faut nous organiser et très vite pour empêcher le gouvernement de légaliser une telle abomination. S'il existe dans Montréal ou ailleurs un mouvement qui proteste contre l'avortement, il faut le faire savoir par une vaste publicité. S'il n'y en a pas, il faut nous unir et cela presse. Les femmes qui sont en faveur de l'avortement n'ont pas peur, elles, de s'affirmer. Pourquoi aurions-nous peur, nous? J'espère également que beaucoup d'hommes joindront nos rangs, car ils sont concernés au même titre que nous.

NICOLE ST-HILAIRE-CHASSON
1360, boul. Marie-Victorin,
Longueuil, P. Qué.

La parole est aux lecteurs

Un très jeune observateur...

M. le Rédacteur,

Je vous envoie la copie d'une composition d'un enfant de huit ans, qui demeure au Manitoaba. Je l'ai trouvée très bien; je crois qu'elle mérite publication comme vous le jugerez à propos.

Emile DROLET.

Ste-Catherine, Portin. P.Q.

— Nos lecteurs se souviendront de l'âge du garçonnet et retiendront surtout sa manière amusante d'exprimer ses observations, transcrites telles qu'elles sur le vif... (NDLR).

LA VACHE

La vache est un animal domestique, entièrement couvert de cuir, dont les pattes descendent jusqu'à terre.

Elle a environ deux cornes et une queue. Sa queue qui pend au bout possède une brosse pour chasser les mouches; autrement elles tomberaient dans le lait. La tête est en avant et elle a des cornes qui poussent de chaque côté laissant de la place pour la gueule.

Les cornes servent à se battre... et la gueule, pour mugir. Quand l'herbe est bonne, elle donne du bon lait, mais s'il tonne il devient sûr.

(Un très jeune observateur de huit ans...)

Présence de

L'OMBUDSMAN

Sous ce titre, nous publions les sommaires des plaintes étudiées l'an dernier par le Protecteur du citoyen, Me Louis Maccoux. Ces textes, extraits du premier rapport annuel du Protecteur du citoyen, feront comprendre par exemple, le rôle que joue ce personnage et le genre de plaintes qu'on peut lui soumettre.

Plaintes relatives au ministère de la Famille et du Bien-Être social

CAS No 61 — Le plaignant se plaint du refus du ministère de le reconnaître éligible à une allocation sociale.

La plainte n'est pas fondée. Les revenus du plaignant sont supérieurs à ses dépenses admissibles suivant les normes des règlements en vigueur.

CAS No 62 — Le plaignant se plaint du refus de la Commission de le reconnaître éligible à une allocation de supplément à la sécurité de la vieillesse.

La plainte n'est pas fondée. Le dossier du plaignant révèle que son épouse possède une créance hypothécaire supérieure à \$4,000, ce qui, aux termes de la réglementation en vigueur, le rend inéligible de l'allocation demandée.

CAS No 63 — Le plaignant se plaint de la suppression, sans modification de sa situation, de l'allocation sociale qu'il touchait.

La plainte exige une nouvelle enquête sur la situation du plaignant. A la suggestion du protecteur, la Commission des allocations sociales a accepté d'y procéder.

CAS No 64 — Le fils du plaignant est invalide. Il a atteint l'âge de 18 ans le 26 novembre 1968 et a, le 16 décembre suivant, demandé qu'on lui paie une allocation d'invalide. L'invaliddité du fils du plaignant fut médicalement reconnue le 24 janvier 1969. La Commission des allocations sociales n'étudia ce dossier qu'au mois de mai 1969 et décida alors d'accorder l'allocation demandée à compter du 1er mai 1969.

Le plaignant soutient que la commission aurait dû accorder la pension, à laquelle avait droit son fils, dès le 26 novembre 1968.

La plainte est partiellement fondée. La commission aurait dû, normalement, statuer sur la demande du fils du plaignant dès que son invalidité avait été médicalement constatée. L'allocation lui aurait alors été accordée depuis le 1er janvier 1969. Le retard apporté par la commission à prendre connaissance de l'affaire n'était aucunement attribuable au fils du plaignant et il serait injuste qu'il en supporte les conséquences.

A la suggestion du protecteur, la commission a décidé de réviser la décision rendue en cette affaire et de verser le paiement de l'allocation à compter du 1er janvier 1969.

A SUIVRE

Au Canada pour le premier semestre

Surplus commercial six fois supérieur à celui de 1969

OTTAWA (P.C.) — Le Canada a connu pendant le premier semestre de cette année un surplus commercial de \$1,246,100,444, soit plus de six fois le surplus enregistré pendant la même période de l'an dernier, rapportait lundi le Bureau fédéral de la Statistique.

Ce surplus provenait d'une augmentation de 16 pour cent dans les exportations, largement dispersées dans tous les pays, tandis que les importations n'ont augmenté que de 1,8 pour cent sur la même période de l'an dernier.

L'essor du commerce d'exportation semble être venu d'un ajustement d'exportations qui avaient été retardées à cause de grèves et d'autres empêchements, l'an dernier. Après une adaptation aux tendances saisonnières normales, les chiffres ne montrent pas un surplus aussi élevé.

Ce surplus de \$1,246,000,000 se compare à un surplus de \$208,900,000 pour le premier semestre de 1969. Cette année, le surplus du premier semestre dépasse celui de toute l'année 1969 et égale celui de 1968.

En juin, les exportations ont totalisé \$1,531,700,000 alors que les importations ont atteint \$1,290,800,000.

En 1969, pour le premier semestre, les exportations atteignaient \$7,277,700,000 et les importations \$7,068,800,000.

Conférence des ministres des Finances à Ottawa en septembre

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, examinera avec ses homologues provinciaux les grandes questions économiques nationales et régionales au cours d'une réunion qui se tiendra à Ottawa pendant deux jours, en septembre, a annoncé hier un porte-parole du ministère des Finances.

La réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances aura lieu les 16 et 17 septembre, avant le départ de M. Benson pour Bruxelles et Copenhague où se dérouleront d'importantes conférences internationales et au cours desquelles on s'attend que la question du taux de change libre du dollar canadien figure au centre des discussions.

Par suite de la tenue de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Benson ne pourra participer à la conférence des ministres des Finances du Commonwealth qui se déroulera au même moment à Chypre.

Le Canada sera néanmoins représenté à la conférence de Chypre, lorsque les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun seront abordées, par M. Herb Gray, ministre sans portefeuille, chargé des affaires financières dans le ministère de M. Benson.

Une source émanant du ministère des Finances a déclaré que la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa permettra de passer en revue la situation économique en général et d'examiner les problèmes économiques régionaux.

Il s'agira de la troisième d'une nouvelle série de conférences fédérales-provinciales trimestrielles des ministres des Finances. La première conférence a eu lieu à Québec, en février, et la seconde à Winnipeg, en juin.

Au cours de la prochaine réunion, les propositions de M. Benson pour la révision du système fiscal seront également abordées par les ministres provinciaux.

On ne s'attend toutefois pas, à ce sujet, que le gouvernement fédéral sera dans la possibilité de donner aux représentants provinciaux une idée plus claire de son projet définitif.

Le gouvernement, en effet, attend les rapports des comités parlementaire et sénatorial des finances avant de prendre des

décisions fermes sur la révision du système fiscal. Ces rapports ne sont pas prêts avant octobre, et une décision finale nécessitera encore plusieurs mois de plus.

Quant à la conférence des ministres des Finances du Commonwealth, elle se déroule ordinairement quelques jours avant la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Cette dernière réunion a lieu, cette année, à Copenhague.

Un haut fonctionnaire a précisé que, bien que M. Benson ne participera pas à la conférence de Chypre, le Canada et le Royaume-Uni auront des entretiens bilatéraux en septembre, au sujet des négociations de la Grande-Bretagne avec le Marché commun. La date de ces entretiens n'a pas encore été fixée.

LA QUESTION DU DOLLAR
M. Benson participera par ailleurs, à Bruxelles, à une réunion des ministres des Finances du Groupe des Dix, c'est-à-dire les 10 pays formant un comité exécutif d'action officielle au sein du Fonds monétaire international. Au début du mois les représentants du Groupe des Dix ont remis à plus tard des discussions en rapport avec un taux d'échange international plus souple, qui constituera le sujet de discussion de la réunion ministérielle.

A la réunion de Copenhague, on s'attend que M. Benson et M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada et représentant permanent du Canada auprès du Fonds monétaire international, subiront les pressions des représentants des autres pays au sujet de la décision, prise le 1er juin dernier, de laisser flotter librement le taux de change du dollar sur les marchés internationaux.

Selon les règles du FMI, tous les pays sont censés maintenir leurs devises à un pour cent en dessous du taux d'échange fixe qui, dans le cas du Canada, était de 92,5 cents, en devises américaines, jusqu'à la fin de mai.

Le Canada a promis de retourner à la longue à la règle du taux de change fixe, mais il n'a pas fixé de limite de temps pour le faire. Il est fort peu probable que le dollar canadien soit réajusté à un taux de change fixe avant la réunion de Copenhague.

Une femme fait une chute fatale de la Tour de la Paix à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Une femme qui serait d'origine indienne ou pakistanaise a fait une chute mortelle lundi, du poste d'observation de la Tour de la Paix au Parlement d'Ottawa.

Les membres du service de sécurité à l'édifice central que surplombe la tour haute de 214 pieds, disent que la victime serait la même personne qui a visité la tour chaque jour depuis environ une semaine.

Elle était vêtue d'un sarl de soie brune. Des agents de la Gendarmerie fédérale sont arrivés quelques instants après la tragédie et ont emporté le corps de la malheureuse.

C'est la deuxième tragédie survenue en cinq mois à la Tour de la Paix. Ronald Heatley, âgé de 21 ans, d'Ottawa, s'est jeté du poste d'observation de la Tour le 1er avril dernier. Une amie qui l'accompagnait avait déclaré qu'il avait pris des stupéfiants.

Il fut la première victime de cette Tour depuis qu'elle fut terminée en 1939 peu avant la visite du roi George VI et de la reine Elizabeth.

Un solide grillage métallique avait été installé au poste

d'observation après le saut mortel du jeune Heatley.

AVANT LE DRAME

M. et Mme Boyd Earl, de Kingston, Pennsylvanie, qui avaient visité la tour lundi après-midi, étaient revenus sur la pelouse de la colline parlementaire quand l'inconnue est tombée.

Ils ont reconnu le corps qui était bien celui de la femme à qui ils avaient parlé au poste d'observation.

M. Earl a déclaré qu'ils avaient parlé de la vue splendide qu'offre ce poste d'observation, et même de la difficulté de sauter pour quiconque le désirerait.

Le couple Earl a déclaré que la femme se tenait debout sur

un petit tabouret et regardait par-dessus le grillage.

Le drame est survenu en fin d'après-midi, alors que les touristes quittaient l'édifice central du Parlement.

M. Richard Pilon, âgé de 40 ans, d'Orléans, Ont., non loin d'Ottawa, attaché au personnel des nettoyeurs, a dit avoir vu une femme installée sur une corniche au-dessus de la grande horloge et la Tour, peu avant sa chute.

Il a précisé qu'il regardait par une fenêtre du sixième étage tout en mangeant son souper, mais qu'effectivement il ne portait pas attention.

Il a ajouté que souvent des parents tiennent leurs enfants sur cette corniche qui entoure le poste d'observation, pour leur permettre de mieux voir.

Enquête sur la mafia en Ontario

TORONTO (P.C.) — Un commissaire chargé de diriger une enquête publique sur les prétendus agissements de la Mafia au sein de la Sûreté provinciale de l'Ontario, sera nommé mardi de même que seront connues les conditions de son mandat, a annoncé lundi le premier ministre John Robarts.

M. Robarts, paraissant en bonne santé à l'issue de sa visite à l'Expo 70 d'Osaka, a dit pendant une conférence de presse que le commissaire décidera des témoins à convoquer, et s'il y a lieu, en tenant compte de la sécurité, de tenir les séances à huis clos.

Le procureur général Arthur Wishart avait annoncé la tenue d'une enquête le mois dernier, après de longues audiences de la part d'une commission de la Législature ontarienne, à la suite des accusations portées par le Dr Morton Shulman, député néo-démocrate de Toronto High Park.

Le Dr Shulman avait soutenu que la Mafia s'était immiscée parmi des officiers supérieurs de la Sûreté provinciale de l'Ontario, par l'entremise d'un millionnaire de Oakville, M. Clinton Duke. Le commissaire de la Sûreté provinciale de l'Ontario, Eric Silk, est en cause dans cette affaire.

Le Dr Shulman prétend que M. Duke était associé avec des éléments connus de la Mafia dans la région de Hamilton, prétention repoussée par M. Duke, qui avait été déporté au Canada des États-Unis il y a 40 ans, après avoir été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour vol à main armée.

Robarts absent

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre ontarien, M. John Robarts, a annoncé lundi qu'il ne pourrait assister à la conférence des premiers ministres canadiens, la semaine prochaine à Winnipeg, à cause d'une opération mineure qu'il devra subir au pied droit.

Le ministre des Affaires municipales, M. Darcy McKeough, représentera la province à la conférence de trois jours qui commencera lundi prochain. Au cours d'une conférence de presse, M. Robarts a déclaré qu'il entrerait à l'hôpital Wellesley mercredi soir et qu'il serait de retour chez lui en fin de semaine.

Danger de contamination

La pêche devrait être interdite sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent

— Richard L. Ottinger

WASHINGTON (P.C.) — C'est en recommandant que le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent soient interdits à la pêche commerciale que le représentant Richard L. Ottinger, de New York, a publié dimanche un rapport de laboratoire démontrant que la contamination du poisson dépasse par plus de 175 pour cent la limite maxima de danger.

M. Ottinger, un démocrate,

a déclaré que la consommation régulière de ce poisson peut causer des dégâts physiques et neurologiques graves et permanents.

Il demande au gouverneur Nelson A. Rockefeller, républicain de l'Etat de New York, de prendre des mesures immédiates dans le but de protéger la santé

publique en interdisant la vente du poisson provenant de ces eaux, d'avertir les pêcheurs sportifs et le public en général du danger qui les menace, et de faire cesser l'épuisement des déchets de mercure dans les cours d'eau de l'Etat de New York.

Le rapport préparé par le Laboratoire de santé de

Farmington, Michigan, démontre une concentration moyenne de 1,2 parties par 1,000,000 de mercure dans les aigles capturés dans le secteur nord-est du lac, à la source du Saint-Laurent. D'autres échantillons de poisson démontrent une concentration moindre, descendant à .41 parties par 1,000,000.

L'Administration américaine des vivres et des médicaments a fixé le maximum du niveau de mercure à .5 parties par 1,000,000, a précisé M. Ottinger, tandis que l'Organisation mondiale de la Santé a fixé sa limite à .05 parties par 1,000,000. M. Ottinger, qui est candidat aux élections sénatoriales américaines l'automne prochain, a déclaré qu'il avait retenu les services d'un laboratoire privé pour analyser les tissus des poissons le 20 juin "parce que l'Etat n'avait pas rendu publics les résultats de ses propres analyses".



● Un nouveau cri d'alarme a été lancé : POLLUTION. Toutes les grandes villes industrialisées du monde sont aux prises avec le grave problème de la pollution de l'eau et de l'air. La photo ci-dessus qui illustre bien le problème de la pollution de l'eau dans une grande ville ne représente pas New York, ni Montréal, mais Sydney en Australie. De semblables photos pourraient toutefois être prises au-dessus de certaines villes du Québec. (Téléphoto UPI)

Démangeaison rectale vite soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection. Dans de nombreux cas, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Vous avez mon nom... vous trouverez bien mon numéro!

Les noms des abonnés du téléphone sont inscrits dans l'annuaire par ordre alphabétique. Rien de plus facile que de trouver le nom et le numéro désirés.

Consultez l'annuaire. C'est rapide!





Bell Canada

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

Woolco

SOLDES

DE FIN-DU-MOIS

TOUS CES ITEMS EN VENTE A NOS 2 MAGASINS (LEVIS-GIFFARD)

2 JOURS SEULEMENT
MERCREDI-JEUDI
29 et 30
JUILLET

VETEMENTS POUR DAMES

BLOUSES EN COTON, pressage permanent, unies ou imprimées, avec manches courtes ou sans manches. Col tailleur. Grs: 32 à 38.
Prix Rég. Woolco: \$1.

COSTUMES DE BAIN, 2 pièces ou bikini, en nylon Dupont extensible, modèles assortis. Grs: 12 à 16 ans.
Prix Rég. Woolco: \$8. **Spécial: 2 POUR \$1**

GAINES-SUPPORT de bas-culotte, bande spéciale aux jambes pour maintenir le bas-culotte. Empêche les bas de s'étirer et de faire des plis. Idéal pour porter comme culotte sport ou sous le maillot de bain. Dans les tons de beige, rose et blanc. Gr: P.M.G.
Prix Rég. Woolco: 1.99 **Spécial: \$1**

NOUVEAUX SOUTIENS-GORGE, normaux ou rembourrés, d'une douceur exquise, les bonnets en fin jersey-nylon et les bretelles réglables et de même tissu, vous assurent un confort incomparable.
Prix Rég. Woolco: \$5 et \$6. **Spécial: \$4**

SOUTIEN-GORGE normal en broadcloth de coton, les goussets sont légèrement brodés et les bretelles réglables. Blanc seulement. Gr: 32 à 38.
Prix Rég. Woolco: 1.74 **Spécial: \$1**

ASSORTIMENT DE BOURSES d'été, de styles et couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 5.84 **Spécial: \$3**

DESHABILLES TRANSPARENTS à manches 3/4 sur une chemise de nuit en jersey de nylon époque garnie de dentelle ou au et au bas. Couleurs: rose, aqua, lilas.
Prix Rég. Woolco: 3.67 **Spécial: \$2**

JOLIS PYJAMAS D'INTERIEUR, 100% nylon, une seule pièce, genre jumpsuit, dans les tons de lime, rose, aqua. Gr: P.M.G.
Prix Rég. Woolco: 6.57 **Spécial: \$4**

JOLIS FOULARDS de pétales, triangulaires, pour la tête. Couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 2 pour \$1. **Spécial: .25**

"T" SHIRT D'ETE, genre camisole, 100% coton, lavable à la machine. Couleurs assorties. Gr: P.M.G.
Prix Rég. Woolco: 2 pour \$5. **Spécial: \$2**

ENSEMBLE DE BLOUSE ET BERMUDA, blouse imprimée, 100% coton fin et le bermuda uni, avec ceinture imprimée dans les tons de bleu, rose, vert. Gr: 10 à 18 ans.
Prix Rég. Woolco: 3.63 **Spécial: \$2**

ROBES pour dames ou adolescentes, tissus et modèles variés. Gr: 10 à 16 ans.
Prix Rég. Woolco: 12.95 **Spécial: \$5**

PANTALON-FUSEAU, coton Tex-Made, dans les tons de vert irlandais, bleu foncé et noir. Gr: 8 à 20 ans.
Prix Rég. Woolco: 2.86 **Spécial: \$2**

VETEMENTS pour FILLETES

COSTUME DE BAIN pour adolescentes, 2 pièces, 100% nylon extensible, petites brassières croisées avec deux boutons recouverts de même tissu mais de couleur contrastante. Gr: 8 à 14 ans.
Prix Rég. Woolco: 3.84 **Spécial: 2.50**

CHOIX DE PANTALONS-FUSEAU, dans les styles et matériaux assortis. Couleurs d'été. Gr: 7 à 14 ans.
Prix Rég. Woolco: \$5. **Spécial: 3.50**

ROBES, 100% Polyester, se lave à la main ou à la machine. Couleurs: orange, or, jaune, bleu, vert. Gr: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: 4.48 **Spécial: \$3**

COSTUMES DE BAIN de tricot, garanties extensibles en tous sens. 100% nylon. Couleurs: marine, aqua, rouge. Gr: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: 1.93 **Spécial: \$1**

ROBES D'ETE en toile, sans manches ou à manches courtes. Couleurs imprimées avec collier blanc. Gr: 7 à 14 ans.
Prix Rég. Woolco: \$3. **Spécial: \$2**

JUMPSUIT en coton, coupe dernière mode. Couleurs: brun, vert, avec collier blanc. Gr: 7 à 14 ans.
Prix Rég. Woolco: 7.87 **Spécial: \$5**

JUMPSUIT extensible, avec fermeture éclair à l'avant. Couleurs: rouille, brun, marine. Gr: 7 à 14 ans.
Prix Rég. Woolco: 13.95 **Spécial: \$8**

SHORTS en tricot, lavables à la machine. Couleurs: aqua, jaune, blanc, vert, rouge. Gr: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: 1.58 **Spécial: \$1**

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

BLOUSE en coton lavable, de couleurs imprimées. Grs: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: 2.82 **Spécial: \$1**

CULOTTES COURTES à pressage permanent. Couleurs: beige, vert, or, noir. Gr: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: 1.76 **Spécial: .25**

COSTUME DE BAIN, assortiment de couleurs et styles. Grs: 4 à 6X.
Prix Rég. Woolco: \$1 **Spécial: .50**

BAS EN RATINE, pour garçons, lavables à la machine. Grs: 8 à 10 1/2. Couleurs: beige, brun, rouille. **Spécial: 3 POUR \$1**

BAS DE RATINE, pour hommes. Lavables à la machine. Pointures: 10 à 13. Couleurs: beige, brun, rouille. **Spécial: 3 POUR \$1**

CHEMISES DE TRICOT pour hommes, à manches courtes, écoulement sur styles tels que 100% laine, banlon, vilana et nylon. Couleurs et grandeurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 14.95 **Spécial: 4.99**

Écoulement! CHEMISES TRANSPARENTES pour hommes, styles tels que: à pois, fleuris ou unis. Grandeurs assorties.
Prix Rég. Woolco: Jusqu'à 12.95 **Spécial: 3.99**

PANTALONS SPORT pour hommes, couleurs estivales à pli permanent, deux poches avant et deux poches arrière, légers et confortables.
Prix Rég. Woolco: 4.88 **Spécial: 3.99**

CHAPEAUX DE PAILLE pour hommes, dans tous les styles et couleurs. Grs: P.M.G.TG.
Prix Rég. Woolco: 3.87 et 7.95 **Spécial: 1.99 et 3.95**

CHANDAILS en coton ouaté à manches courtes, le nouveau style de "Tye & Dye" multicolore.
Prix Rég. Woolco: 2.98 **Spécial: 1.69**

PANTALONS SPORT pour garçons, couleurs telles que: rouille, or, bronze, bleu, vert. Grs: 8 à 16 ans.
ÉCOULEMENT!
Prix Rég. Woolco: 5.95 **Spécial: 3.59 ou 2 POUR \$7**

CHEMISES SPORT à 2 tons appelées Jac Shirt à pli permanent et à manches courtes. Grs: 8 à 16 ans.
Prix Rég. Woolco: 3.98 **Spécial: 2.57 ou 2 POUR \$5**

MAGASINEZ A NOS SPECIAUX A GOGO DANS NOTRE ALLEE PRINCIPALE CENTRE DES SOLDES

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

ENSEMBLE DE VESTES & PANTALONS pour garçons, à rayures ou à motifs, avec pantalons larges. Grs: 8 à 18 ans.
Prix Rég. Woolco: 9.95 **Spécial: 4.99**

CHEMISES SPORT à manches courtes pour hommes, ouvertes sur le devant. Dans des couleurs multiples avec poche sur le devant. Gr: P.M.G.
Prix Rég. Woolco: 6.97 **Spécial: 3.97**

CHANDAILS DE TRICOT pour hommes, manches courtes. Écoulement sur tous les styles de coton à col régulier, simili roulé ou en "V". Grs: P.M.G.
Prix Rég. Woolco: 1.97 **Spécial: .99**

VETEMENTS POUR BEBES

COSTUME DE BAIN en ratine de nylon extensible, d. couleurs: vert, rouge. Grs: 2 - 3 - 3X.
Prix Rég. Woolco: 1.87 **Spécial: \$1**

JUMPSUIT pour bébés, jamais de repassage, motifs imprimés sur fond: rouge, bleu, gris. Grs: 2 - 3 - 3X.
Prix Rég. Woolco: 3.17 **Spécial: \$2**

ARTICLES MENAGERS

MOPPE en éponge, couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 1.37 **Spécial: .77**

SAC A DECHETS, 20-30 gallons, 24 sacs par paquet.
Prix Rég. Woolco: 2.57 **Spécial: .99**

PAQUET D'EPONGES, 16 par paquet, couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: .96 **Spécial: 2 POUR .99**

NETTOYEUR pour les vitres, amoniac, bouteille de 20 oz.
Prix Rég. Woolco: .67 **Spécial: .35**

CORNING WARE, mode P888, trois plats avec couvercles.
Prix Rég. Woolco: 8.88 **Spécial: \$4**

ENSEMBLE DE MELMAC DUTCH QUAY, 6 couverts.
Prix Rég. Woolco: 10.99 et 16.57 **Spécial: 7.97 et 12.52**

ENSEMBLE DE VERRES, 6 pièces, couleurs: avocado, or.
Prix Rég. Woolco: 1.37 **Spécial: 2 POUR 1.39**

BALAI pour shampooing, Galaxie.
Prix Rég. Woolco: 13.99 **Spécial: 7.99**

MIROIR avec images de différents modèles, 24 x 36".
Prix Rég. Woolco: 12.97 **Spécial: 6.49**

48 x 24".
Prix Rég. Woolco: 15.97 **Spécial: 7.49**

ASSIETTES DE CARTON "Reeds". Paquet de 75 assiettes.
Prix Rég. Woolco: .99 **Spécial: 2 POUR 1.56**

GRILLE A PAIN automatique Proctor Silex. 2 compartiments.
Prix Rég. Woolco: 9.49 **Spécial: 8.88**

VENTILATEUR ajustable à la largeur d'une fenêtre, garantie d'un an, chasse les odeurs et la fumée.
Prix Rég. Woolco: 12.88 **Spécial: 8.88**

VENTILATEUR, 20 x 20", pales de 18 pouces. Couleurs: avocado, blanc.
Prix Rég. Woolco: 19.88 **Spécial: 16.88**

SANTE BEAUTE

HUILE POUR BEBE, Johnson's. Douce et pure, elle aide à garder la peau de bébé douce, souple et exempte d'éruptions. Format de 10 oz.
Prix Rég. Woolco: .99 **Spécial: .89**

ARRID EXTRA SEC, désodorisant sans pareil, vous obtenez 12 onces pour le prix de 9 onces. Format: 9 onces + bonus de 3 onces.
Prix Rég. Woolco: 1.47 **Spécial: 1.29**

BROSSES A CHEVEUX, assorties, format de bourses. Crins de métal ou de nylon.
Prix Rég. Woolco: 1.98 **Spécial: 1.39**

PANSEMENT ADHESIF Curad. 60 pansements assortis, sans douleur.
Prix Rég. Woolco: .67 **Spécial: 2 POUR .93**

POUDRE DE TALC Lotus de Yardley. Voudre idéale pour après le bain, claquage du maquillage.
Prix Rég. Woolco: 1.50 **Spécial: .79**

SHAMPOOING Richard Hudnut. Shampooing et crème de qualité, pour toutes les sortes de cheveux. Format de 12 onces.
ÉCOULEMENT: .79

FIXATIF de Revlon "Satin Set", nouvelle formule protéinée avec consistance accrue. Format de 8 onces.
Prix Rég. Woolco: .98 **Spécial: .59**

CHASSE-INSECTES Prodon, tue toutes les sortes de moustiques. Idéal pour la maison et le jardin. Format de 10 onces.
Prix Rég. Woolco: .83 **Spécial: .57**

SOLARCAINE en aérosol, antiseptique anesthésique contre les coups de soleil, brûlures et coupures superficielles, etc. Format de 4 onces.
Prix Rég. Woolco: 1.76 **Spécial: 1.37**

TROUSSE DE CAMPEUR Curry. Ensemble complet pour les premiers soins du campeur.
Prix Rég. Woolco: 1.77 **Spécial: 1.37**

WOOLCO, DÉPARTEMENT DES PRODUITS "SANTÉ-BEAUTE", OPÈRE PAR "JACK AUSTIN DRUGS LIMITED", une division de Dominion Citrus compagnie limitée.

JOUETS

BATEAU DE CARGAISON qui flotte sur l'eau et roule sur la terre.
Prix Rég. Woolco: 2.26 **Spécial: 1.99**

BATEAU A VOILE qui flotte, avec quille en dessous.
Prix Rég. Woolco: 2.46 **Spécial: 1.99**

SNOOPY, chien de peluche.
Prix Rég. Woolco: 2.46 **Spécial: 2 POUR 1.99**

GLISSADE pour enfants, marque Tonko, 8 pi.
Prix Rég. Woolco: 21.76 **Spécial: 14.99**

JOUETS

CLOCHE A INSECTES pour enfants. Construction solide, plastique robuste.
Prix Rég. Woolco: .96 **Spécial: 2 POUR .99**

SOCKO, le clown. Vous le frappez sur le nez, il crie et rebondit de nouveau.
Prix Rég. Woolco: .88 **Spécial: 2 POUR .99**

PISCINE en polythène flexible et robuste, pour les jours de chaleur.
Prix Rég. Woolco: 8.49 **Spécial: 4.99**

GLISSADE pour enfants, marque Tonko, 6 pi. Construction robuste.
Prix Rég. Woolco: 14.86 **Spécial: 9.99**

CAMION RIDE-EM, avec outils en plastique.
Prix Rég. Woolco: 8.96 **Spécial: 6.96**

TRACTEUR en polythène, peut servir à l'intérieur comme à l'extérieur.
Prix Rég. Woolco: 7.86 **Spécial: 5.86**

HELIOPTE en polythène, pour enfants. Ils s'assoient dessus et se poussent avec leurs pieds.
Prix Rég. Woolco: 4.46 **Spécial: 3.33**

LIVRE A COLORIER Jumbo de 368 pages. Idéal pour les jours de pluie.
Prix Rég. Woolco: .88 **Spécial: 2 POUR 1.56**

APPAREIL DE GYMNASTIQUE en polythène, en forme de roue qui s'accroche à un arbre pour se balancer.
Prix Rég. Woolco: 1.76 **Spécial: 1.33**

APOLLO 7, jeux d'intérieur 30" de haut.
Prix Rég. Woolco: 8.97 **Spécial: \$5**

GANT DE BASEBALL, très belle qualité.
Prix Rég. Woolco: 14.97 **Spécial: 11.97**

TAPIS ET DRAPERIES

COUVRE-LIT en plastique, idéal pour le chalet, pour lit double. Couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 1.88 **Spécial: .77**

COUVREURE de flanellette Chinook, avec rayures.
Prix Rég. Woolco: 4.22 paire. **Spécial: \$3 paire**

COUVREURE de marque Woolco. Gr: 70 x 90". Couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 3.76 **Spécial: 2.99**

MOUSSE DE CHAISE, motifs et couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 5.49 **Spécial: 4.49**

TAPIS OZITE VALAIRE, endos en caoutchouc. Gr: 9 x 12, couleurs vert, or, brun, etc.
Prix Rég. Woolco: 58.68 **Spécial: 39.96**

TAPIS DE PASSAGE, en vinyle, 27 pouces de large, choix de trois teintes.
Prix Rég. Woolco: 2.96 **Spécial: 2.26**

TAPIS NAVARO. Couleurs assorties, 6' x 9'.
Prix Rég. Woolco: 29.96 **Spécial: 23.96**

TAPIS DECORATIF luxueux, rond. Acrylique et arlon, 43" de diamètre. Couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 26.99 **Spécial: \$15**

COUVREURE avec motifs indiens pour camping. Gr: 60 x 72".
Prix Rég. Woolco: 3.99 **Spécial: 2.99**

PATIO ET PLEIN AIR

TONDEUSE A GAZON, 19 pouces.
Prix Rég. Woolco: 59.97 **Spécial: 49.97**

CABINE A JARDIN, idéal pour ranger les outils d'été.
Prix Rég. Woolco: 69.95 **Spécial: 59.95**

POELE BAR-B-Q. Rectangulaire.
Prix Rég. Woolco: 19.99 **Spécial: \$14**

POELE BAR-B-Q, portatif avec grille ajustable, couleur avocado.
Prix Rég. Woolco: 3.47 **Spécial: 2.22**

POELE BAR-B-Q.
Prix Rég. Woolco: 14.79 **Spécial: 9.77**

CHAISES CHROMEES, couleurs assorties, idéales pour le chalet.
Prix Rég. Woolco: 3.99 **Spécial: 2.99**

CHANDELLES dans le verre, idéal pour le camping ou le patio.
Prix Rég. Woolco: 1.49 **Spécial: 2 POUR 1.29**

BAR-B-Q. SORB, protecteur pour le B.B.Q.
Prix Rég. Woolco: .87 **Spécial: .25**

TABLE DE PATIO ronde, couleurs assorties.
Prix Rég. Woolco: 2.27 **Spécial: 1.47**

ASSORTIMENT D'OUTILS pour le jardin.
Prix Rég. Woolco: 2.47 **Spécial: 1.68**

CAMERA

ALBUM DE PHOTOS pour garder de bons souvenirs.
Prix Rég. Woolco: 3.97 **Spécial: 2.97**

HANIMEX 1200 A.F., projecteur 35MM à diapositives. Mise au point automatique.
Prix Rég. Woolco: 119.95 **Spécial: 88.88**

LLOYDS 9M20W, radio AM/FM Stereo. Lecteur 8 pistes, ensemble complet.
Prix Rég. Woolco: 249.95 **Spécial: 199.95**

COSINA 35MM S.L.R., lentille F1.8. Enui, pose-mètre automatique.
Prix Rég. Woolco: 159.95 **Spécial: 129.95**

MINOLTA 35MM Electro shot.
Prix Rég. Woolco: 79.95 **Spécial: 59.88**

MEUBLES

TABOURETS sur pattes, pour détente et confort.
Prix Rég. Woolco: 6.44 **Spécial: 5.50**

SET DE CUISINE pour enfants, table finie arborée, 2 chaises, robustes, recouvertes de vinyle lavable.
Prix Rég. Woolco: 17.77 **Spécial: 12.95**

SPORTS

SAC DE GOLF pour dames.
Prix Rég. Woolco: 12.97 **Spécial: 8.88**

MOTEUR ELECTRIQUE pouvant se connecter sur batterie d'automobile. 12 volts.
Prix Rég. Woolco: 64.97 **Spécial: 54.97**

PARAPLUIE pour le golf, flexible avec étoux.
Prix Rég. Woolco: 5.97 **Spécial: 4.97**

CHAUSSURE

SANDALES avec courroie pour hommes, semelle de caoutchouc-mousse, bout fermé. Pointures assorties et limitées.
Prix Rég. Woolco: 5.97 **Spécial: 4.77**

SANDALES avec courroie pour dames, talon plat, similicuir, pointures assorties et limitées.
Prix Rég. Woolco: 3.44 **Spécial: 2.22**

SANDALES à double courroie pour dames, cuir beige, pointures assorties et limitées.
Prix Rég. Woolco: 4.97 **Spécial: 3.33**

SANDALES à courroie croisée pour hommes, semelles en caoutchouc-mousse. Pointures assorties et limitées.
Prix Rég. Woolco: 3.97 **Spécial: 2.88**

CENTRE DE L'AUTO

CIRE LIQUIDE "Master" à l'épreuve des détergents. Format de 16 onces.
Prix Rég. Woolco: 1.97 **Spécial: 1.59**

CIRE EN PATE "Excalibur", contenant de 1 lb et 2 onces.
Prix Rég. Woolco: \$5 **Spécial: 3.99**

CIRE NETTOYANTE pour "Mag Wheel" et jante chromée. 16 onces.
Prix Rég. Woolco: 1.78 **Spécial: 1.37**

RADIO ARTISAN AM, adaptation universelle en-dessous du tableau de bord.
Prix Rég. Woolco: 39.94 **Spécial: 30.99**

PEINTURE

EPARGNEZ \$4 sur gallon de peinture Latex et semi-lustre intérieure. Latex intérieur.
Prix Rég. Woolco: 8.79 gal. **Spécial: 4.79 gal.**

Semi-lustre.
Prix Rég. Woolco: 9.47 gal. **Spécial: 5.47 gal.**

EPARGNEZ sur le vinyle adhésif Mactac, incluant imitation de bois. Paquets de 2 verges x 18".
Prix Rég. Woolco: 1.14 **Spécial: .99**

EPARGNEZ sur la tapisserie de vinyle encalee pour cuisine, passage etc. incluant imitation de bois.
Prix Rég. Woolco: 2.99 à 3.29 r.d. **Spécial: 2.49**

DIVERS

PLAT A FRUITS sur pied, couleurs avocado ou or.
Prix Rég. Woolco: 1.96 **Spécial: .99**

COLLECTION "Fleuve Noir", livres d'aventure pour adultes.
Prix Rég. Woolco: .75 **Spécial: 3 POUR .99**

SACS DE PLAGE, apparence décorative avec grandeur commode.
Prix Rég. Woolco: 6.86 **Spécial: 5.99**

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

En marge du manque de travail chez les enseignants

Une rencontre est prévue au ministère de l'Éducation avec le groupe de Montréal

Par URIEL POITRAS

QUÉBEC — Selon une source autorisée du ministère de l'Éducation, M. Guy St-Pierre doit rencontrer la semaine prochaine les représentants des enseignants de la région de Montréal afin de proposer des solutions au problème de quelque 1.000 enseignants qui ne pourraient se trouver d'emploi en septembre prochain.

Il est possible, selon cette même source, que le ministre de l'Éducation propose différents programmes de recyclage qui pourraient être inclus dans la prochaine convention collective des enseignants.

Le rapport de la Commission Huot créé par M. St-Pierre pour étudier ce problème préconise en effet différentes solutions, dont celle du recyclage, pour minimiser les dégâts. Le rapport doit être rendu public cette semaine.

D'autre part, une étude faite en mai 1969 par la direction générale de la planification du ministère de l'Éducation, révèle que le nombre de professeurs requis décroît graduellement de 1972 à 1981 à la fin de cette période, 76.000 enseignants seront requis, soit 3.600 de moins qu'en 1972.

M. Michel Amyot, qui a préparé cette étude note en conclusion: "À compter de 1972, les rapports élèves/maitre demeurent constants, les besoins en nouveaux maitres dépendent uniquement des départs de maitres. S'il n'y avait aucun départ, situation tout à fait théorique, nous nous retrouverions avec un surplus annuel croissant d'enseignants. Par la suite de la baisse constante du nombre requis d'enseignants, les besoins en nouveaux maitres seraient moindres que le total des départs, en d'autres mots tous les départs ne devraient pas nécessairement être comblés pour satisfaire aux besoins en maitres".

UNE AUTRE SOLUTION

Par ailleurs, il semble bien que les inscriptions des étudiants aux cours de formation des maitres se fassent en nombre encore plus grand qu'avant, et il faut dès lors prévoir que la seule panacée du recyclage ne sera pas suffisante.

Une autre solution qui pourrait être envisagée et qui contenterait probablement beaucoup de monde serait d'abaisser le rapport maitres/élèves.

M. Amyot pose en effet comme autre conclusion de son étude que dans l'hypothèse où l'on abaisse ces rapports de un, la diminution au seul niveau élémentaire aurait de meilleurs effets, si elle se plaçait en 1973; la baisse des effectifs serait alors beaucoup moins brusque à ce niveau. Au niveau secondaire, pour avoir le même effet, cette diminution du rapport devrait se placer selon l'auteur vers 1976-79. Par contre, si les rapports sont diminués de deux, alors ils augmentent considérablement le nombre d'enseignants requis, quelle que soit l'année de leur entrée en vigueur.

Présentement, selon la convention collective provinciale des enseignants, ces rapports sont de 1/40 à la maternelle, 1/27 à l'élémentaire, 1/17 au secondaire. C'était sur ce point que la négociation provinciale avait accroché le plus longtemps, les enseignants demandant que ces rapports soient moindres.

Le festival "Pop" de Ste-Croix est autorisé

QUÉBEC (PC) — Les organisateurs du festival "pop" de Ste-Croix de Lotbinière ont rempli toutes les exigences des autorités provinciales en vue de tenir leur festival, a fait savoir lundi dans une conversation, M. William Tetley, ministre du Revenu.

Au cours d'une conversation téléphonique M. Tetley a déclaré que les organisateurs du festival de Ste-Croix avaient obtenu le feu vert des ministères concernés, Agriculture, Santé, Justice et Revenu et que l'émission du permis allait suivre incessamment.

Le festival "pop" de Ste-Croix de Lotbinière, à quelque 25 milles au sud-est de Québec, doit être tenu les 7, 8 et 9 août, durant le week-end qui suivra le festival de Manseau.

"Comme dans le cas de Manseau, nous accordons le permis pour le festival de Ste-Croix moyennant le paiement de \$1.800, c'est-à-dire prévoyant une assistance de 20.000 personnes," a dit M. Tetley.

Le prix du permis est fondé sur le calcul de 3 cents par jour par personne, a précisé le ministre.

Naufrage sur l'Atlantique: 3 pêcheurs passent 7 jours dans un frêle esquif

SEPT-ÎLES (PC) — "Les gens sont bien gentils ici mais ce sera agréable d'être de retour au foyer" a déclaré lundi, quelques minutes avant de quitter l'hôpital de Sept-Îles le capitaine Tom Ellis, l'un des trois pêcheurs américains dont le chalutier a sombré dans l'Atlantique le 16 juillet dernier.

Le capitaine Ellis, 29 ans, et ses deux compagnons, Joe Potte et Joe Davidoff, d'Atlantic City, ont passé sept jours sur l'Atlantique, dans un petit radeau pneumatique avant d'être recueillis par le cargo suédois "Sonette" qui les a débarqués à Sept-Îles, samedi soir.

Les trois rescapés ont pu quitter lundi, à midi, l'hôpital.

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
580 est, Grande-Allée 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT

DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Buite 360, Édifice Grande-Allée,
580 est, Grande-Allée, Québec
Strictelement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

SPECIALISTE DE LA VUE

Dr Laurent Massicotte

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

La carte d'assurance-maladie parviendra bientôt aux bénéficiaires du Québec

QUÉBEC — La Régie de l'assurance-maladie commence aujourd'hui l'expédition des cartes d'assurance-maladie aux résidents du Québec dont la demande d'inscription au régime québécois a été complétée correctement.

La Régie expédie les cartes par la poste à raison de plus de 150.000 par jour. L'ordre d'expédition des cartes n'étant pas nécessairement celui dans lequel les demandes d'inscription sont parvenues à la Régie, celle-ci précise qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter si sa carte met un certain temps à arriver — tous ceux qui ont fait une demande d'inscription recevront une carte d'assurance-maladie.

Les personnes qui ne se sont pas encore inscrites à la Régie devront le faire incessamment. À leur intention, la Régie continue de publier dans les journaux des coupons de pré-enregistrement qu'elles n'ont qu'à compléter et retourner à l'adresse indiquée, première étape de l'inscription.

Il est bien important de répondre avec précision aux questions contenues dans les documents de demande d'inscription, pour éviter les délais que nécessite toute vérification personnelle pour renseignements

erronnés ou tout simplement illisibles. À ce jour, les demandes d'inscription de 4.500.000 bénéficiaires sont parvenues à la Régie, et celle-ci s'est vue dans l'obligation de demander à près d'un million d'entre eux d'apporter des précisions aux renseignements fournis.

En même temps qu'elle expédie les cartes d'assurance-maladie, la Régie continue de faire parvenir des coupons d'inscription spéciaux aux institutions de santé et de bien-être, afin que les responsables de ces établissements puissent inscrire les bénéficiaires confiés à leurs soins et qui seraient par incapacité mentale ou physique, dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes.

La Régie conseille aux bénéficiaires de porter leur carte continuellement sur eux, des qu'ils l'auront reçue, et de se renseigner sur son utilisation, de façon à savoir l'utiliser adéquatement lorsque le régime d'assurance-maladie entrera en vigueur. La Régie publiera sous peu une brochure explicative de toutes les modalités du régime québécois d'assurance-maladie. Tous les résidents du Québec recevront cette brochure qu'ils sont invités à consulter... et à conserver.



Le premier ministre Robert Bourassa examine, en compagnie du ministre de la Santé, monsieur Claude Castonguay, la carte que la Régie de l'assurance-maladie vient de lui remettre. Faite de matière plastique, la carte d'assurance-maladie que recevront tous les résidents du Québec est très résistante et son format pratique permet de la porter continuellement sur soi, une habitude que devront prendre tous les bénéficiaires du régime québécois d'assurance-maladie... y compris le premier ministre Bourassa... dès que le gouvernement annoncera l'entrée en vigueur du régime.

Biard tient Choquette responsable de tout ce qui pourrait survenir à Percé

PERCÉ (P.C.) — Le maire de Percé, M. Abner Biard, a démenti, dimanche, au cours d'une interview téléphonique, la nouvelle publiée dans un quotidien montréalais selon laquelle la Sûreté du Québec craindrait des incidents à la suite de la vente d'armes dans la région de Percé.

En évoquant la possibilité que certains habitants de Percé recourent aux armes pour expulser les jeunes de la Maison du pêcheur, le quotidien montréalais en question faisait état de bruits selon lesquels de nombreux citoyens de la ville avaient acheté des fusils de chasse dans les localités voisines.

Les commerçants d'armes auraient été surpris du nombre inusité de fusils — une vingtaine — vendus en cette saison.

Le maire de Percé a dit qu'il s'agit là d'une histoire inventée de toute pièce par un journaliste qu'il avait refusé de recevoir.

M. Biard a cependant admis que la Sûreté du Québec s'était intéressée aux armes de chasse appartenant aux résidents de Percé, effectuant même une visite chez lui pour connaître le nombre et le type d'armes qu'il possédait.

Selon lui, il est normal que les gens de Percé achètent des armes à feu ou qu'ils en gardent à la maison, puisque tous sont chasseurs.

On s'inquiète des avantages fiscaux accordés aux Caisses populaires

MONTREAL (PC) — Même si les dispositions du Livre Blanc du gouvernement fédéral sur la fiscalité étaient adoptées, ceci laisserait encore les coopératives avec un avantage de 50 pour cent sur leurs concurrents commerciaux.

Voilà ce qu'affirme un organisme, "The Equitable Tax Foundation", dans un mémoire présenté, lundi, devant le comité permanent des Communes sur les finances et les affaires économiques.

La présentation s'est faite à la Place Victoria, lors d'une séance à l'extérieur d'Ottawa de l'un des deux sous-comités du comité des finances.

La Equitable Tax, dont le siège social est à Montreal, était représentée par M. Cecil Lamont de Winnipeg, son président, et Me Hazen Hansard, avocat montréalais.

Elle veut, affirme-t-elle, que tous le monde supporte sa "Juste part" du fardeau fiscal et s'en prend particulièrement aux Caisses populaires.

L'organisme dit s'inquiéter des avantages fiscaux que reçoivent ces dernières, de même que les Credit Unions et les autres coopératives.

RIGUEUR NÉCESSAIRE

Selon le mémoire, qui se réclame de l'approbation de plusieurs associations d'hommes d'affaires et de marchands, canadiens et provinciaux, le gouvernement devrait non seulement mettre à exécution les projets de son Livre Blanc à l'égard des coopératives, mais se montrer encore plus rigoureux envers elles.

Vis-à-vis des Caisses populaires et des syndicats de crédit on demande notamment "que... des termes précis et non équivoques soient employés pour définir ce qu'ils sont en droit de déduire de revenu imposable en comparaison des ristournes".

Le Livre Blanc se propose de mettre fin à l'exemption fiscale de trois ans en faveur des nouvelles coopératives.

Les Caisses populaires, dans une comparaison devant le même comité des Finances, il y a quelques mois, avaient proposé d'offrir de payer un impôt en nom collectif sur leurs réserves, en contestant les autres dispositions du Livre Blanc fédéral.

Des exemplaires du mémoire avaient également été remis aux journalistes d'Ottawa.

Un comité pour étudier le problème de la taxe de vente sur l'évaporation de l'essence

ST-RAYMOND (PC) — Le ministre du Revenu du Québec, M. William Tetley, a déclaré qu'un comité gouvernemental de 10 membres allait commencer à siéger lundi pour étudier les implications et le système possible de remboursement de la taxe de vente sur l'évaporation de la gasoline.

M. Tetley, qui s'adressait aux dirigeants de l'Association des services de l'automobile ASA du Québec, réunis dimanche, à Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, a précisé que M. Bernard Castonguay, de Montréal, avait été nommé à la présidence de ce comité. Le comité de 10 membres visitera les autres provinces du Canada où un procédé de remise existe, afin de trouver la solution au problème qui existe au Québec sur le sujet.

La décision du gouvernement de créer ce comité fait suite aux démarches de l'ASA pour obtenir une ristourne sur la quantité d'essence qui se perd par suite d'évaporation.

PRESSIONS

L'annonce de la décision gouvernementale a été faite à la suite d'une rencontre entre les responsables du ministère du Revenu et les dirigeants de l'ASA.

On sait que lors d'une réunion de l'ASA, mercredi dernier, les membres avaient projeté une marche sur le parlement si le gouvernement ne donnait pas suite à ses demandes.

Le ministre du Revenu a exigé que cette étude en soit une prioritaire à son ministère. C'est la raison pour laquelle le comité devait commencer à siéger immédiatement.

On prévoit que le rapport sera soumis d'ici quelques mois. Les recommandations du comité seront exécutées de la part du gouvernement, a souligné M. Augustin Dery, vice-président provincial de l'ASA en manifestant sa satisfaction.

Saisie de documents dans les locaux du festival de Manseau

MONTREAL (PC) — Des organisateurs du festival "pop" de Manseau, qui doit se dérouler entre le 31 juillet et le 2 août, ont reçu en fin de semaine la visite d'agents des Sûretés municipale et provinciale.

Les agents de l'escouade de la moralité ont saisi des documents de la compagnie Les Productions Illimitées, propriété d'une famille dont la plupart des membres sont à l'emploi du festival de Manseau. La police a refusé de préciser la nature de ces documents.

Judi, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, avait annoncé que son gouvernement avait autorisé la tenue de ce festival et avait émis un permis à cette fin aux organisateurs.

Les installations et les services mis en place à Manseau, à une cinquantaine de milles au sud-ouest de Québec, en vue de ce spectacle continué de trois jours, répondent aux normes établies par le gouvernement, a affirmé M. Choquette.

Au cours d'une émission radiodiffusée en fin de semaine, le ministre a souligné qu'il se verrait contre tous ceux qui tenteraient de vendre des drogues.

C'est M. Bernard Tremblay, un jeune travailleur, qui a expliqué en fin de semaine au cours d'une conférence de presse donnée à Chicoutimi les buts poursuivis par le COQ, organisation mise sur pied récemment par les adeptes de la Maison du Pêcheur libre, à Percé, ceux du Centre d'Accueil de Longueuil, un groupement de jeunes à Québec, et diverses autres cellules.

Nouveau système pour obtenir des détails sur les autos du Québec

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé lundi la mise sur pied d'un nouveau système d'ordinateurs qui permettra à la Sûreté provinciale d'obtenir des renseignements détaillés sur toutes les automobiles qu'elle cherche à identifier.

M. Choquette a expliqué au cours d'une conférence de presse qu'il s'agit de brancher les ordinateurs de la SQ aux appareils du Bureau québécois des véhicules automobiles qui sont complétés les renseignements sur toutes les automobiles immatriculées au Québec.

Ce système sera mis en place d'ici quelques mois, a affirmé M. Choquette, et permettra aux agents de la SQ d'obtenir en moins de deux minutes tous les renseignements qu'il désirent à propos d'une voiture suspecte.

LA COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIERE-ETCHEMIN

REQUIERT LES SERVICES D'UN

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

pour le 2e cycle du cours élémentaire

— EXIGENCE : Brevet spécialisé en éducation physique.

— Adresses vos demandes à :

Gaëtan Massicotte, Dir. Ens.
111, rue de la Fabrique,
St-Romuald, Cte Lévis

FILMS DÉVELOPPÉS

12 POSES COULEUR

277 IMPRESSION DES PHOTOS INCLUSE

Studio GOSSELIN Ltée

10, AVENUE BEGIN, LEVIS

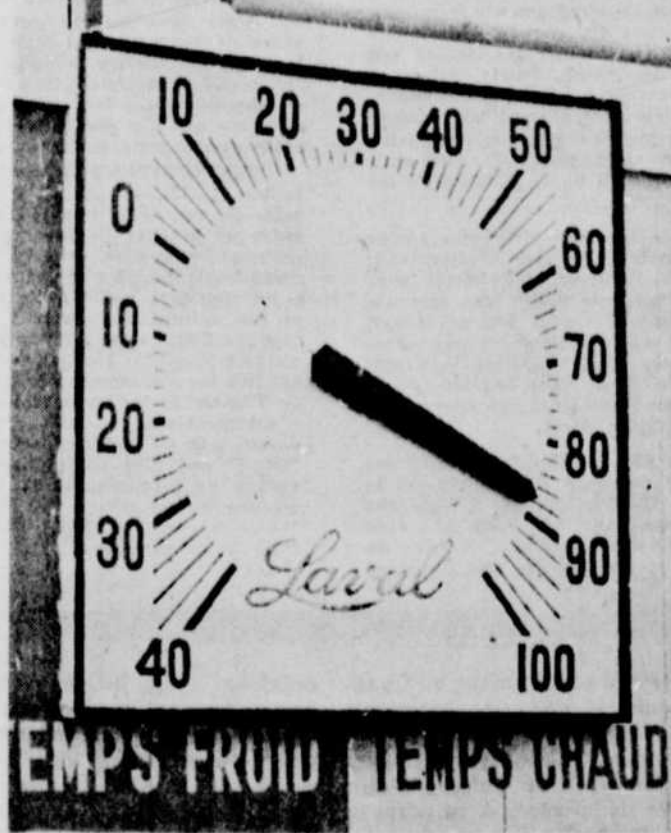
372, 1ère AVENUE ST-GEORGES, BEAUCÉ

65 ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY

Les mêmes avantages vous sont offerts au

STUDIO JEANNETTE ENR.

1550, 2e AVENUE, QUÉBEC



● Une photo qui n'a vraiment pas besoin de commentaire...



**Direct
au but!**

**Hourra! pour
M. le maire
(si c'est vrai)**

Il paraît que la loge du maire va disparaître au Colisée. Apprenant que l'on étudiait les moyens d'augmenter la capacité du Colisée par l'addition de nouveaux sièges, M. Gilles Lamontagne n'aurait pas hésité à dire aux autorités de l'amphithéâtre: "Prenez ma loge. Avec l'espace qu'elle occupe vous pourriez certainement ajouter une trentaine de fauteuils. J'ai si peu souvent le temps d'aller m'asseoir au Colisée qu'il serait anormal de laisser vide (ou presque) l'un des meilleurs endroits des estrades, alors que tous les autres gradins sont remplis à craquer, notamment lorsque les Remparts sont sur la glace".

Bravo! Monsieur le maire pour cette magnifique preuve d'abnégation. Elle mérite d'être soulignée, surtout s'il est vrai que vous vous sacrifiez dans l'intérêt de la presse sportive locale.

Alors que nulle part ailleurs les journalistes sont aussi bien installés pour accomplir leur ingrate besogne, on voulait les déloger pour les expédier "dans le pit", juste à côté de la section réservée aux "millionnaires". Pour s'élever aussi haut, ils auraient dû gravir une centaine de marches (Jean Pouliot y compris...).

Vous réalisez évidemment combien serait grotesque un tel mépris envers ceux qui ne viennent pas au Colisée pour se divertir mais travailler. Réduire leur confort serait courir un sérieux risque, celui d'atténuer leur zèle. Alors, malheur au bilan du Colisée car pas un événement sportif, aussi bon soit-il, ne peut se passer d'un support publicitaire de la presse.

Aux dirigeants de l'amphithéâtre, vous auriez dit: "Ne partez pas en peur à la suite de la saison phénoménale des Remparts, parce qu'ils ont plus de 5,000 billets de saison réservés pour l'hiver prochain".

Par ailleurs, vous estimez avec raison que d'autres changements proposés ne sont pas justifiés. Tel le retour du banc de l'équipe adverse où il était autrefois, donc à proximité du pénitencier, ce qui avantagé les clubs visiteurs. Tout ça pour ajouter quelques sièges. Bien sûr, vous n'approuvez pas également le retrait des cloisons vitrées là où elles empêchent les dangereux contacts physiques entre les spectateurs et les joueurs. Les quelques personnes réclamant leur disparition sont exagérément capricieuses et vous n'êtes justement pas le genre d'homme qui se soumet facilement aux caprices du public, surtout quand l'ordre général en dépend.

Tous ces chambardements proposés sont certes mal venus alors qu'il n'est financièrement pas possible (dit-on) de réparer le système de climatisation, et qui a entraîné l'interdiction de fumer à l'intérieur du Colisée. Pourquoi donc engager d'autres dépenses beaucoup plus considérables, comme celles que nécessiteront le transfert des tribunes de presse sous la toiture et l'aménagement d'une autre chambre (de réflexion) pour les journalistes. De plus, il faudrait déplacer les installations télégraphiques et téléphoniques.

D'ailleurs, bien loin de se plaindre de leurs conditions matérielles, les journalistes les apprécient hautement, surtout lorsqu'ils reviennent d'une tournée aux États-Unis dans le sillage des As et plus encore après avoir accompagné les

Une partie sans point ni coup sûr par Jean Nadeau du St-Malo pee-wee

**Optimistes-Québec éliminés
et Loretteville en semi-finale**

Par Jean POULIOT

Chaque jour apporte son exploit dans le tournoi pee-wee et hier la vedette est allée à Jean Nadeau, du St-Malo, qui a lancé une partie sans point ni coup sûr pour saluer la visite de S.H. le maire Lamontagne et des conseillers Roy et Pelletier. Il a de plus retiré 14 frappeurs au bâton et frappé deux en deux pour disposer du St-Catherine de Montréal par 6 à 0. La joute a été marquée du cinquième coup de circuit du tournoi, réussi par Gaëtan Gingras. St-Malo jouera maintenant contre Irberville ce soir à 8h30.

Les Optimistes de Québec ont été en désavantage contre le St-Claire de Montréal. Cette équipe en était à son premier match et pouvait utiliser son meilleur lanceur. Or, la formation québécoise avait utilisé son meilleur lanceur la veille contre le St-Bernard. Les Montréalais ont enfilé quatre points à la première manche pour voguer vers une victoire facile de 6 à 2. Les Québécois ont compté un point à la première manche et un autre à la deuxième, alors qu'ils ont frappé deux de leurs quatre coups sûrs contre Daniel Tremblay. Pour les Optimistes, Marc Ouellet a commencé la partie et Réal Racine l'a terminée. Les plus longs coups ont été un triple de Philip Clark et un double de Claude Sylvain.

Dans l'autre match de classe "A", St-Sacrement était devenu le premier club à remporter deux victoires en disposant du Barty 7 à 1 sur une performance d'un seul coup sûr de Daniel Boisvert. Richard Brochu a frappé trois des sept coups sûrs des vainqueurs.

CLASSE "B"

Trois joutes de classe "B" ont également été présentées. Les

Americains ont divisé. Jackman a en effet eu raison de Charny 10 à 6, Arthur Simpson ayant le meilleur sur Michel Gingras. Ernest Lumbert a produit trois points pour les vainqueurs.

Mais Oakland a baissé pavillon 9 à 6 devant les Aigles de Lauzon, qui affronteront maintenant Jackman. Les perdants ont toutefois eu la distinction d'être la première équipe à frapper deux coups de circuit, un par Dana Pooler et l'autre par Bill Pullen, le lanceur perdant. C'est Sylvain Vachon qui a remporté la victoire, les gagnants mettant à profit six erreurs des Américains.

Enfin, le St-Henri de Lévis, fortement privé de son lanceur Réal Bourassa, a alloué quatre points à la sixième manche pour s'incliner 8-6 devant Loretteville. La situation était toutefois juste pour les deux clubs, car ils avaient tous deux évolué samedi. Marc Boutet a retiré 9 frappeurs au bâton en remportant la victoire sur Benoit Blanchette, qui a cependant produit trois points. Yves Simard a fait de même. Le Loretteville se qualifie automatiquement pour la semi-finale.

MOSQUITO

Dans le tournoi mosquito de Montréal, les Optimistes de Québec ont terminé au deuxième rang, perdant en finale contre le Duvernay au compte de 3-0 hier soir.

RESULTATS ET CALENDRIER

LUNDI

"B" Charny 6, Jackman 10
"A" Oakland 9, St-Sacrement 7
"B" St-Henri 6, Loretteville 8
"A" St-Malo 6, St-Catherine, MU 0
"A" Optimistes-Québec 2, St-Claire, MU 6

AUJOURD'HUI

"A" A's de Chambourcy vs Chicoutimi, 8h30
"A" Les Saules vs Immaculée-Conception, 9h15
"B" Jackman vs Aigles de Lauzon, 9h30
"A" St-Lauzon vs St-Rodrigue, 9h30
"A" St-Malo vs St-Malo, 8h30



Que ce soit dans les majeures ou dans le tournoi pee-wee le geste est significatif et ne demande pas de traduction. Le coureur de l'Oakland est retiré au marbre par le receveur de Lauzon. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Perranoski en sauve une 25e

MINNEAPOLIS PA — L'as de relève des Twins du Minnesota, Ron Perranoski, a protégé une 25e victoire, hier soir, alors que les Twins ont disposé des Orioles de Baltimore par le compte de 5-2. Perranoski, qui participait à son 42e match de la saison, a été envoyé dans la mêlée au cours de la septième manche, pour protéger la victoire de la recrue Bert Blyleven.

Ce dernier n'avait accordé que sept coups sûrs et deux points aux Orioles.

Jim Hold et George Mitterwald ont cédé des circuits pour aider Blyleven, le plus jeune joueur des Ligues majeures, âgé de 19 ans, à enregistrer sa cinquième victoire de la saison.

Les Twins ont aussi divisé les honneurs de la série de quatre

parties contre les Orioles. Pour la saison, les Twins ont eu le meilleur 7-5 dans les 12 rencontres entre les deux équipes qui dominent actuellement les classements des deux divisions de la Ligue américaine.

Don Buford a ruiné les chances de Blyleven d'enregistrer son premier blanchissage depuis qu'il s'est joint aux Twins, en juin, lorsqu'il a cédé son 13e circuit de la saison, dans la sixième manche.

Baltimore 000 001 100-2 8 1
Minnesota 013 001 00x-5 10 0

Palmer 14-7, Phoebus 6, Lopez 6, Drabowsky 7 et Hendricks Blyleven 5-2, Perranoski 7 et Mitterwald, Cir. Balt. - Buford 13; Minn. - Hold 2, Mitterwald 9.

NEW YORK PA — Joe Foy et Cleon Jones ont cédé des circuits, hier soir, pour aider Tom Seaver à enregistrer sa 15e victoire de la saison, alors que les Mets de New York ont infligé un revers de 5-3 aux Giants de San Francisco.

Seaver a alloué cinq coups sûrs et les trois points dans les deux premières manches, mais il a ensuite fermé la porte aux Giants, qui n'ont obtenu qu'un autre coup sûr durant le reste du match. Seaver a toutefois eu quelques difficultés en permettant à cinq coureurs d'atteindre le premier coussin avec des buts sur balles.

Foy a cédé un circuit bon pour deux points dans la deuxième manche, puis Jones a nivelé le pointage 3-3 dans la quatrième, avec un circuit aux dépens du lanceur perdant, Gaylord Perry.

Les Mets ont ensuite pris les devants dans la cinquième, lorsque Seaver a croisé le marbre sur le simple de Ken Singleton. Seaver avait obtenu un but sur balles, s'était rendu au deuxième sur une balle passée et au troisième sur un ballon sacrifice.

Willie Mays a franchi une nouvelle étape dans sa glorieuse carrière, lorsqu'il a compté le premier point des Giants. Il a ainsi rejoint Lou Gehrig, au quatrième rang des joueurs de tous les temps qui ont réussi le plus de points, avec 1.888.

San Fran. 210 000 000-3 6 0
New York 020 110 01x-5 9 0

Perry 14-10 et Dietz; Seaver 15-5 et Grote. Cir. SF: Bonds 15; NY-Foy 6 Jones 4.

HIÉR

Ligue PROVINCIALE
Québec 0, Trois-Rivières 4
Thetford 3, Sherbrooke 3

Ligue NATIONALE
St-Louis 16, Cincinnati 9
Los Angeles 3, Philadelphie 10
San Francisco 2, New York 5

Ligue AMERICAINE
Baltimore 2, Minnesota 5
New York 5, California 2

AUJOURD'HUI

Ligue PROVINCIALE
T-Rivières & Drummondville (00)
Sherbrooke & Thetford (2)

Ligue NATIONALE
Houston & Chicago
San Diego & New York (0)
Los Angeles & Philadelphie (0)
Pittsburgh & Cincinnati (0)
St-Louis & Atlanta (0)
Ligue AMERICAINE
Kansas City & Detroit (0)
Minnesota & Cleveland (0)
Chicago & Baltimore (0)
Washington & Milwaukee (0)
New York & California (0)
Boston & Oakland (0)

LES CLASSEMENTS

LIGUE PROVINCIALE

G	P	Moy	D.R.
T-Rivières	30	24	556
Drummondville	28	26	519
Thetford	27	25	519
Québec	24	28	462
Sherbrooke	24	30	464

LIGUE NATIONALE

G	P	Moy	D.R.
Pittsburgh	55	45	550
New York	53	45	541
Chicago	52	46	510
Philadelphie	46	51	474
Montréal	42	57	424
St-Louis	42	57	424

Division Est

G	P	Moy	D.R.
Cincinnati	70	31	693
Atlanta	68	32	571
Atlanta	48	51	485
San Francisco	46	51	474
Houston	45	53	454
San Diego	40	61	396

LIGUE AMERICAINE

G	P	Moy	D.R.
Baltimore	62	38	620
Detroit	55	43	561
New York	52	46	531
Boston	50	47	515
Cleveland	47	52	475
Washington	45	53	459

Division Ouest

G	P	Moy	D.R.
Minnesota	58	42	580
California	54	44	551
Oakland	35	63	354
Kansas City	35	63	354
Milwaukee	35	67	343
Chicago	35	67	343

BALLE-MOLLE

HIÉR

COTE DE BEAUFRE
Courville 3, Courville 3
Moto Michel 2, Villeneuve 0
Limoulin 8, Roc-Amadour 0

RIVE-SUD

Tourmal Fina 9, Edgar Carrier 0

AUJOURD'HUI

MOLSON METROPOLITAINE
Duberger vs And-Lorette
Lac St-Charles vs Vanier
Shannon vs Neuchâtel
St-Emile vs Beaur

RIVE-SUD

Lévis Auto vs Carlin Texaco
Tourmal Fina vs Edgar Carrier

FESTIVAL O'KEEFE

C.T.E. vs Henri Girard
Font. Rolland vs Club Carlier

LES CLASSEMENTS

LIGUE DE LA RIVE-SUD

Edgar Carrier 12 10 3 0 36 44 20
Moto Michel 14 10 3 0 36 23 18
Côté Marmen 12 7 5 0 32 39 14
Lévis Auto 11 4 7 0 33 39 16
Carlin Texaco 12 2 10 0 31 34 4

LIGUE COTE DE BEAUFRE

Courville 12 10 3 0 36 44 20
Montmorency 17 13 3 0 125 77 27
Limoulin 17 8 7 0 122 64 21
Moto Michel 14 10 3 0 36 23 18
Villeneuve 17 4 13 0 82 124 8
Roc-Amadour 16 3 12 1 60 172 7

LIGUE MOLSON METROPOLITAINE

Vanier 21 13 8 0 120 84 36
St-Emile 21 12 7 1 210 77 30
Beaur 20 10 3 1 116 80 31
Molson 20 8 12 0 88 110 16
Duberger 20 6 12 2 85 114 14
Neuchâtel 19 10 9 0 102 112 12
Lac St-Charles 20 5 14 1 73 151 11

LIGUE FESTIVAL O'KEEFE

Club S. Carlier 23 14 4 3 71 36 23
H. Girard Inc 23 14 4 3 71 36 23
Font. Rolland 23 11 4 3 66 30 30
C.T.E. 23 7 14 2 37 72 18

Cyclisme

La 19e course du mérite cycliste aura lieu ce soir avec départ face au poste de police de Loretteville et arrivée en haut de la côte du Lac Delisle. Richard Naud et Denis Leblond, qui reviennent d'Europe et Guy Houde de Vancouver, seront la pour mener la lutte au favori Marc Blouin qui mène par 57 points au classement général.

Partie de rêve par Gilles Duclos

Gilles Duclos, l'as-lanceur gaucher du Nap. Côté Sports, de Roc-Amadour, a réussi la première partie sans point ni coup sûr, dans la Ligue Junior Métropolitaine de baseball, cette saison, conduisant le patro à une victoire relative-ment facile de 11 à 0. Duclos a de plus retiré 7 hommes sur trois prises et n'a accordé que 2 buts sur balles. Il fut admirablement secondé par ses joueurs, tout au long de la rencontre. Ceux-ci frappèrent 12 fois en lieu sûr et croiseront le marbre à onze reprises. La brillante performance du patro fut quelque peu ternie par une fin rapide du match, en sixième manche, par suite d'une altercation entre les joueurs des deux équipes.

Dans une autre rencontre, le patro de Charlesbourg dut s'avouer vaincu au compte de 6 à 1 contre le Parc Marchand, dans une joute marathon de 19 manches. Bob Lemelin, certes la recrue par excellence du circuit Bob Falardeau, et Serge Laberge ont officié durant toute la joute. Ceuci-ci accordé respectivement 11 et 13 coups sûrs. De fait, Lemelin, un lanceur droitier, a porté sa fiche à six victoires, contre aucune défaite et il fait une lutte de toute beauté à Gilles Duclos, le patro, à titre de meilleur lanceur du circuit. Le circuit reprend ses activités mercredi soir, le patro étant le visiteur, à Beaufort, à 8 hres.

Intronisation de 4 immortels hier

COOPERSTOWN, N.Y. (PA) — Sous un soleil radieux, Cooperstown a accueilli, hier, quatre nouveaux membres du Temple de la Renommée du baseball, soit Lou Boudreau, Jesse Haines, Ford Frick et Earle Combs, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'extérieur.

Par une température de 90 degrés, les quatre élus ont rejoint les 114 autres membres du Temple de la Renommée lorsque le commissaire du baseball, Bowie Kuhn, a dévoilé les plaques portant leurs noms.

Boudreau, le plus jeune des quatre, n'étant âgé que de 53 ans, a été élu par les chroniqueurs de baseball dans leur scrutin annuel. Frick, 75 ans, Haines, 76 ans, et Combs, 70 ans, ont été choisis par le Comité des vétérans du baseball, lequel étudie les performances des joueurs ou directeurs d'équipe qui ont abandonné le jeu il y a 20 ans.

De nombreux parents accompagnent chacun des nouveaux membres. Parmi le groupe qui accompagnait Boudreau, l'on remarquait la présence de Denny McLain, le lanceur controversé des Tigres de Detroit, et sa femme, Sharyn, qui est une des filles de Boudreau.

Boudreau a également souligné la présence de Roy Campanella, qui assistait à la cérémonie dans sa chaise roulante, et a noté que celui-ci est un exemple frappant du courage et de la détermination dont un joueur doit faire preuve pour être admis au Temple de la Renommée. Il a ajouté que Ron Santo et Ernie Banks, des Cubs de Chicago, Hank Aaron, d'Atlanta, et Pete Rose, des Reds de Cincinnati, ont de bonnes chances d'être élevés un jour au grand musée du baseball.

L'ancien arrêt-circuit et joueur-instructeur des Indiens de Cleveland, a conservé une moyenne au bâton de .295 durant sa carrière de 15 saisons avec les Indiens et les Red Sox.

PETITS GÉANTS

MONTREAL — Au moment d'écrire ces lignes, les Giants de San Francisco viennent tout juste de quitter le parc Jarry au terme d'une série de quatre parties contre les Expos. Même s'ils s'en sont tirés avec deux victoires, les Giants n'ont impressionné personne et nous avons eu vite fait de saisir le pourquoi de leurs insuccès depuis le début de la saison.

Si on commence avec l'offensive, on peut qualifier sans hésiter leur attaque de dévastatrice. Le jeune Bobby Bonds démontre de belles aptitudes qui feront de lui un digne successeur de Willie Mays. Ce dernier connaît d'ailleurs une campagne assez fructueuse au bâton en dépit de ses 39 ans. Et puis, le grand Willie McCovey n'a rien perdu de sa puissance et il continue toujours à recueillir en plus de cela des tonnes de buts sur balles. Le receveur Dick Dietz a également apporté une contribution étonnante à l'offensive du San Francisco avec une moyenne de .322, 19 circuits et 81 points produits. Ajoutez à cela l'effort de Jim Ray Hart qui frappe comme un déchaîné depuis son retour dans les majeures et vous avez là une attaque qui peut presque se comparer avantageusement à celle des redoutables Reds de Cincinnati. En fait, les Giants ont marqué plus de points que les Reds depuis le début de la saison et ce n'est pas peu dire.

Mais les points foris des Giants s'arrêtent là? Mais oui, ils sont faibles dans tous les autres départements. Ils sont même médiocres. Au monticule, Juan Marichal n'est plus le même. Sa fiche de 4-9 l'indique bien d'ailleurs. Sa victoire de dimanche au parc Jarry ne nous a pas enthousiasmés outre mesure. Marichal a peut-être lancé quatre ou cinq bonnes balles rapides pendant tout le match. Ses mauls de bras l'ont forcé à n'utiliser que des courbes lentes et des changements de vitesse. Le grand droitier des Giants n'ira pas loin avec cela. S'il a connu un peu de succès dimanche, c'est que les frappeurs gauchers des Expos sont surtout des coureurs de balles rapides et sont généralement nuls contre les lanceurs qui endorment. C'est ainsi que les Staub, Fairly, Jones et Goszer n'ont rien fait de bon face à Marichal dimanche, mais ce dernier ne pourra s'en tirer à aussi bon compte contre d'autres équipes. Plusieurs de ses pilotes front faire de longues voyages outre clôture et Monsieur Marichal aura d'autres maux de tête à moins qu'il ne se guérisse de ses maux de bras.

Le reste du personnel de lanceurs n'arrivera certes pas à soulager le géant Charley Fox. Les Cumberland, McMahon, Robertson, Pitlock, Johnson et Reberger sont déjà maîtres dans l'art des buts sur balles, des mauvais lanceurs et des coups de circuit. Un seul homme réussit à sauver la face: le vétéran Gaylord Perry. Perry poursuit son petit bout de chemin et il se dirige vers une autre campagne de vingt victoires. Sans lui, les Giants glisseraient facilement derrière Houston et San Diego dans l'ordre des équipes de la division ouest.

La situation n'est guère plus reluisante du côté défensif. En tête d'affiche, le receveur Dick Dietz est la valeur la plus douteuse en ce domaine. Les Giants ont préféré Dietz à bien d'autres pour son coup de bâton seulement; il ne s'est pas amélioré ailleurs. Il y a de nombreuses balles passées et ses lanceurs sur les coups-



Par Jacques Plamondon

ains sont faibles et peu précis. En fait, les deux seuls joueurs qui peuvent être qualifiés d'excellents à la défensive sont les voltigeurs Bobby Bonds et Willie Mays. Cela ne s'applique dans le cas de Mays que lorsqu'il veut jouer évidemment. En effet, Monsieur Mays a toujours mené ses géants par le bout du nez et le bon Charley Fox ne fait pas exception. Samedi soir, Mays devait s'aligner comme d'habitude pour les Giants au champ centre. Cinq minutes avant le match cependant, il annonça à Monsieur Fox que "ça ne lui disait pas tellement de jouer". Monsieur Fox se fit plaisir à gentillesse aux exigences de son étoile et retira le nom de Mays de la carte. L'absence de Willie se fit sentir au champ centre et les Giants se firent laver 10 à 5 par les Expos.

Alors vous pouvez vous imaginer comme nous le genre de discipline qui règne au sein de cette formation. De plus, les bonnes volontés de Monsieur Mays ne sont certes pas un stimulant trop efficace pour l'esprit d'équipe et l'entente entre les joueurs. Ainsi, nous pouvons donc conclure que les gens de San Francisco sont bien petits cette année pour des géants.

"EXPOSOTES" — Avec leur moyenne de .500 en juillet (13-13), les Expos n'ont pas fait trop de bruit, mais ils ont bien tenu le coup. C'est ainsi qu'ils ont enfin pu profiter de la dégringolade d'une autre équipe pour grimper d'un échelon. La descente des Cards de Saint-Louis depuis une quinzaine est presque inexplicable si on considère qu'ils forment tout de même une équipe de bon calibre sur papier... Si vous vous demandez ce que les Expos sont allés faire à Cooperstown N.Y. hier, eh bien! voici: à chaque saison, à ce temps-ci de l'été, ont lieu les cérémonies d'admission de vedettes d'autrefois au Temple de la Renommée du baseball dont le siège est à Cooperstown. A cette occasion, on y fait quelques discours et on honore les grands du passé. Pour que le "show" soit plus complet, on invite chaque année une équipe de l'Américaine et une autre de la Nationale à se disputer un match "amical". Cette année, c'étaient les White Sox et les Expos qui étaient invités à faire les frais de la musique...

A demain!

quand il n'y a que 2,000 personnes autour de la patinoire. Cela arrivera encore Remparts à Shawinigan et Sorel (sans parler de Charlottetown...).

A maintes occasions, monsieur le Maire, vos amis de la presse sportive ont exprimé leur satisfac-

tion du traitement qu'ils reçoivent dans les bâtiments sportifs de la cité de Champlain. Vous les considérez comme des collaborateurs et ils en sont. A ce titre, ils ont droit d'être consultés quand ça les regarde et ce serait fortement douteux que vous mésestimeriez leurs

opinions. Or, je ne crois pas qu'un seul confère souhaite se sentir haut perché pour observer ce qui se passe sur la glace, surtout et il n'y a rien de plus désespérant à voir... Tant mieux donc et encore une fois BRAVO! si tous ces projets de dé-

agements ont été bloqués par vous. Durant le tournoi international Pee-Wee, cela nous permettra notamment de rester en contact étroit avec les joueurs et la foule. Sans cette relation indispensable, comment "mettre de la couleur" dans un reportage?...

on va aux courses



BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

CE SOIR 7 hres 45 — QUEBEC

Dick Williams blanchit les Indiens 4-0 à Trois-Rivières

par REAL LABBE

TROIS-RIVIÈRES — Les Indiens semblent avoir beaucoup de difficulté à sortir de la léthargie qui les empêche de retrouver le chemin de la victoire depuis une dizaine de joutes. Encore hier soir, à Trois-Rivières, les troupes de Chico Heron ont subi une défaite par blanchissage au profit de l'artilleur Dick Williams. Avec ce gain de 4-0, les Aigles ont pris deux parties complètes d'avance sur les Royaux de Drummondville et les Mineurs de Thetford. Par contre, les Indiens sont tombés

à cinq parties de retard sur la première position et Sherbrooke ferme la marche du circuit provincial avec six parties en arrière de Trois-Rivières.

Les hommes de Chico Heron semblaient avoir retrouvé leur touche magique au bâton lors du programme double contre Sherbrooke, samedi soir, mais hier soir ils ont été limités à cinq coups sûrs par Williams pendant que leurs adversaires y allaient de huit, dont un double, un triple et un coup de circuit.

Léthargie complète

Trois des puissants coéquipiers de l'équipe québécoise sont dans une léthargie complète, soit Jose Silva, Reginald Grenald et Harvey Yancey, pendant que Chico Heron, Mariano Delaun et Victor Nazario connaissent une excellente période au bâton. Pour ajouter à tout cela, il faut dire que le département des lanceurs a été affaibli par la blessure à un coude d'un subtil Luis Delaun.

Ce dernier semble cependant se retrouver graduellement, car hier soir il a démontré qu'il avait beaucoup d'effort. Je crois que je vais être correct, a dit le vétéran artilleur droitier à l'issue du match, car les traitements que je subis à mon bras sont très efficaces et pour la première fois ce soir (hier), je me sentais vraiment en forme. L'an dernier, Luis Delaun avait eu un des gros atouts de la conquête du cham-

piotat des séries éliminatoires. Il est possible qu'il puisse maintenant lancer à toutes les fois que son gérant le lui demandera.

Pas les lanceurs

Il ne faut certes pas blâmer les artilleurs qui ont été appelés à travailler hier soir car il est impossible de gagner pour la défaite des Indiens, si une équipe ne compte aucun point. Angel Davila, qui a subi son quatrième revers de la saison, il a six victoires, a été utilisé pour les quatre premières manches, cédant sa place à un frappeur de relève à la cinquième. Il a accordé trois coups sûrs, il a donné trois buts sur balles et il a retiré trois rivaux sur des prises.

La gauche Bob Arpoka, qui a pris sa place au monticule, a été excellent, car il a donné quatre coups sûrs en trois manches, n'a donné qu'un but sur balles et il a fait mordre la poussière à deux frappeurs. Aucun point n'a été enregistré contre lui. C'est Luis Delaun qui a terminé le match, officiant pendant une manche et ne donnant qu'un seul coup sûr.

Par ailleurs, le vainqueur, Dick Williams, a abattu de l'excellente besogne en espaçant bien cinq coups sûrs, quatre buts sur balles pour obtenir son quatrième gain de la saison. Il a retiré trois frappeurs au bâton.

A l'attaque

Le joueur de deuxième-but Mariano Delaun s'est signalé pour les Indiens à l'attaque en récoltant deux simples en quatre voyages au marbre. Les autres coups sûrs des vaincus sont allés à Victor Nazario, Chico Heron et Everest Contramaestre, un chacun. Pour Trois-Rivières, trois joueurs se sont distingués.

Le voltigeur de droite Luis Rodriguez y est allé de trois coups sûrs en quatre voyages au marbre, alors que Lenny Farello récoltait deux coups sûrs en trois présences, la même chose que Dick Williams. Il n'a fallu que deux manches aux Aigles pour se mériter ce gain aux dépens des Indiens. A la deuxième, Luis Rodriguez a commencé avec un triple et il a compté quand Davila a effectué un mauvais lancer. Puis Lenny Farello, qui avait été crédité d'un but sur balles, a croisé le marbre sur le double réussi par Dick Williams.

A la quatrième manche, Darryl Haggitt a eu une passe gratuite vers le premier but et Lenny Farello mettait un point final au score en claquant un puissant coup de circuit par-dessus la clôture du champ gauche. Puis Davila a retiré les deux frappeurs suivants sur des prises.

Les Indiens disputent leur prochaine partie mercredi soir à Sherbrooke et il est probable que Tom Teagle soit au monticule.

QUÉBEC

	AB	P	CS	PP
Silva, CC	3	0	0	0
M. Delaun, 3B	4	0	2	0
Nazario, 3B	3	0	0	0
Grenald, CG	3	0	0	0
Yancey, CG	4	0	0	0
Heron, 1B	3	0	1	0
Poole, R	3	0	0	0
Contramaestre, AC	3	0	1	0
Davila, 1	1	0	0	0
a) P. F. U.	1	0	0	0
Arpoka, L	0	0	0	0
b) M. F. U.	0	0	0	0
L. Delaun, L	0	0	0	0
Totaux	29	0	4	0

TROIS-RIVIÈRES

	AB	P	CS	PP
Garcia, 3B	4	0	0	0
Pitt, CG	4	0	0	0
Gomez, AC	4	0	0	0
Rodriguez, CG	4	0	0	0
Haggitt, CG	3	1	0	0
Farello, 3B	3	2	2	2
Testa, R	3	0	0	0
Williams, CC	2	0	0	0
Williams, L	3	0	2	1
Totaux	29	4	2	3

a) Ballon au champ droit pour Davila à la 5e manche.

b) Ballon au champ gauche pour Arpoka à la 5e manche.

Québec 000 000 000-0 5 0

Trois-Rivières 000 300 000-4 8 0

Coups de deux-but: Williams —

Coups de trois-but: Rodriguez —

Coups de circuit: Farello — Doubles:

Garcia, 3B; Farello, 3B; Williams, CC; Williams, L.

Les buts: 21-22, 13-14, 1-2, 3-4, 5-6, 7-8, 9-10, 11-12, 13-14, 15-16, 17-18, 19-20, 21-22, 23-24, 25-26, 27-28, 29-30.

La joute: 28-27 min.

Mauvais lanceur: Davila — Lanceur gagnant: Williams (4-3) — Lanceur perdant: Rodriguez (0-4) — Arbitre: Chapman, au marbre, Lewis sur les buts — Assistent: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

LANCIEURS

Davila 4 3 4 4 3 3

L. Delaun 1 1 0 0 0 0

Williams 3 0 0 0 4 3

Mauvais lanceur: Davila — Lanceur gagnant: Williams (4-3) — Lanceur perdant: Rodriguez (0-4) — Arbitre: Chapman, au marbre, Lewis sur les buts — Assistent: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

1er gain canadien à Cooperstown, N.Y.

COOPERSTOWN, N.Y. (PA) — Ron Baran a gagné son premier circuit depuis 1965 et Bobby Wine a également expé-

riencé une belle par-dessus la clôture, hier alors que les Expos de Montréal ont défait les White Sox de Chicago par le compte de 10-6, dans la joute annuelle du Temple de la Renommée du baseball, au parc Doubleday, à Cooperstown.

La plupart des nombreuses personnes qui avaient assisté aux cérémonies ont été marquées par l'admission de quatre nouveaux membres — Lou Boudreau, Ford Frick, Jesse Haines et Earle Combs — au Temple de la Renommée, dans la matinée, étaient parmi la foule de 9.791 amateurs qui remplissaient les estrades du parc, durant l'après-midi.

Les Expos ont malmené les lanceurs Jim Magnuson, le perdant, Jerry Jansky et Barry Moore, frappant 14 coups sûrs, tandis que le lanceur gagnant, John O'Donoghue et Bill Stoneman en éparpillèrent 12.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Montréal 002 210 400-10 14 0

Chicago 012 001 200-6 12 2

O'Donoghue, Stoneham 6 et Bateman, Bocabella 6; Magnuson, Jansky 6 Moore 8 et Herrmann, Hopkins 6. Cir: Mt-Wi-

brand.

Les deux pilotes, Gene Mauch, des Expos, et Don Gutteridge, des White Sox, ont apporté de nombreux changements après la cinquième manche.

Avec cette victoire des Expos, l'avance de la Ligue américaine dans ce classement est de 15-12, tandis qu'un match a été nul.

Les petites annonces

Lisez et utilisez Résultats surprenants

L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907 L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous :

Académie-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlebourg, Charap, Courville, Duboué, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre-Dame des Lacs, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, St-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Valer, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 9.00	3 " 5.00
1 " 3.00	1 " 2.00

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 9.00	3 " 5.00
1 " 3.00	1 " 2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec	STATS-UNIS
\$18.00 par année	6 mois \$18.00
3 " 9.00	3 " 9.00
1 " 3.00	1 " 3.00

Dans les autres provinces du Canada	PAYS ÉTRANGERS
\$27.00 par année	6 mois \$25.00
3 " 14.00	3 " 13.00
1 " 5.00	1 " 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION C.P. 1727 QUÉBEC 2, Qué.

J'incruste le montant de _____ pour _____

_____ mois d'abonnement.

Veuillez adresser comme suit :

NOM : _____

ADRESSE : _____

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services funéraires, grand mariage, messes de remercement, remerciements, sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot supplémentaire, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique *annonces en page féminine*.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenus : \$1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot supplémentaire — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion, titre en caractères plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions, pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages, des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

6 insertions consécutives : 12 cents la ligne agate.

10 cents la ligne agate.

Les annonces ne sont pas acceptées sans un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un copie, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone, ni en cas de décès pour les avis sans notre responsabilité.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une annonce contenant des erreurs mais nous ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial, à long terme, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargon, Carlier & Lefebvre, 38, Desjardins, Québec, Tél. : 525-4198.

19588 9-7 (1 ms) 15

Particulier

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques par tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, acheteurs les hypothèques et les balances de vente sur propriété, je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 525-4198.

19779 2-7 (1 ms) 15

A vendre — Divers

POLYON Polypropylène, laine Phenex (en gros), Sillery, 317, 514 Rue Ouest, St-Rodrigue, Tél. : 623-9538.

19507 2-7 (1 ms) 21

Télévisions en couleur, 25 pouces, régulier \$719, Spécial d'été \$518, Tremblay & Bergeron Meubles, Tél. : 626-1102 ou 523-7760.

19643 9-7 (1 ms) 21

LIVRES tout genre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échanges romans d'amour, romans, photo romans, comics, COMPTOIR DU LIVRE 23, rue St-Vallier-Est. — Tél. : 525-6402.

19539 8-7 (1 ms) 21

Piano à queue

Piano à queue (Langelier) très bon état — venir voir et essayer, aussi bon choix de gros et petits pianos, Louis Carlier Marchand, Pintendre Co, Lévis, Tél. : 837-0816.

19786 2-7 (1 ms) 21

CENTRE SINGER

VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de \$19.95. Pour réparation et location, s'adresser 324, rue St-Joseph : 522-8128.

19716 2-7 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant, Les Entreprises St-Louis Inc., 1194, rue St-Leon, Québec 4.

19368 2-6 (1 ms) 21

CROTEAU LIMITEE

CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centre des finances, achetez vos meubles comptant, vendons meubles neufs, comptant, financiers, aux banquiers, 19776 2-7 (1 ms) 21

A vendre — Divers

CAUSE DE DEPART MENAGE neuf à vendre, valeur \$3,000, pour \$1,500. Tél. : 626-1108.

19644 11-7 (1 ms) 21

Bateaux

VOILIER de compétition à vendre, 800 p.c., 1er étage, prêt à partir. Tél. : 529-2846.

19664 2-7 (3 fs) 27A

Bureau à louer

Chemin Ste-Foy face à l'Académie, bureau 820 p.c., 1er étage, prêt à partir. Tél. : 842-6497 ou 653-4588.

19859 2-4 (6 fs) 37

Chambres à louer

Chambre et pension, si désiré — Personne pouvant donner références Tél. : 522-6244.

19893 2-7 (1 ms) 44

Chambre meublée, éclairée, peinture à neuf, 2e étage, entrée privée, chauffage central, bain \$35.00 par mois. Tél. : 529-7865 ou 529-2086.

19887 2-7 (6 fs) 44

Chalets à louer

CHALET Nadeau, Quel Rivière-Ouelle, cte Kamouraska, 6 places, meublé, à la semaine s'adresser à Mme Georges Nadeau, Tél. : 856-2366.

19532 6-7 (1 ms) 50

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER, \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00, GERALD MARTINEAU, 460, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5155.

19731 2-7 (1 ms) 60

E. LACOUTURE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539.

Agent exclusif : clavigraphes OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Aménagement de bureau. 19579 11-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEWELL & CLEWELL Inc., 525-9244, Location \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, vendons machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures. 19533 4-7 (1 ms) 60

Ecoles

ECOLE BLUTEAU cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année. Programme et certificat, Ministère de l'Éducation ou Commercial abrégé. Position assurée, 473, Canadienne : Tél. : 524-3215.

19508 2-7 (1 ms) 81

Pensionnat — La Menne — G. & G. (625-3571) — Lac Etchemin (Dorchester). 16385 8-1 (8 ms) 81

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social, professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux adresses non mariées, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél. : 529-1751.

19585 9-7 (mar. j. s. à 4-8) 108-B

Immeubles

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER

Fiducie des caisses populaires confondues, la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-M. Paquet. Tél. : 529-0557.

19576 9-7 (1 ms) 111

AVEC Canadien c'est certain. Vous désirez acheter ou vendre propriétés à revenu, écoles, commerces, terrains. Financement, si désiré. Immeubles Canadien, Gilles Theriault, courtiers, 529-6178.

19553 3-7 (1 ms) 111

Logements à louer

LIMOILLOU

LIMOILLOU — 4 pièces, avec eau chaude, douche, chauffage électrique. \$45.00 libre immédiatement. S'adresser à 376-R, 9e Rue, Limoilou. Tél. : 663-3707.

19896 2-7 (1 fs) 118 Limoilou

CHARLESBOURG

1020, rue Nemours, 4 pièces, chauffage, éclairé, partie de cave, spécial \$125.00. Tél. : 529-0047.

19606 2-7 (6 fs) 118 Charlesbourg

QUARTIER CHAMPLAIN

APARTEMENT AUX VERCHÈRES

MAGNIFIQUES 2 et 2 1/2 pièces, chauffage électrique, avec thermostat dans chaque pièce, stationnement, interphone, ascenseur, meublé, au centre du Vieux Québec, électrique incluse, 30 Ste-Ursule.

522-5346

19449 2-6 (1 ms) 118 Q. Champlain

STE-FOY

LOGEMENT A LOUER A Ste-Foy, Terrasse Laurentienne, près Université, Académie, beau 4 pièces, chauffage. Tél. : 683-7406.

19444 22-7 (1 ms) 118 Ste-Foy

Maisons à vendre

St-Louis de Pintendre, Lévis, maison 6 pièces, terrain de 300 pieds carrés — prix modéré. Tél. : 837-4097.

19857 2-7 (6 fs) 127

A vendre maison d'hébergement pour personnes âgées situées à St-Magloire, Prop. M. Nérée Bernard. Plusieurs parties sont déjà habitées au foyer. La propriété sera vendue avec l'ameublement au complet avec licence d'épicerie et beaucoup de stock, avec bonne condition de paiement et un acheteur sérieux s'adresser à M. Nérée Bernard, St-Magloire, Tél. : 329-12.

1984 2-7 (12 fs) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION! MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Pantalons, habits, parais, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussettes. Demandez catalogue, gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH Inc., 842, St-Joseph Est, Québec. 19575 13-7 (1 ms) Marc. Sèches

Matériaux construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltd., 74, BOULEVARD XI, Ville Belair. Tél. : 842-1911.

19577 13-7 (1 ms) 137

Médecins

Dr. Chs RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 Est. rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél. : 524-4061.

19504 2-7 (1 ms) 140

DEPRESSION nerveuse, alcoolisme

manque de confiance, mauvaise habitude. Centre Psychologique Pratique, 750 Est. St-Joseph, 524-5849.

19525 2-7 (1 ms) 140

Motocyclettes

25 motocyclettes Triumph 500 cc, prêt à partir. Prix \$300, chacun. Tél. : 872-9225.

19811 22-7 (6 fs) 147

Réparations de laveuses

SERVICE AUTORISÉ des compagnies McClary, Easy Beatty, Connor, Thor, Tappan.

QUEBEC SERVICE DE LAVESSES INC. 213, 3e Avenue, Québec — 529-8479

19782 23-7 (mar. j. s. à 19-9) 188-A

Rouloottes

GARAGES André Bergeron, dépositaire rouloottes, Rocket et Holiday. Vente et service à location, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. : 527-0749.

19717 21-7 (1 ms) 192-A

LOCATION DE ROULOTTES DE QUEBEC ENR

Accommodation 6 personnes, pour le mois d'août seulement, s'adresser à 280, 47e Rue Ouest, Charlesbourg. Tél. : 523-5832.

19601 7-7 (1 ms) 192A

CENTRE MOBILE ELITE

150, Avenue St-Sacrement Agents autorisés des rouloottes, Ramblers, Val-Ber et Citation. Tél. : 683-2164.

19666 11-7 (1 ms) 192A

Autos à vendre

1967 M. G. Convertible, 25,000 milles, très propre. Tél. : 529-2365.

19851 27-7 (3 fs) A.V.

1965 Meteor V-8 automatique, radio, propre. Tél. : 529-2371.

19851 27-7 (3 fs) A.V.

1968 Mustang fast back, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, bas millage, très propre. Tél. : 529-3265.

19851 27-7 (3 fs) A.V.

1968 Montego Convertible, V-8 automatique, radio, servo-freins, servo-direction, garantie du manufacturier. Tél. : 529-4403.

19851 27-7 (3 fs) A.V.

CARILLON AUTO INC.

AUCUN comptant, choix de 100 voitures, de qualité, 1962, à 1969, 401, 1ère Avenue, 529-1323.

19875 2-6 (mar. j. s. à 30-7) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE

1969 VOLVO "144", 1968 Volvo Station Wagon, 1966 Volvo, 1965 Volvo, 1965 Chevrolet Impala, hard top, 2 portes, 1963 Falcon, 1963 Ford hard top, 1960 Pontiac sedan \$150, 1953 Pick Up Dodge remorque \$200, TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 523-2793.

19570 6-7 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN 1967 Volkswagen, avec moteur neuf, 1967 Volkswagen, 1967 Station Wagon Volkswagen, 1965 Volkswagen, avec moteur neuf, 1965 Viva, 1965 Chevrolet, 1963, 1963, 1960 Austin 50, rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél. : 833-2133.

19775 24-7 (1 ms) A.V.

Alouette Autos Inc.

Datsun, Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec, Tél. : 683-2967.

19581 11-7 (1 ms) A.V.

VENTE & SERVICE DATSUN

DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis. Tél. : 837-8895.

19578 9-7 (1 ms) A.V.

CONCESSIONNAIRE MAZDA

VENTE et service, Garage O. Gosselin Inc., 1960, St-Sacrement, Québec. 681-0525.

19780 23-7 (1 ms) A.V.

HUDON AUTO

1400, Dorchester-nord 1968 Montego M.X., 1967 Dart G.T., 1968 Torino, 1966 Caprice Hard top, 2 portes, Spécial 1967 Meteor \$1195. Tél. : 525-4769.

19767 23-7 (1 ms) A.V.

Plan spécial POUR ETUDIANTS

Volkswagen '70

TAXES

COMME COMPTANT :

\$25.00 PAR MOIS

Appelez, nous irons vous chercher</

L'horoscope

MERCREDI, 29 JUILLET, 1970

- 20 mars au 20 avril (Bélier)** — Vous cultivez de grands espoirs. La fin de semaine d'annonces divertissantes et reposantes à la fois. N'oubliez pas de remercier ceux qui ont des attentions pour vous.
- 21 avril au 21 mai (Taureau)** — Les domaines qui profiteront davantage de l'influence stimulante des planètes, aujourd'hui, sont : la littérature, la musique et la médecine.
- 22 mai au 21 juin (Gémeaux)** — Vous apprécierez le tournure des événements, surtout de vos loisirs. Une journée réussie dans le détail et l'ensemble.
- 23 juin au 23 juillet (Cancer)** — Vos responsabilités augmenteront, mais aussi vos sources de satisfaction. Le mouvement de la journée vous est agréable.
- 24 juillet au 23 août (Lion)** — Vous serez heblé pour doser le sérieux et le récréatif. Vous n'aurez pas de difficulté à vous adapter aux imprévus. Bonne journée.
- 24 août au 23 septembre (Vierge)** — Prenez le temps de rire et de vous distraire, en fin de semaine, ce sera excellent pour votre santé physique, autant que votre bien-être moral.

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ D'ABORD
J.-E. ROUSSEAU
MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph, Qué. 2

- 24 septembre au 23 octobre (Balance)** — Efforcez-vous de tirer parti des avantages de la journée. Vous renouez des liens d'amitié qui s'étaient écartés.
- 24 octobre au 23 novembre (Scorpion)** — Ne perdez pas patience pour des insignifiances. Vous surerez des situations sérieuses à maîtriser. Souriez et l'on vous sourira.
- 23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)** — On est attentif à vos réclamations, et vous obtiendrez le double de ce que vous désirez. Vibrations planétaires mixtes.
- 22 décembre au 20 janvier (Capricorne)** — Vous devrez accepter des restrictions que vous n'avez pas prévues. Profitez des bons moments que vous passerez en compagnie de personnes sympathiques.
- 21 janvier au 20 février (Verseau)** — Ne cherchez pas à aller plus vite que le vent. Calme et modération sont meilleurs pour la santé et assurent de meilleurs résultats.
- 20 février au 20 mars (Poissons)** — Journée satisfaisante sur le plan domestique. Il vous serait salutaire d'explorer des endroits inconnus, et par surcroît d'avoir le temps de vous y attarder.

Trudeau rend hommage au juge Taschereau

OTTAWA PC — En plus d'un grand juriste, nous avons perdu, en Me Robert Taschereau, un grand Canadien et un grand humaniste. C'est en ces termes que le premier ministre M. Trudeau a commenté, lundi, la mort de l'ex-juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Le communiqué suivant a été émis par son cabinet: "C'est avec un vif regret que j'ai appris le décès du très honorable Robert Taschereau, juge en chef de la Cour suprême du Canada de 1963 à 1967.

"Dans le monde juridique du Canada, cet homme possédait des lettres de noblesse exceptionnelles. Depuis la création de la Cour suprême en 1875, il y a eu pendant 88 ans un membre de la famille Taschereau qui en a fait partie. Monsieur le juge en chef Robert Taschereau y a siégé pendant 27 ans.

"Praticien renommé, il était aussi professeur de droit civil et criminel quand il accéda à la Cour suprême à l'âge de 43 ans. Sa connaissance du droit commun était aussi remarquable que celle qu'il avait du droit civil, et il voyait dans la coexistence de nos deux systèmes juridiques au Canada un précieux apport et une source d'enrichissement mutuel.

"A cet égard, il avait l'habitude de dire que la justice se fonde sur la vérité et que la vérité ne peut être qu'une, et la même partout.

"C'est un grand Québécois et un grand Canadien, c'est un homme de haute culture que nous venons de perdre. Tous les citoyens et ceux du monde juridique en particulier, en sont attristés et voudront sans doute s'associer à moi pour honorer sa mémoire et exprimer nos condoléances aux membres de sa famille.

Manoeuvres militaires à l'Est

PRAGUE (AFP) — Selon le journal "Pravda" de Pilsen, d'importantes manoeuvres des armées du pacte de Varsovie — "les plus importantes jamais organisées sur territoire tchécoslovaque" — auront lieu en Tchécoslovaquie. L'organe du Comité régional du P.C. pour la Bohême de l'Est publie une description de la manifestation qui s'est déroulée le 21 juillet à la caserne de la Garnison de Pilsen, où les di-

rigent régionaux de l'état et du parti ont salué les militaires qui participent aux manoeuvres qui portent le nom "Taran" (nom russe signifiant l'Épave).

La "Pravda" est le seul journal tchécoslovaque qui ait mentionné le déroulement de ces manoeuvres. Il ne fournit aucune autre précision quant à leur durée et l'emplacement.

En transportant Ste-Anne

MANILLE (Reuter) — Sept personnes se sont noyées quand une embarcation transportant un statut de sainte Anne a heurté un pont au cours d'un défilé religieux à Taguay aux Philippines, a annoncé la police.

Deux autres personnes sont portées disparues.

Un des bandits de l'opération Toronto-Dominion" écope de 2 ans

QUEBEC (PC) — L'un des huit individus impliqués dans l'opération "Toronto-Dominion" a écopé d'une peine de deux ans de pénitencier, au Palais

de Justice de Québec, lundi. Il s'agit de Robert Biélek, 35 ans, père de cinq enfants, demeurant au 2112 rue Baker, à San Francisco, aux États-Unis.

Il a reconnu sa culpabilité à trois chefs d'accusations: avoir complété entre le 1er janvier et le 1er février 1970 pour commettre un vol par effraction; avoir commis une effraction avec intention; et avoir été trouvé en possession d'outils de cambriolage.

Le juge Paul-Emile Fortin, de la Cour des Sessions de la Paix, siégeant au Palais de Justice de Québec, a condamné le prévenu à trois peines concurrentes de deux années pour cette tentative de vol qui aurait pu rapporter entre \$2,000,000 et \$5,000,000 à ses auteurs si elle avait réussi.

La tentative de vol en question a eu lieu dans une succursale de la Banque Toronto-Dominion, rue St-Pierre, dans le vieux quartier du port de Québec, le 1er février 1970. Le Biélek avait été appréhendé à l'intérieur de la banque en compagnie de sept autres individus.

La tentative de vol avait été bien orchestrée et les huit hommes communiquaient entre eux, ainsi qu'avec d'autres, à des fins inconnues, au moyen de nombreux appareils électroniques, en électronique, a indiqué le Procureur de la couronne, dans cette affaire, Me André Gaulin.

UN NEUVIEME INDIVIDU — Un neuvième individu a déjà été acquitté dans le cadre de cette même affaire. Il s'agit du Torontois Roy Townsend, que le juge Cyrille Potvin, de la Cour des Sessions de la Paix à Québec, a acquitté.

Townsend avait été rejoint par des officiers de la Sûreté du Québec, près de Drummondville, alors qu'il retournait chez lui, à l'issue d'une visite au Carnaval de Québec. Il avait pu produire un alibi inattaquable devant le Tribunal, après avoir passé plusieurs semaines en prison.

Les sept autres individus impliqués dans cette affaire, attendent toujours leur procès, fixé aux Assises criminelles du 8 septembre. Six d'entre eux sont derrière les barreaux et le septième jouit de sa liberté moyennant un cautionnement de \$25,000. Ce dernier est Jim McArthur, de Montréal.

Ceux qui demeurent en prison, sont Terry Mackay, de Toronto; Harry Smith, également de Toronto; Murphy Talbot, de Montréal; William Hansen et Michael Kosowan, tous deux de Toronto; et Nicolas Côté, de Hamilton, en Ontario.

La météo

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions de la météo pour mardi:

Régions de Montréal, d'Otawa et des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Temps chaud et humide avec un orage au cours de l'après-midi. Maximum au-dessus de 80.

Aperçu pour mercredi: ensoleillé et moins chaud. Régions de Montréal, de Québec, de la Mauricie, de la St-Jean, de Rimouski, de Sept-Îles, de la Gaspésie et de Baie-Comeau: généralement ensoleillé, avec possibilité d'une averse ou d'un orage en matinée ou au début de l'après-midi. Maximum entre 80 et 85.

Aperçu pour mercredi: ensoleillé et plus frais. Voici les températures observées, entre 7h. p.m. dimanche et 7h. p.m. lundi, dans différentes villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	54	65
Calgary	52	71
Yellowknife	45	64
Winnipeg	56	79
Toronto	71	87
Ottawa	67	89
Montréal	69	91
Québec	68	89
Fredericton	66	91
Saint-Jean	59	68
Moncton	61	87
Halifax	59	75
Charlottetown	65	80
Chicago	73	92
Detroit	67	84
Boston	70	80
New York	73	90
Washington	72	91
Miami	82	87
Oklahoma	68	100
Kansas City	76	98
Los Angeles	61	72
San Francisco	54	78

Nécrologie

ALLISON — A Québec, le 27 juillet 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Earl Allison, employé de l'Anglo Pulp, époux de dame Eva Dumoulin. Il demeurait au 3197, des Alouettes, Orsainville.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue de l'Incarnation, à 2 heures 40, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière paroissial. 28-7 (2 fs)

ARCHIBALD — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 26 juillet 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé Josée Archibald, fille bien-aimée de M. et Mme Jacques Archibald.

La dépouille mortelle sera exposée chez F.-X. Bouchard, 4100, boul. Ste-Anne, Ville de Montmorency.

La cérémonie des Anges aura lieu mardi, à 3 heures, en l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 27-7 (2 fs)

DENIS — A Québec, le 26 juillet 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé dame Hélène Giroux, épouse de M. J.-Albert Denis, mère de Roland (Mme Marcel Giguère), Pierrette (Mme Maurice Cloutier), Rita. Elle demeurait à 565, rue Alfred.

Les funérailles auront lieu mercredi le 29 juillet, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 27-7 (2 fs)

DION — A Québec, le 25 juillet 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Dion, époux de dame Florence Soudard, père de Jeannine (Mme Jean-Paul Rié), Guy, Roland, Yvon, Marie-Jeanne (Mme Maurice Turgeon), frère d'Alfred, Germaine (Mme Henri Trudel), Ernest. Il demeurait à 5101, des Balaures, Orsainville.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 30, pour l'église de St-Pierre-aux-Liens et de là au cimetière d'Orsainville. 27-7 (2 fs)

DORÉ — A St-Augustin, le 25 juillet 1970, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Doré, époux de dame Jeannette Soudard, père de Micheline, Huguette, Michel, Alphonse, Claude, Yvon. Il demeurait à St-Augustin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures 30. Départ du foyer funéraire Albert Rochette, à 3 heures 15, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière de la paroisse. 27-7 (3 fs)

DOUVILLE — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 25 juillet 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé dame Yvonne Patenaude, épouse de M. Patrick Douville, vétérinaire du C.N.R., mère de Donald, sœur de Eudore, Conrad, Dolores (Mme Wilfrid Fortier), Rose (Mme Léo Couillard), Liliane (Mme Henri Mercier). Elle demeurait à 269, 9e Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 920, 9e Avenue, Charny, à 9 heures 55, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 27-7 (2 fs)

GAUVIN — A Ste-Perpétue, Co. de L'Islet, le 25 juillet 1970, à l'âge de 31 ans, est décédée subitement dame Jeanne-Mance Robichaud, épouse de M. Raymond Gauvin, fille de Mme Simon Robichaud, mère de Sonia, sœur de André, Réjeanne (Mme Emilio Pelletier), Mario, Antonin, Liboire, Rodrigue, Gérard-Guy, Marius. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpétue, à 2 heures 50, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. 28-7 (2 fs)

HONG KONG (Reuter) — Un prisonnier de la prison Stanley à Hong Kong est mort après avoir fait une chute dans une immense cuve de grain bouillant, à la cuisine de l'institution. Il a succombé à de graves brûlures, a précisé un porte-parole de la prison.

LABERGE — A Québec, le 27 juillet 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Laberge, fils de feu M. Alexandre Laberge et de dame Edwidge Martel. Il demeurait à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 2 heures 45, pour la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. 28-7 (1 fs)

MARCOTTE — A Portneuf-Station, le 26 juillet 1970, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Rosaire Marcotte, époux de feu dame Armette Perron, père de Lucien, Germaine (Mme Armand Leclerc), Armand, Marie-Rose, Noella (Mme Gérard Gauthier), Roland, Jean-Paul, Antoine, Jules. Il demeurait à 1331, rue St-Charles, Portneuf-Station.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Engr., 680, St-Charles, Portneuf-Station, à 9 heures 40, pour l'église de Ville de Portneuf et de là au cimetière St-Gilbert, Co. Portneuf. Le trajet se fera en automobile. 27-7 (3 fs)

MARTEL — A Ste-Foy, le 25 juillet 1970, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Gilles Martel, fils de M. Aurélien Martel et de Jeanne Auger, frère de Jean-Marie, Lorraine (Mme Georges Soucy). Il demeurait au 797, Des Frères Est.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 juillet, à 9 heures 30. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bardy, angle Canadienne, à 9 heures 15, pour l'église de St-Albert-LeGrand et de là au cimetière St-Charles, boul. Hamel. 27-7 (2 fs)

NICOLE — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 27 juillet 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Albert-Edouard Nicole, époux de dame Alexina Samson, père de Gilbert (Mme Gaston Bernatchez), Cécile (Mme Antonio Tanquary), Maurice, Jean-Paul, Thérèse (Mme Denise Leblanc), Laurent, Marcel, Monique, Claire et Gisèle, frère de Louis-Philippe, Marie-Laure (Mme Ernest Fiset) et Antonio. Il demeurait à St-François de Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, de St-François, à 2 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 28-7 (2 fs)

PORTUGAIS — A Québec, le 27 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Irma Moisan, épouse de feu M. Edgar Moisan, mère de Lila (Mme Olivier La-dreuil), Cécile (Mme Paul-Emile Hamel), Edmond, Laurent et Donat, sœur de Hélène (Mme Edmond Vézina), Bella (Mme Edmond Lachance). Elle demeurait à 33, avenue Bégin, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 juillet, à 10 heures. Départ du salon mortuaire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la Croix et de là au cimetière Mont-Mary. 27-7 (2 fs)

ROCHON — A Lévis, le 25 juillet 1970, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Emma Moisan, épouse de feu M. Edgar Moisan, mère de Lila (Mme Olivier La-dreuil), Cécile (Mme Paul-Emile Hamel), Edmond, Laurent et Donat, sœur de Hélène (Mme Edmond Vézina), Bella (Mme Edmond Lachance). Elle demeurait à 33, avenue Bégin, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 juillet, à 10 heures. Départ du salon mortuaire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-de-la Croix et de là au cimetière Mont-Mary. 27-7 (2 fs)

TASCHEREAU — A Montréal, le 27 juillet 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé le Très Honorable Robert Taschereau, ancien juge en chef de la Cour Suprême du Canada, époux de dame Elleen Deneault, fils de feu M. L.-A. Taschereau, ancien Premier Ministre de la P. Q., père de Denyse (Mme Jules Bruyère), Simone (Mme Robert Millers, frère de Paul, Charles, Gabrielle) (Mme Corliss Fages), Il demeurait à 4300, boul. de Maisonneuve, (Westmount).

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 juillet, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Coeur-de-Marie et de là au cimetière Belmont. 28-7 (1 fs)

TESSIER — A l'Ancestral-Lorette, le 27 juillet 1970, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Edouard G. Tessier, commis en pharmacie, époux de dame Madeleine Paradis. Il demeurait à 1435, rue Ste-Cécile, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 juillet, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1450, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 3 heures 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 28-7 (2 fs)

TOUSIGNANT — A Québec, le 27 juillet 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J.-Horace Tousignant, ex-employé au Gouvernement Fédéral, époux de feu dame Maria Lemay. Il demeurait au 575, Fraser.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 1 heure 30, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Ste-Emilie de Lotbinière. 28-7 (2 fs)

VEZINA — A St-Raymond, Co. Portneuf, le 25 juillet 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Eugène Vézina, époux de feu dame Isabelle Vézina, père de Jules, Jean, André, David, Michel, Odette (Mme Gustave Panchaud), Alice, Céline. Il demeurait à l'Alleaux-Grues.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ de sa résidence (sous la direction de la maison Marcel Ruelland de Montmagny), à 2 heures 45, pour l'église de l'Alleaux-Grues et de là au cimetière paroissial. (Un bureau laissera Montmagny à 1 heures p.m.) 27-7 (2 fs)

REMERCIEMENTS DECES

BLOUIN — St-Fleur-Agathe Blouin (St-Melanie), ainsi que les autres membres de la famille Blouin remercient bien sincèrement tous les parents, amis et les Réverendes Sœurs qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de St-Fleur-Georgette (Omerine Blouin), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

19926 28-7 (2 fs) R. D.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciements et reconnaissance pour grande faveur obtenue par l'intercession de St-Jude avec promesse de faire publier. F.D.B.

19898 28-7 (1 fs) R. F. O.

SERVICES ANNIVERSAIRES

ROBERGE — Samedi, le 1er août 1970, à 10 heures a.m., en l'église de St-François, Ile d'Orléans, sera chanté le service anniversaire de M. Georges Roberge, époux de dame Simone Allaire. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

19900 28-7 (2 fs) S. A.

JONCAS — Samedi, le 1er août 1970, à 4 heures p.m., en l'église de Rivière-a-Pierre, Co. Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. Alfred Joncas, époux de dame Marie-Jeanne Tremblay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

19856 28-7 (3 fs) S. A.

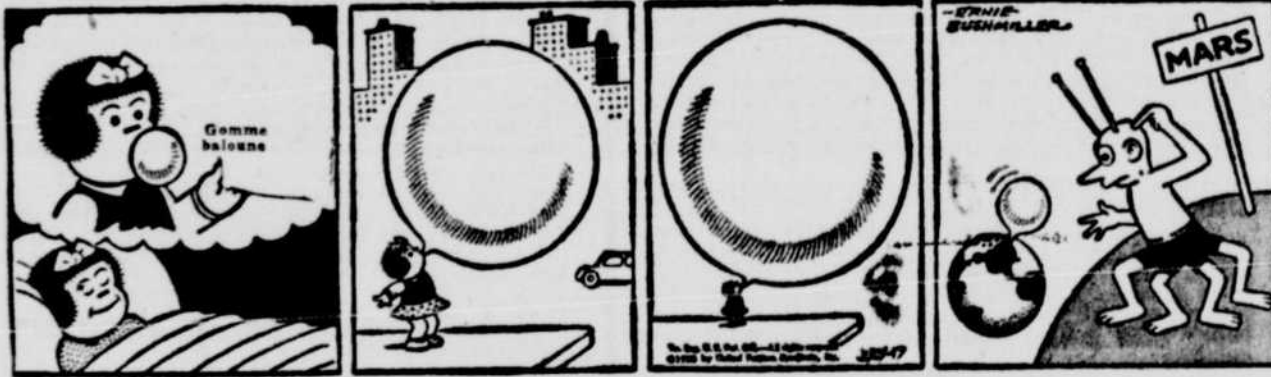
LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



PHILOMENE

Par Ernie Bushmiller



LA FAMILLE TEBEBE

par Chic Young



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



LES PIEDS NICKES



TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES	
(Formule régulière)	\$1.50
mois additionnels chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	\$10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	\$1.50
mois additionnels, chacun	0.02
NOUVELLES DE DECES	
(Nécrologie)	\$10.00
(Nécrologie et photo)	\$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité
de l'Action

Tél.: 522-4771

La hache est mise dans le complexe militaro-industriel des Américains

Une page de l'histoire du Portugal est fermée

LISBONNE (PA) — L'ancien premier ministre du Portugal, le Dr Antonio de Oliveira Salazar, a succombé, tôt lundi matin, aux suites de l'affection rénale qui avait aggravé son état depuis mercredi dernier.

Le président Salazar qui était âgé de 81 ans, était tombé gravement malade le 7 septembre 1968. Il avait été transporté et opéré, à la clinique de la Croix-Rouge de Lisbonne, d'un hématome intra-cranien du côté gauche, consécutif à une chute qu'il avait faite à sa résidence d'été de l'Estoril.

Agé alors de 79 ans, le Dr Salazar ne se remit pas de l'opération et, malgré les bulletins de santé optimistes publiés les jours suivants, dix jours après l'opération, il fut terrassé par une hémorragie cérébrale suivie d'une paralysie du côté gauche et d'une perte de connaissance pendant plusieurs jours, ce qui provoqua sa retraite de la vie publique.

Le 26 septembre de la même année, il fut remplacé à la tête du gouvernement par M. Marcello Caetano, après 36 ans de règne sans partage sur le Portugal.

Après cette grave attaque, la lucidité du malade déclinait, mais peu à peu sa robuste santé prit le dessus sur la maladie et, après 151 jours d'hospitalisation, il regagna la résidence officielle des présidents du Conseil, située à Sao Bento, près de l'Assemblée nationale.

Depuis, l'homme qui présida aux destinées du Portugal pendant près de quarante années, menait une vie retirée et paisible. Ses compatriotes ont pu pour la première fois apercevoir quelques à l'occasion de promenades à pied ou en voiture, de visites d'expositions et d'une apparition à la télévision pour son 81ème anniversaire.

Antonio de Oliveira Salazar était né dans une modeste famille de paysans à Vimieiro, province de Beira, le 28 avril 1889.

ANTECEDENTS

Jeune, il se destina d'abord à la prêtrise, et fit ses études secondaires au

seminaire de Viseu. Cependant à 21 ans, il se détourna de ce premier projet pour commencer des études de droit à l'Université de Coimbra, où il passa son doctorat en 1914 et où il devint professeur d'économie politique en 1918.

Chrézien fervent, partisan de l'ordre et d'une stricte orthodoxie financière, il est présenté par le Parti catholique aux élections de 1921. Élu député, il ne resta qu'une journée à la Chambre, où, horrifié par les méthodes parlementaires, il envoya sa démission le soir même.

Il retourna alors à l'Université de Coimbra, d'où les militaires, qui ont réussi leur coup d'État en 1926



vont le chercher pour en faire un ministre des Finances. Il met au point un programme d'une telle austérité que son gouvernement refuse de l'appliquer.

Pendant deux ans, le désastre financier s'aggrave et finalement le général Carmona, qui dirige le gouvernement militaire, demande à Salazar de reprendre le portefeuille des Finances.

Salazar obtient cette fois le contrôle absolu sur les dépenses et les revenus de la République. En 1932, devant le succès de la politique d'austérité, le président Carmona le nomme premier

ministre. Dès lors, Salazar sera l'homme fort du Portugal.

S'inspirant en particulier des idées de l'économiste français Frédéric Le Play, de Charles Maurras et de Léon XXIII, il met bientôt en chantier la constitution de "l'État nouveau", qui est promulguée en avril 1933.

Sur le plan intérieur, il poursuit la remise en ordre des finances portugaises, entreprend une politique de grands travaux et met en oeuvre les doctrines corporatistes. Malgré le caractère autoritaire du régime, celui-ci se distingue cependant du franquisme par l'absence d'un parti totalitaire analogue à la Phalange espagnole.

En politique extérieure, Salazar resserre les liens de son pays avec le Brésil, l'Espagne et le Portugal, l'Espagne Franco avec beaucoup de prudence lors de la guerre civile espagnole de 1936-1939 et la Grande-Bretagne. En 1940, il conclut un accord avec le Saint-Siège. Pendant la Deuxième guerre mondiale, il maintient, grâce à une politique habile, le Portugal en dehors du conflit. Mais, résolument anti-communiste, il adhère en 1949 au Pacte atlantique.

Malgré le grand courant de décolonisation qui transforme alors le monde, Salazar maintient envers et contre tout, son projet de construction d'une société multi-ethnique chrétienne et portugaise dans ses provinces d'Afrique et s'oppose par les armes depuis 1961 aux nationalistes noirs d'Angola, de Mozambique et de Guinée.

Après le déclenchement de la guerre civile nigérienne, il autorise le transit des armes et des vivres à destination du Biafra sécessionniste.

Avant voué un véritable culte à sa mère, morte en 1926, Oliveira Salazar ne s'est jamais marié. Il avait adopté deux petites filles et sa vie privée, qui a été celle d'une sorte de moine laïc, a toujours été d'une grande discrétion.

Un rassemblement noir tourne à l'émeute

HOUSTON, Texas (PA) — Un rassemblement organisé par un mouvement militant noir a tourné à

l'émeute, dimanche soir, au cours de laquelle le président de ce mouvement, M. Carl Hampton, 21 ans a



M. Carl Hampton, 21 ans, a perdu la vie au cours d'un rassemblement organisé par un mouvement noir qui a tourné à l'émeute à Houston.

A NOS ABONNÉS...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

MARDI, 28 JUILLET 1970

S. Victor, pape et martyr

Les marées de mardi le 28 juil. Hautes: 2.00 a.m. — 2.50 p.m. Basses: 9.50 a.m. — 9.35 p.m.

Demain:

Ste Marthe, vierge

Les marées de mercredi le 29 Hautes: 3.10 a.m. — 4.05 p.m. Basses: 11.00 a.m. — 10.45 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.40 Coucher: 7.32

LUNE: Lever: 6.29 Coucher: 5.44

PHASES DE LA LUNE en JUILLET

Nouvelle lune le 2, à 10 h. 18 a.m.

Premier quart le 11, à 2 h. 43 p.m.

Pleine lune le 18, à 2 h. 39 p.m.

Dernier quart le 25, à 6 h. a.m.

SAN CLEMENTE, Californie (A.F.P.) — M. Melvin Laird, secrétaire à la Défense, a annoncé lundi l'intention du gouvernement Nixon d'éliminer les aspects les plus onéreux de ce qu'il est convenu d'appeler le complexe militaro-industriel, c'est-à-dire les dépassements de devis qui ont contribué à gonfler les dépenses militaires des États-Unis hors de toutes proportions.

M. Laird, qui venait de s'entretenir pendant une heure avec le président Nixon à la résidence d'été de ce dernier à San Clemente, a tenu une conférence de presse, au cours de laquelle il a parlé d'un plan de réorganisation du Pentagone, de la situation au Moyen-Orient, qu'il a jugée encourageante, du rapport des forces entre l'URSS et les États-Unis, ainsi que du Vietnam.

Le secrétaire à la Défense a annoncé que le Pentagone ne passera plus, désormais avec l'industrie de contrats massifs et à long terme, appelle "Système Package Procurement Contracts" qui engageaient le gouvernement jusqu'à pendant 10 ans dans certains cas. Comme exemples de tels contrats qui se sont révélés extrêmement onéreux en raison des dépassements de devis initialement prévus, il a cité les programmes relatifs à la construction de deux avions, le C-5A et le TFX.

D'oresnavant, a dit M. Laird, "nous volerons dans les appareils que nous aurons commandés avant de les payer. Nous

ne nous engagerons dans aucun gros contrat de fourniture militaire avant que tous les composants des systèmes complexes dont nous pourrions avoir besoin aient été mis à l'épreuve".

Le ministre a précisé que cette nouvelle politique d'armement, que le président Nixon vient d'approuver, faisant l'objet d'un rapport sur la réorganisation du Pentagone qui sera rendu public mercredi. Il contient, a-t-il dit, quelque 150 recommandations sur les nouvelles procédures d'armement, sur l'administration du département de la Défense et sur son service de renseignement. Il s'agit du projet de réorganisation le plus radical concernant la défense des États-Unis depuis 1958.

PLAN DE PAIX

Faisant allusion à l'acceptation par l'Égypte, puis par la Jordanie, du plan de paix américain concernant le Moyen-Orient, M. Laird a dit: "La situation a évolué à grands pas

au cours de ces derniers jours et nous espérons maintenant qu'il nous sera possible d'aller de l'avant avec les propositions faites par M. William Rogers le 19 juin dernier". Cependant, a poursuivi le ministre, "nous surveillons la situation de très près".

Le secrétaire à la Défense a fait état de certaines inquiétudes du gouvernement Nixon, par contre, en ce qui concerne l'évolution du rapport des forces entre l'URSS et les États-Unis. L'Union soviétique dispose maintenant d'un nombre de fusées intercontinentales terrestres supérieur à celui des États-Unis. Ces derniers ont encore l'avantage en ce qui concerne le nombre de fusées lancées à partir des sous-marins Polaris, mais on s'attend, a-t-il dit, à ce que l'Union soviétique rattrape ce retard d'ici à 1974. A cette date, l'URSS dépassera également les États-Unis pour ce qui a trait à l'aviation stratégique. Les bombardiers américains B-52 seront alors ceux de 16 à 20 ans et, de ce fait, dépassés.

Les Japonais font face au "brouillard blanc"

TOKYO (Reuters) — Désormais, la population du Japon sera avertie de rester à domicile chaque fois que la capitale sera menacée par un nouveau phénomène, le "brouillard blanc", qui attaque les yeux et les voies respiratoires.

Le gouvernement de Tokyo a décidé d'instaurer un système d'alarme à compter de lundi, après que des centaines de médecins aient rapporté que plusieurs milliers d'écloiers ont dû être renvoyés dans leur foyer ou à l'hôpital, souffrant de troubles causés par ce nouveau phénomène.

Le "brouillard blanc" serait causé par les rayons ultra-violet du soleil alliés à l'hydrocarbure et à l'oxyde nitrique qui se trouvent dans les gaz qui s'échappent des automobiles. C'est le 18 juillet dernier qu'on a remarqué pour la première fois ce nouveau genre de brouillard.

La circulation intense a provoqué la pollution de l'air.

La police est d'avis que quelque 25,500 automobiles, par heure ont quitté la région métropolitaine de Tokyo pour les plages environnantes.

Dans les régions où il se manifestait avec le plus d'intensité le brouillard a complètement dépouillé les arbres de leurs feuilles.

UN RECORD

Des savants ont déclaré que les produits contenus dans les émanations provenant des tuyaux d'échappement des automobiles se transforment en une buée blanche sous la chaleur intense, et le Centre de contrôle de pollution de Tokyo a enregistré la plus haute teneur de l'année soit 0.41 parties par 100,000 peu avant midi dimanche.

Les autorités du gouvernement métropolitain ont déclaré que 50 voitures affectées à la patrouille de la pollution ont lancé des appels à la population, lui recommandant de ne pas sortir afin d'éviter l'air pollué pour la quatrième journée consécutive, alors que des milliers de personnes souffraient d'irritation des yeux et de la gorge.

Dimanche midi, on signalait déjà 41 pertes de vie à la suite d'accidents de la circulation.

Selon les météorologistes le thermomètre a marqué 98.6 dimanche, un record pour l'année.

CITE DU VATICAN (AFP)

Une octogénaire, veuve de la guerre de 1914-18, Mme Olga Ruggeri, vient d'interdire contre le cardinal-secrétaire d'Etat une action d'une extraordinaire complexité fondée sur le Concordat, liant le St-Siège à l'Italie. L'affaire est vieille de 37 ans.

D'après une série de déclarations plus ou moins contradictoires, il semble d'abord en résulter qu'en 1933, Mme Ruggeri, veuve d'un major italien, contracta une union religieuse secrète, ou "mariage de conscience", avec un sieur Giuseppe Caruso. Les deux époux s'engagèrent par écrit à ne pas contracter d'autre union, civile ou religieuse. Mme Ruggeri continua donc à toucher sa pension de veuve de guerre.

Mais, en 1944, le sieur Caruso se maria, de nouveau, avec une Dame Berardi. Mme Ruggeri en informa le vicaire de Rome, qui fit annuler la seconde union, mais dut rendre ainsi public le premier mariage secret. Mme Ruggeri perdit alors sa pension.

Mme Ruggeri intenta en 1949 une action devant le tribunal ecclésiastique de la Rome, pour révélation du secret et préjudice matériel et moral. Déboutée, elle se tourne aujourd'hui, contre le secrétaire d'Etat.

De source vaticane, on a fait

Radio Conakry ou le "complot permanent"

DAKAR (AFP) — La radio de Conakry — captée à Dakar — a diffusé hier comme elle l'avait déjà fait le 12 juillet, de nouvelles précisions sur le "complot permanent", fomenté par "l'impérialisme" contre la révolution guinéenne.

Il y a une semaine, après un silence de plusieurs mois sur cette affaire, la station de Conakry avait annoncé que des mercenaires guinéens étaient recrutés à l'extérieur en vue de l'exécution d'un vaste programme de "conspiration contre-révolutionnaire" en précisant que "l'impérialisme prépare actuellement un nouveau coup de main contre la liberté du peuple guinéen". La radio a indiqué que neuf Guinéens ont été recrutés début juillet par des compatriotes "dans un pays voisin" sous prétexte d'être employés sur un chantier de l'organisation des États riverains du Sénégal en Mauritanie. Finalement, ils se sont retrouvés en Guinée portugaise pour y subir un entraînement militaire de trois mois afin de les initier aux actes de sabotage et aux attentats dont la première cible serait le président Ahmed Sekou Touré.

Après avoir indiqué qu'une opération du même genre était tentée dans un "pays voisin", la station a affirmé que les autorités de Conakry détenaient la piste et le programme d'entraînement des "mercenaires" regroupés en Guinée-Bissau et "mandatés par l'impérialisme" pour porter atteinte à la liberté du peuple guinéen.

Les noms de dix-huit Guinéens ont notamment été publiés, ainsi que ceux de "commis voyageurs de l'impérialisme et de la subversion", dont M. Diallo Mamadou, employé dans un hôpital de Paris. Soulignant que ces "conjurés perdent leur temps", la radio a déclaré: "Un consul général d'un pays d'Europe, en poste dans un Etat africain voisin, dont l'activité semble être l'introduction de mercenaires en Guinée, perd également son temps".

Après avoir indiqué qu'une opération du même genre était tentée dans un "pays voisin", la station a affirmé que les autorités de Conakry détenaient la piste et le programme d'entraînement des "mercenaires" regroupés en Guinée-Bissau et "mandatés par l'impérialisme" pour porter atteinte à la liberté du peuple guinéen.

Les noms de dix-huit Guinéens ont notamment été publiés, ainsi que ceux de "commis voyageurs de l'impérialisme et de la subversion", dont M. Diallo Mamadou, employé dans un hôpital de Paris. Soulignant que ces "conjurés perdent leur temps", la radio a déclaré: "Un consul général d'un pays d'Europe, en poste dans un Etat africain voisin, dont l'activité semble être l'introduction de mercenaires en Guinée, perd également son temps".

Après avoir indiqué qu'une opération du même genre était tentée dans un "pays voisin", la station a affirmé que les autorités de Conakry détenaient la piste et le programme d'entraînement des "mercenaires" regroupés en Guinée-Bissau et "mandatés par l'impérialisme" pour porter atteinte à la liberté du peuple guinéen.

Les noms de dix-huit Guinéens ont notamment été publiés, ainsi que ceux de "commis voyageurs de l'impérialisme et de la subversion", dont M. Diallo Mamadou, employé dans un hôpital de Paris. Soulignant que ces "conjurés perdent leur temps", la radio a déclaré: "Un consul général d'un pays d'Europe, en poste dans un Etat africain voisin, dont l'activité semble être l'introduction de mercenaires en Guinée, perd également son temps".

Un imbroglio matrimonial de taille

lundi, deux remarques, à ce sujet: 1.—L'autorité ecclésiastique compétente n'est pas la secrétairerie d'Etat mais le vicaire de Rome.

2.—C'est Mme Ruggeri elle-même qui a requis l'enregistrement civil de son mariage secret, afin de faire annuler la seconde union de son second

mari. Deux lettres de ses deux fils, remontant à une vingtaine d'années, le prouvent clairement.

Le Concordat autorise les "mariages de conscience" dans certains cas exceptionnels. En droit commun, le mariage religieux est valable mais doit être transcrit par l'Etat civil.

Election pour Chaban-Delmas

PARIS (AFP) — Le premier ministre français Jacques Chaban Delmas, 55 ans, se présentera à l'élection législative partielle de Bordeaux, rendue nécessaire par la mort de son remplaçant, comme député, survenue dimanche, apprend-on dans l'entourage du chef du gouvernement.

Ce sera la première fois qu'un premier ministre en exercice, se présentera ainsi devant ses électeurs, depuis la fondation de la cinquième république.

Le scrutin se déroulera en principe vers la fin du mois de septembre, avant la rentrée parlementaire d'octobre.

La date en sera fixée au cours d'un des prochains conseils des ministres.

La deuxième circonscription de Bordeaux dont Chaban Delmas est député-maire depuis près de vingt-cinq ans, sans interruption compte environ quarante-cinq mille électeurs. Le premier ministre y avait été élu au premier tour des élections du 24 juin 1968, avec la majorité absolue des suffrages exprimés.

Le nouveau scrutin est organisé en vertu des nouvelles dispositions des institutions. Ces dispositions prévoient que tout candidat député est élu avec un remplacement qui siège à sa place automatiquement à l'Assemblée nationale, s'il ne peut assumer son mandat. Elles stipulent également que la fonction de député est incompatible avec celle de membre du gouvernement. C'est ainsi que s'il est élu au prochain scrutin, M. Chaban Delmas devra démissionner de son mandat de député, s'il veut rester premier ministre. On ne met d'ailleurs pas en doute dans son entourage, son désir de demeurer à la tête du gouvernement.

l'actualité internationale

Optimisme relatif à Londres

LONDRES (A.F.P.) — Un optimisme relatif régnait lundi à Londres où on examinait les chances d'une fin rapide de la grève nationale des dockers, après la publication du rapport de la Commission Pearson, nommée par le gouvernement pour trouver une solution au conflit.

Cet optimisme, qui s'est traduit par une légère hausse à la bourse des valeurs de Londres, repose sur l'accueil favorable que le rapport Pearson a jusqu'à présent reçu des parties intéressées. Les employeurs ont fait aussitôt savoir, lundi matin, qu'ils acceptaient "entièrement" les conclusions du rapport. De son côté, M. Jack Jones, secrétaire général du syndicat des Transports, le plus important des quatre syndicats de dockers britanniques, a qualifié les conclusions de "satisfaisantes" sans toutefois déclarer qu'ils les acceptaient.

Quoi qu'il en soit, le conflit, estime-t-on à Londres, n'est pas pour autant réglé, compte tenu, notamment, de l'influence limitée dont jouit le secrétaire général du syndicat des Transports. En dépit de ses recommandations, deux mille dockers de Londres et 1,700 dockers du port de Southampton ont en effet refusé de décharger des denrées périssables. Conséquence, parmi d'autres, de ce refus: 320,000 livres de bananes vont être jetées à la mer.

Un "Mirage" israélien abattu

LE CAIRE (A.F.P.) — Des chasseurs bombardiers égyptiens ont abattu lundi après-midi un "MIRAGE" israélien au cours d'un engagement aérien au dessus de la zone du Canal de Suez, annonce l'agence du Moyen-Orient, citant un porte-parole militaire égyptien.

Selon le porte-parole, le "MIRAGE" faisait partie d'une formation de chasseurs qui a essayé, au cours de l'après-midi, d'intercepter des chasseurs bombardiers égyptiens, qui, pour la seconde fois au cours de l'après-midi, pénétraient des concentrations israéliennes dans le secteur nord du Canal.

Le porte-parole a précisé que le "MIRAGE" israélien avait été abattu dans la zone située au sud du lac Menzaleh. Tous les avions égyptiens, a-t-il dit, ont regagné leurs bases.

Mort bizarre au Pôle Nord

COPENHAGUE (A.F.P.) — Le chef d'une expédition scientifique américaine au Pôle Nord a été tué d'un coup de pistolet dans des conditions mystérieuses, annonce aujourd'hui le journal conservateur danois "BERLINGSKE AFTEN-NAVIS", citant son correspondant au Groenland. Le corps, ajoute le journal, a été amené par hélicoptère à la base américaine de Thule, au Groenland.

Ce même hélicoptère avait déposé à la base de Thule la princesse Margrethe et le prince Henrik de Danemark, qui effectuaient actuellement une visite au Groenland.

La mort du chef d'expédition américaine a eu lieu en territoire international, hors de la juridiction danoise. Selon le "BERLINGSKE AFTENNAVIS", l'expédition aurait fait un long séjour sur une banquise aménagée en station scientifique.

Interrogés sur cette mystérieuse affaire, les ministres du Groenland et de la Défense ont déclaré n'en avoir pas eu connaissance.

Ils iront à Cuba

ARICA (Chili) — (A.F.P.) — Les 10 guérilleros libérés la semaine dernière par le gouvernement bolivien en échange de deux techniciens allemands enlevés par des extrémistes, ont accepté hier la déclaration politique que leur a offert le gouvernement cubain, a déclaré l'ancien sénateur chilien Balthazar Castro.

Le sénateur a déclaré qu'à la demande du gouvernement chilien il avait intercedé auprès du gouvernement de la Havane pour obtenir l'asile politique en faveur des 10 guérilleros libérés par le régime de la Paz.

L'ancien sénateur Castro est un des principaux artisans de la reprise des relations commerciales entre le Chili et Cuba.

Impliqué dans un vol de timbres

PRAGUE (A.F.P.) — Quatre-vingt timbres-postes autrichiens datant de 1851 et représentant une valeur de 100,000 dollars (450,000 francs), qui avaient été volés au Musée des Postes de Prague, ont été remis aujourd'hui par la police tchécoslovaque au ministre des P.T.T., annonce l'Agence CTK.

Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à cette occasion, précise l'Agence CTK, il a été révélé qu'un diplomate grec a déclaré "PERSONA NON GRATA" en avril dernier, le chargé d'affaires Elias Lymberopoulos, avait tenté de faire passer illégalement en Autriche l'organisateur du vol des timbres en se cachant dans le coffre de sa voiture.

Les malfaiteurs devaient ensuite être arrêtés et les timbres récupérés.

Les tigres se déchainent

CALCUTTA (A.F.P.) — Les tigres se déchainent contre un village du nord-est de l'Inde à la frontière du Tibet. Une horde de ces fauves a en effet envahi Tolongore et certains ont même pénétré dans l'école.

Devant la panique des élèves et des professeurs le gouvernement indien a décidé de fermer l'institut et a fourni quatre fusils aux villageois qui, terrés dans leurs maisons, regardent passer les tigres et ont déjà réussi à en tuer six.

On ignore encore la raison de cette invasion.

La mort d'Eva Peron soulignée

BUENOS-AIRES (AFP) — Des manifestations attribuées à des éléments péronistes ont eu lieu hier à Buenos-Aires et dans plusieurs villes argentines, à l'occasion du 18ème anniversaire de la mort d'Eva Peron, le 26 juillet 1952.

Dans la capitale, la nuit dernière et ce matin, 9 charges explosives ont causé de légers dégâts matériels à plusieurs banques, à la cathédrale et au siège de l'Assemblée législative. Deux explosions ont également eu lieu dans les locaux de la firme "Coca-Cola", provoquant des dégâts matériels.

Le fait le plus insolite s'est produit dans la ville de Lomas de Zamora, à 20 km au sud de Buenos-Aires où quelque 200 personnes ont déposé sur la Place Centrale un buste en plâtre représentant Eva Peron. La police a dispersé les manifestants et confisqué le buste.

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.

350 Boul. Charest Est

Suite 202

Québec — 529-3694

FUTURES MARIEES

l'Action

vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR

CARTES DE
REMERCIEMENTS

NAPPERONS
etc...

Signalez : 522-4771 demandez le local 57